



# Communauté de Communes du Perche

## Projet de territoire : le diagnostic

Octobre 2017 à mai 2018

**Convention territoriale de services aux familles**

**Période 2018/2021**

<b>Préambule</b>	Page 3
<b>Méthodologie</b>	Page 4
<b>I. Présentation du territoire et du contexte local</b>	
<b>A. Les principales caractéristiques de la CdC du Perche</b>	
a) Situation géographique	Page 5
b) Communes associées et nombre d'habitants	Page 7
c) La vie économique, l'emploi	Page 8
d) Habitat et urbanisme	Page 16
e) Equipements et services	Page 20
<b>B. La situation démographique</b>	
a) Données démographiques	Page 25
b) Revenus des familles	Page 29
c) Les familles du territoire	Page 31
<b>II. L'analyse de l'offre et des besoins sur le territoire</b>	
<b>A. L'offre sur le territoire</b>	
a) La petite enfance	Page 34
b) L'enfance	Page 42
c) La jeunesse	Page 53
d) La parentalité	Page 59
e) L'animation de la vie sociale	Page 64
<b>B. Les besoins et les attentes des familles</b>	
a) Groupe de travail Petite Enfance/Parentalité	Page 65
b) Groupe de travail Enfance	Page 68
c) Groupe de travail Jeunesse/Animation Vie Sociale	Page 71
<b>III. Perspectives</b>	Page 73
<b>Annexes</b>	Page 79

## Préambule

Le CEJ est arrivé à échéance le 31/12/2017.

Le renouvellement de la démarche de contractualisation signé entre la Communauté de Communes du Perche et la Caisse d'allocations familiales s'inscrit dans le cadre d'une politique globale de territoire visant à apporter une réponse pertinente aux besoins de la population.

Aussi, afin de faire émerger un projet de territoire, il a été essentiel de procéder à une analyse de la réalité du territoire, c'est-à-dire à un diagnostic global.

Pour mieux répondre aux besoins des familles, il a été nécessaire de porter un regard sur l'ensemble des actions du territoire, dans le domaine de l'enfance/jeunesse, y compris celles qui n'ont pas été financées dans le cadre du précédent contrat (petite enfance, parentalité, animation vie sociale, accès aux droits) pour avoir une vision plus globale du territoire et identifier les enjeux.

La Communauté de Communes du Perche a fait le choix de faire elle-même ce diagnostic. Celui-ci doit servir de support à une construction commune, à un projet politique qui doit mobiliser l'ensemble des acteurs locaux.

Dans un souci de réaliser une analyse partagée, la collectivité a choisi de recenser l'existant en associant tous les acteurs éducatifs du territoire communautaire et en les invitant aux différentes réunions, leur proposant ainsi de participer à la réflexion sur les prochaines pistes à mener.

Cette démarche globale vise à répondre à la question :

**« Est-ce que les offres du territoire répondent aux besoins de la population ? »**

L'objectif est de proposer une offre adaptée aux besoins des familles sur l'ensemble du territoire, en tenant compte de l'ensemble des problématiques sociales et familiales (petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, animation et vie sociale, accès aux droits) et en associant tous les acteurs concernés.

De ce fait, dans cette étude, il semble intéressant, tout d'abord, d'analyser le territoire au travers de ses principales caractéristiques, de sa situation démographique puis d'analyser l'offre et les besoins et enfin d'envisager des perspectives, c'est-à-dire définir des priorités et de décliner un schéma de développement.

## Méthodologie

Type de données	Structures enquêtées	Mode de collecte	Période
Données démographiques, socio-économiques	Caf, Insee	Données numériques transmises par mail (Caf), site internet, Insee	En continu
Données quantitatives sur l'offre du territoire	Service Petite-Enfance-Enfance-Jeunesse  Schéma départemental des services aux familles 2016/2020  Diagnostic territorial Scot Perche 28  L'essentiel du marché du travail en région Centre-Val de Loire Focus sur le Bassin de Nogent-le-Rotrou (Pôle Emploi)  Rapport d'activité Milos 2017	Données récupérées au Service Enfance-Jeunesse	En continu
Données qualitatives sur l'offre du territoire	Responsables des structures Professionnels du territoire	Echanges avec les professionnels	Décembre à mars
Données quantitatives et qualitatives sur les besoins et attentes des familles	Assistantes maternelles du territoire  Parents d'enfants employeurs d'une assistante maternelle  Parents d'enfants confiés au Multi Accueil  Parents fréquentant les Laep  Parents des établissements scolaires  Parents des ALSH  Jeunes des collèges et lycées  Professionnels de la petite enfance, de l'enfance, de l'adolescence, de la parentalité et de l'animation vie sociale.	Questionnaires papier ou numériques	



Le Territoire de la  
Communauté de  
Communes du Perche



## I. Présentation du territoire et du contexte local

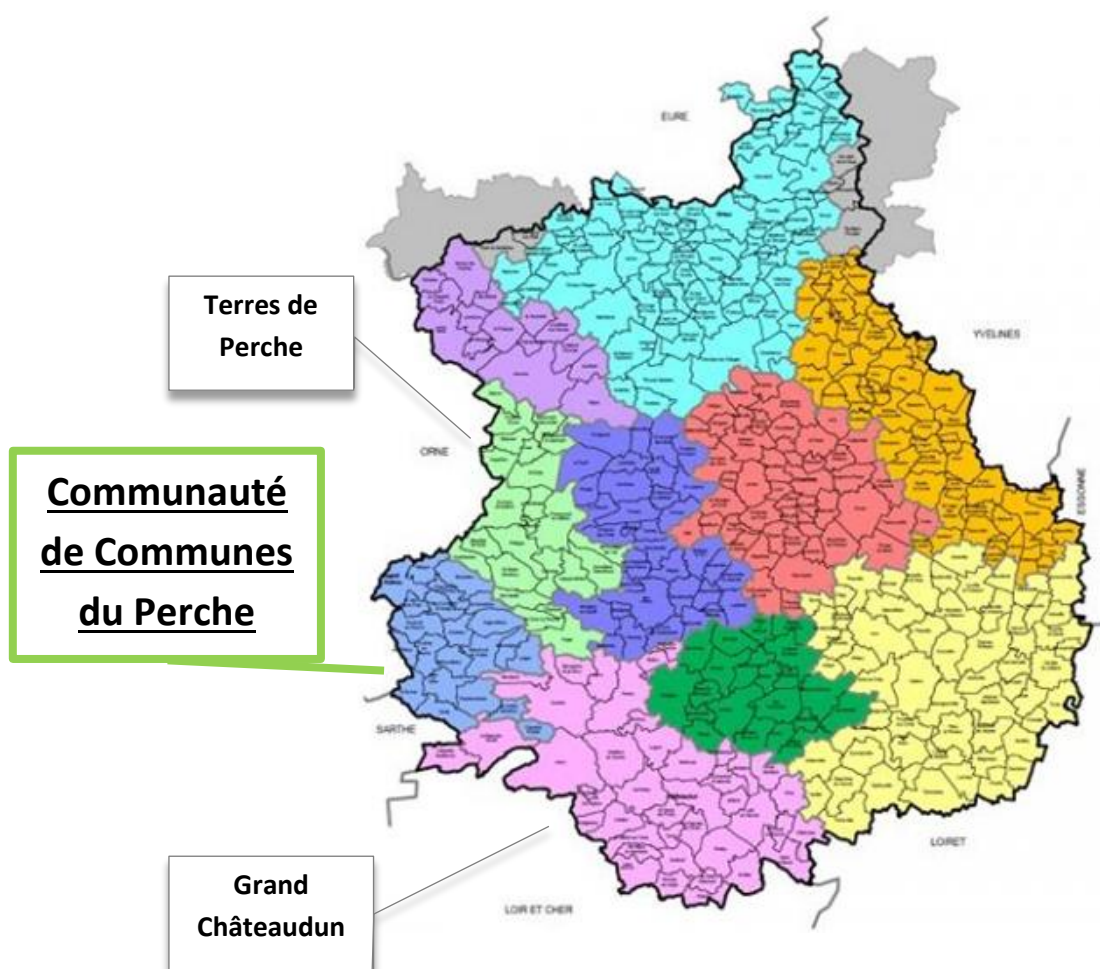
### A. Les principales caractéristiques de la CdC du Perche

#### a) Situation géographique

La Communauté de Communes du Perche est située au sud du Perche et appartient au département de l'Eure et Loir.

Le Perche est une ancienne province historique, qui connaît depuis quelques années un engouement touristique. Sa proximité avec Paris, la particularité de ses paysages vallonnés et sa ruralité, en font un site recherché pour les acquisitions de résidences secondaires.

La Communauté de Communes du Perche fait partie de la région Centre-Val de Loire. Elle bénéficie de sa proximité avec les régions Pays de la Loire et Basse Normandie, ainsi que les départements de la Sarthe et de l'Orne.



Elle se situe en limite de la Communauté de Communes des Terres de Perche et de la Communauté de Communes du Grand Châteaudun.



## b) Communes associées et nombre d'habitants



La Communauté de Communes du Perche a été créée le 1er janvier 2007 avec 19 communes. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, trois communes de l'ex-Communauté de Communes du Perche Gouët l'ont rejoint, Chapelle Royale, les Autels Villevillon et Luigny. Le Président de la Communauté de Communes est Monsieur François HUWART.

Elle compte aujourd'hui 22 communes. Elle s'étend sur une surface de 313,53 Km<sup>2</sup>. Sa population est de 18 642 habitants (population municipale/source Insee 2014). Sa densité est de 59 habitants au km<sup>2</sup>.

Nogent-le-Rotrou, sous-préfecture d'Eure-et-Loir, s'étend sur une superficie de 2 349 hectares, au cœur du Parc Régional du Perche.

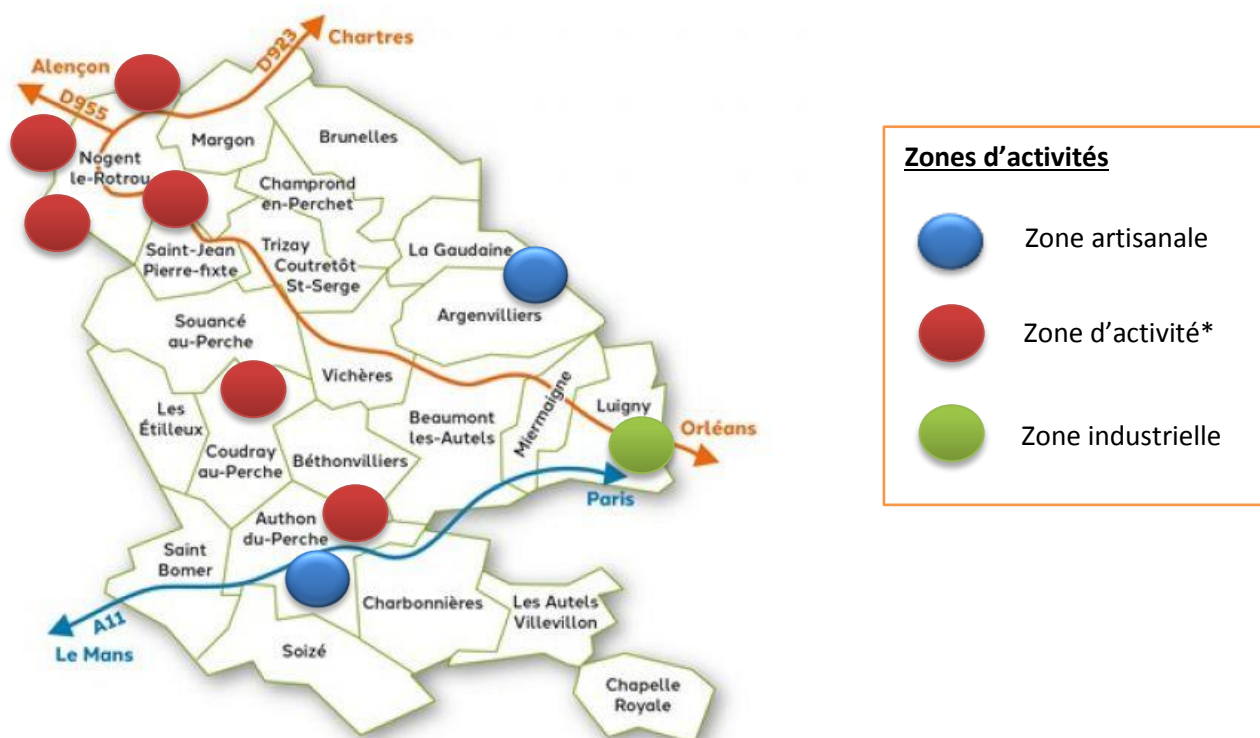
Elle se situe sur l'axe routier Paris-Le Mans et est desservie par la ligne ferroviaire qui la rallie à Paris et au Mans. Paris n'est qu'à 1h30 de Nogent-le-Rotrou et à environ la même distance des autres communes de la Communauté de Communes, car l'autoroute A11 axe Paris-Nantes, a une sortie à Luigny et à la Ferté-Bernard.

La ville de Nogent-le-Rotrou constitue le principal bassin de vie de la Communauté de Communes du Perche.

### c) La vie économique, l'emploi

#### *Le développement économique au cœur des actions de la Communauté de Communes :*

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la Communauté de Communes du Perche est compétente en matière de création, aménagement, entretien et gestion de toutes les zones d'activités\* du territoire. Elles sont au nombre de 9 : zone artisanale à Argenvilliers, zone artisanale du Fresneau et zone d'activité de la Goguerie à Authon-du-Perche, zone d'activité à Coudray-au-Perche, zone industrielle à Luigny où se situe le PAPE (Parc d'Activité du Perche Eurélien), et les 4 zones d'activités à Nogent-le-Rotrou : l'Aunay, le Val d'Huisne, la Messesselle et le Bois de l'Aumône.



Le développement économique est au cœur des actions de la Communauté de Communes, les élus se mobilisent pour aider les entreprises à se développer et à s'installer sur le secteur.

Elle accompagne actuellement l'entreprise B.BRAUN médical, qui emploie 500 personnes sur son site nogentais, dans son projet d'extension, via une aide administrative et logistique. Elle porte également le projet financier de l'implantation d'un atelier de découpe, de l'entreprise Vallégrain, basée à Coudray-au-Perche, qui accueillera environ 150 emplois.

Depuis plusieurs années, la Communauté de Communes du Perche soutient les entrepreneurs, par le biais du dispositif Perche ambition. Ce dispositif a pour objectif de renforcer l'attractivité du commerce de proximité, la reprise ou la transmission de petites entreprises sur le territoire, la création d'activité et la création d'emplois.

(\*Le terme de « zone d'activité » réunit plusieurs critères : vocation économique mentionnée dans un document d'urbanisme, regroupement de plusieurs entreprises, site représentant une certaine superficie et une cohérence d'ensemble, fruit d'une opération d'aménagement public, traduction d'une volonté politique actuelle et future d'un développement économique cordonné.)



### ***Un territoire et des habitants connectés :***

Depuis 2013, La communauté de Communes du Perche s'est donnée pour mission de lancer la montée en débit du flux internet et de déployer la fibre optique à l'abonné sur le territoire, afin d'offrir à tout le monde l'accès au numérique.

Le syndicat mixte Eure-et-Loir numérique est chargé de réaliser cette opération déterminante pour l'avenir et le développement du territoire.

Le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique d'Eure-et-Loir (SDTAN) a comme objectifs d'atteindre à l'horizon 2030 une desserte en fibre optique à l'abonné de 78% des foyers Eurélien et le recours à des solutions de montée en débits ADSL et de boucles locales radio (BLR) pour les 22% restants.

La Communauté de Communes du Perche a choisi d'opter pour un scénario offensif afin de ne pas faire prendre du retard à son territoire.

La convention « cadre de déploiement » a été signée en novembre 2013. Dans un premier temps sur la période 2014-2022, 6 sous-répartiteurs doivent être montés en débit ADSL, une boucle locale radio sera installée à Saint Bomer et la fibre à l'abonné sera déployée autour de Nogent-le-Rotrou pour desservir près de 9 000 locaux en très haut débit jusqu'à plus de 100 Mbit/s.

Une première phase d'actions a été lancée.

Sept communes ont déjà bénéficié de la montée en débit suite à l'installation d'armoires, qui permet aux abonnés de bénéficier d'un débit qui s'élève de 8 à 10 mégas.

Pour les habitants qui ne bénéficient pas des travaux relatifs au très haut débit (zones restants grises) des aides sont accordées pour leur permettre l'installation d'antenne satellite.

Les financeurs sont la Communauté de Communes du Perche, le Conseil Départemental d'Eure-et-Loir, le Conseil régional Centre-Val de Loire, l'Etat, l'Union Européenne.

Au total, 9,6 millions d'euros ont été investis depuis 2013, dont 20% financés par la Communauté de Communes du Perche.

L'objectif est de permettre aux habitants d'être connectés au monde du multimédia, de développer le télétravail, afin que les citadins puissent venir s'installer sur notre territoire, de développer le tourisme et l'économie, avec la venue de nouvelles entreprises.

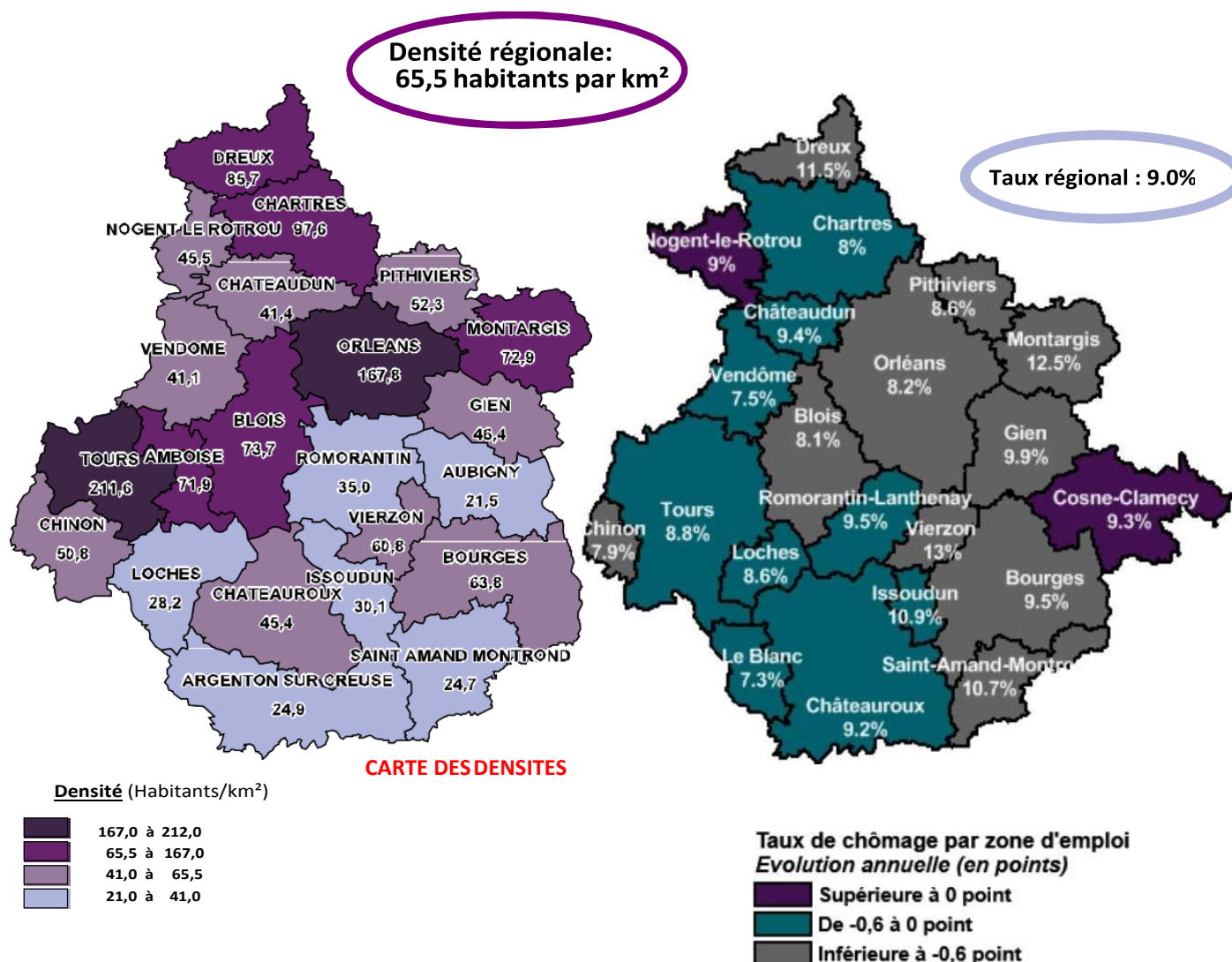
### Le bassin d'emploi :

Le bassin d'emploi de Nogent est situé dans le département de l'Eure-et-Loir et comprend 53 communes.

Les villes clés du bassin sont : **Nogent-le-Rotrou**, La Loupe, **Authon-du-Perche**, **Margon**, La Bazoche-Gouet.

Le bassin d'emploi de Nogent-le-Rotrou compte 37 523 habitants soit 1,5% de la population de la région Centre-Val de Loire.

La densité de la population est de 45,5 hab. /km<sup>2</sup> dans le bassin d'emploi de Nogent-le-Rotrou alors qu'elle est de 65,5 hab. /km<sup>2</sup> au niveau régional.



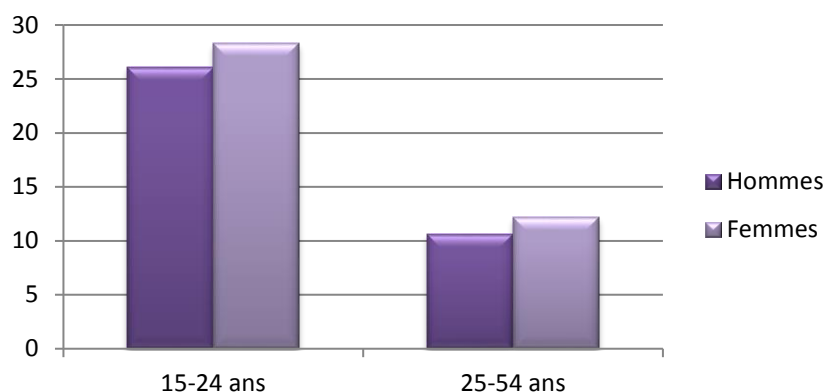
Source : Insee / RP 2012

### Un taux de chômage équivalent à celui du département :

Au premier trimestre 2017, le taux de chômage dans le bassin de Nogent-le-Rotrou est de 9,0% équivalent à celui du département de l'Eure-et-Loir, qui sur un an diminue de -0,6 point.

Sur la région Centre-Val de Loire, le taux de chômage est de 9,0% et diminue sur un an de -0,7 point.

### Taux de chômage



Source : Insee, RP2014 exploitation complémentaire lieu de travail, géographie au 01/01/2016 (19 communes).

En 2014, sur la Communauté de Communes du Perche, les 15-24 ans sont les plus touchés par le chômage. 28,3% pour les femmes et 26,1 % pour les hommes.

Dans le bassin d'emploi de Nogent-le-Rotrou, 15,8% des demandeurs d'emploi en catégorie ABC ont moins de 25 ans contre 14,0% au niveau régional.

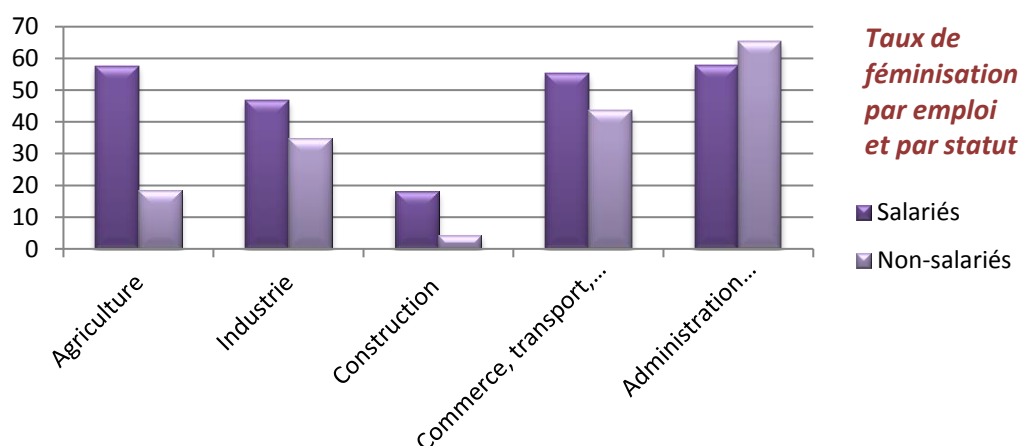
8,2% des demandeurs d'emploi du bassin d'emploi de Nogent-le-Rotrou résident dans un quartier prioritaire de la ville contre 13,0% au niveau régional.

### Un fort pourcentage d'ouvriers :

**Les ouvriers sont sur-représentés avec 31,8% dans le bassin d'emploi de Nogent-le-Rotrou, contre 26,4% dans la région Centre-Val de Loire.**

**Le taux d'activité des 15-64 ans est de 74,2% dans le bassin d'emploi de Nogent-le-Rotrou et de 73,8% dans la région Centre-Val de Loire.** Le niveau de la main d'œuvre locale est plutôt bas.

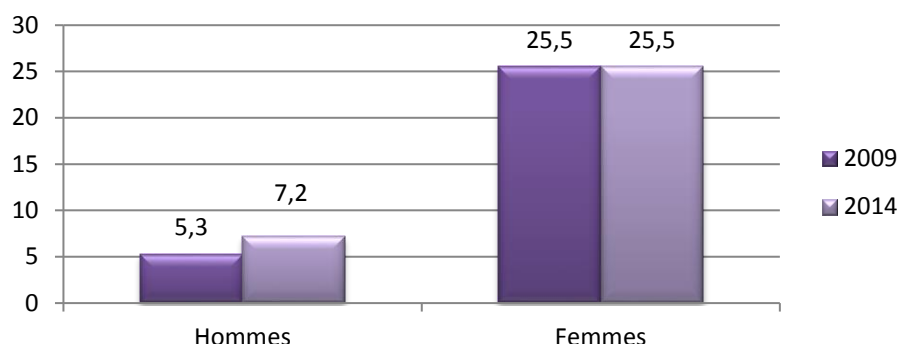
**Le taux de féminisation** est particulièrement élevé sur les secteurs de l'agriculture, du commerce, de l'administration et de l'industrie.



Source : Insee, RP2014 exploitation complémentaire lieu de travail, géographie au 01/01/2016 (19 communes).

## Une augmentation du travail à temps partiel pour les hommes :

### Part des salariés de 15 ans ou + à temps partiel



**25,5% des femmes travaillent à temps partiel.** Ce taux est équivalent à celui de 2009, par contre depuis 2009, le travail à temps partiel est en augmentation chez les hommes.

Dans le bassin d'emploi de Nogent-le-Rotrou, 67% des déclarations préalables à l'embauche (DPAE) concernent l'intérim, proportion nettement plus importante que celle du Centre-Val de Loir qui est de 57,7%.

Selon l'enquête de besoin en main d'œuvre 2017, 740 projets de recrutement sont envisagés dans le bassin d'emploi de Nogent-le-Rotrou. 18,6% des établissements déclarent des projets de recrutement.

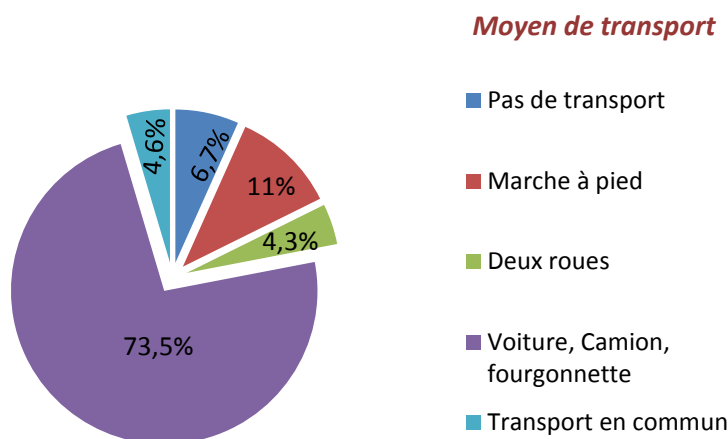
### Les différentes catégories professionnelles

Population de 15 ans ou plus (année 2014)	Hommes	Femmes	Part en % de la population âgée de		
			15 à 24 ans	25 à 54 ans	55 ans ou +
<b>Ensemble</b>	<b>7 168</b>	<b>7 830</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Agriculteurs exploitants</b>	182	44	0,0	3,1	0,6
<b>Artisans, commerçants, chefs d'entreprise</b>	330	141	1,1	5,5	1,8
<b>Cadres et professions intellectuelles supérieures</b>	445	267	0,2	9,1	2,4
<b>Professions intermédiaires</b>	728	858	5,7	21,0	3,5
<b>Employés</b>	652	1 723	21,3	27,9	5,2
<b>Ouvriers</b>	1 680	636	22,0	27,3	4,7
<b>Retraités</b>	2 567	3 267	0,0	0,3	77,9
<b>Autres personnes sans activité professionnelle</b>	582	894	49,7	5,9	3,8

Sources : Insee, RP2014 exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2016.

Les catégories socio-professionnelles les plus représentées sont celles des retraités avec 39% et celles des ouvriers et des employés avec 31%.

## La voiture est le principal moyen de transport :



Source : Insee, RP2014 exploitation principale, géographie au 01/01/2016

En 2014, 73,5% des actifs, sur la Communauté de Communes, utilisent la voiture comme moyen de locomotion pour se rendre au travail. 11% se trouvent à proximité de leur travail et peuvent s’y rendre à pied. L’utilisation du transport en commun ne représente que 4,6%.

## Un accompagnement adapté pour les jeunes du territoire :

Dans le cadre des actions en faveur de l’emploi et de l’insertion des jeunes, la Communauté de Communes du Perche est adhérente à **la MILOS (Mission Locale)** qui a pour mission de favoriser l’emploi pour les jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, qualifiés ou non, sur l’arrondissement de Nogent, inscrits ou non comme demandeurs d’emploi et au Comité de Bassin d’Emploi (CBE).

La MILOS leur propose un accueil et un suivi personnalisé, une aide à l’orientation et au choix professionnel, un accompagnement dans leurs projets de formation, un accompagnement individualisé pour l’accès à l’emploi, des mesures pour lever les différents freins à l’insertion professionnelle (santé, mobilité), des aides financières visant à sécuriser les parcours, des informations sur leurs droits, la citoyenneté, la culture...

Les jeunes se rendent à la Mission locale de manière volontaire et sont accueillis par une conseillère qui les suit tout au long de leur parcours. Au cours de leur entretien, l’une des onze conseillères aide le jeune à s’orienter et détermine avec lui les moyens à mobiliser pour réaliser toutes les démarches et parvenir à s’insérer dans le monde du travail.

	2014	2015	2016	2017
<b>Nombre de jeunes en 1<sup>er</sup> accueil*</b>	94	135	133	<b>109</b>
<b>Nombre de jeunes accompagnés</b>	300	319	354	<b>326</b>
<b>Nombre de jeunes en contact</b>	307	325	487	<b>443</b>

\*le 1<sup>er</sup> accueil est l’ouverture du dossier d’un jeune qui n’est pas inscrit ou qui n’a pas été revu depuis 2 ans.



Zone prioritaire	Nb jeunes en 1er accueil		Nb jeunes en 1er accueil
	F	H	
Hors Zone QPV ou ZRR	37	55	92
est QPV*	4	11	15
est ZRR (Zone rurale)	2	0	2
<b>Total général</b>	<b>43</b>	<b>66</b>	<b>109</b>

\*Le quartier prioritaire de la ville est le quartier du Val situé aux Gauchetières à Nogent-le-Rotrou.

Age 1er accueil (tranche)	Nb jeunes en 1er accueil		Nb jeunes en 1er accueil Total
	F	H	
Mineurs	6	16	22
18-21	25	38	63
22-25	12	12	24
<b>Total général</b>	<b>43</b>	<b>66</b>	<b>109</b>

Age à période (tranche)	Nb jeunes accompagnés		Nb jeunes accompagnés Total	Nb jeunes en contact		Nb jeunes en contact Total
	F	H		F	H	
Mineurs	18	30	48	19	34	53
18-21	76	89	165	106	103	209
22-25	60	47	107	86	79	165
26+	3	3	6	9	7	16
<b>Total général</b>	<b>157</b>	<b>169</b>	<b>326</b>	<b>220</b>	<b>223</b>	<b>443</b>

313 jeunes de Nogent-le-Rotrou sont suivis par la Milos soit 71%.

Situation familiale	Nb jeunes accompagnés				Nb jeunes accompagnés
	0 - Sans Enfant	1 enfant	2 enfants	3 enfants et plus	
Célibataire	275	5	2		282
Divorcé(e)		1			1
Marié(e)	3	0	1		4
Pacs	1				1
Séparé(e)		3	2		5
Vie maritale	22	4	6	1	33
<b>Total général</b>	<b>301</b>	<b>13</b>	<b>11</b>	<b>1</b>	<b>326</b>

9% des jeunes suivis par la MILOS ont des enfants à charge.

Savoirs de base	Nb jeunes accompagnés		Nb jeunes accompagnés
	F	H	
A vérifier	11	27	38
Acquis	141	136	277
Non acquis	5	6	11
<b>Total général</b>	<b>157</b>	<b>169</b>	<b>326</b>

Chaque phase d'accompagnement comporte des périodes de formation, des situations professionnelles, des actions spécifiques dans le cadre de l'accompagnement social et professionnel et des actions portés par d'autres organismes susceptibles de contribuer à l'accompagnement.

La Mission locale accompagne le jeune de façon intensive et personnalisée en construisant avec lui un parcours dynamique, individuel et collectif, combinant expériences de travail, élévation du niveau de connaissances et de compétences et suivi social.

Moyen de locomotion	Nb jeunes accompagnés		Nb jeunes accompagnés
	F	H	
Aucun	19	14	33
Automobile	51	55	106
Autre	2	2	4
Cyclomoteur	5	22	27
Moto (+ de 50 cm3)		0	0
Transport en commun	72	61	133
Transport scolaire	0		0
Vélo	8	15	23
<b>Total général</b>	<b>157</b>	<b>169</b>	<b>326</b>

Type hébergement	Nb jeunes en contact
-	1
autre	1
autres foyers	1
hébergement nomade	2
hébergé par amis	21
hébergé par famille	28
hébergé par parents	224
logement autonome	162
sans hébergement	3
<b>Total général</b>	<b>443</b>

## d) Habitat et urbanisme

### *Vers une réhabilitation du quartier des Gauchetières*

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'**office H.L.M Nogent Perche habitat** (office de l'habitat) a été rattaché à la Communauté de Communes du Perche. Il gère **1 368 logements** sur Nogent-le-Rotrou soit 23% de la totalité du parc de logements de la commune, taux supérieur à celui requis qui est de 20%.

- **1 352 logements sur la commune de Nogent-le-Rotrou** sont répartis comme suit : 148 sur le plateau saint Jean (85 collectifs - 63 individuels); 161 au centre-ville (114 collectifs - 47 individuels); 62 au Terres Fortes (33 collectifs - 29 individuels); 981 au Gauchetières (953 collectifs - 28 individuels) dont 852 sont situés sur le quartier du Val (recensés quartier politique de la ville). 74% du parc de logements sociaux est concentré sur le quartier des Gauchetières mais la vacance y est forte (15%).

- **16 logements sur la commune de Margon** (16 individuels et intermédiaires).

La réhabilitation de logements est en cours ou à venir sur tous les quartiers de Nogent-le-Rotrou, dont :

- 13 logements individuels Rue Paul Langevin
- 4 logements individuels Rue Saint Lazare
- Réhabilitation de 13 logements individuels au Plateau Saint Jean
- Réhabilitation de 17 logements individuels au Gauchetières
- Réhabilitation de 16 logements collectifs Passage des Sorbiers
- Réhabilitation de 20 logements collectifs Rue Gouverneur



**Le nombre de logements habitables actuellement est de 1 231 soit 21% du parc.**

Une commission d'attribution de logements composée d'administrateurs se réunit une fois toutes les 3 semaines :

- 276 demandes de logements en 2015 (214 demandes extérieures et 62 demandes de mutation interne). Les demandes portent prioritairement sur des logements individuels.

- 282 décisions d'attribution en 2015 qui se sont traduites par 123 baux de location pour les demandes externes et 23 pour les demandes internes. 40% des attributions sont refusées car elles correspondent à des logements collectifs.

En 2014, le parc de logements à Nogent le Rotrou est réparti de la manière suivante : 55,5% des résidences principales sont occupées par des propriétaires, 43,2% par des locataires (dont 17,7% en HLM), 1,4% sont logés gratuitement.

Nogent le Rotrou est une ville qui attire des populations en transit qui ne se fixent pas, ou pour quelques années seulement. 52,6% de la population habite dans son logement depuis plus de 10 ans.

Dans les autres communes de la Communauté de Communes, **Habitat Eurélien** gère **84 logements** (à Authon-du-Perche, Beaumont-les-Autels, Brunelles, Chapelle-Royale, Coudray-au-Perche et Miermaigne) et **SA Eure et Loir habitat** **11 logements** (à Beaumont-les-Autels, Chapelle-Royale et Luigny).

Certaines communes ont fait le choix d'une gestion municipale pour leurs logements sociaux.

*Une augmentation des résidences secondaires :*

	2009			2014			Evolution 2009-2014		
	Résid. Princip.	Résid. Second.	Log. Vac.	Résid. Princip.	Résid. Second.	Log. Vac.	Résid. Princip.	Résid. Second	Log Vac.
<b>Argenvilliers</b>	149	54	4	151	55	10	2	1	6
<b>Authon-du-Perche</b>	558	62	69	560	64	79	2	2	10
<b>Beaumont-les-Autels</b>	207	44	22	194	49	20	-13	5	-2
<b>Béthonvilliers</b>	55	23	8	58	22	8	3	-1	0
<b>Brunelles</b>	216	47	16	227	40	13	11	-7	-3
<b>Champrond-en-Perchet</b>	172	8	5	169	11	5	-3	3	0
<b>Chapelle-Royale</b>	159	55	8	146	53	22	-13	-2	14
<b>Charbonnières</b>	118	61	19	118	62	21	0	1	2
<b>Coudray-au-Perche</b>	147	38	12	143	39	13	-4	1	1
<b>Les Autels-Villevillon</b>	66	61	7	69	63	4	3	2	-3
<b>Les Etilleux</b>	94	25	7	89	30	15	-5	5	8
<b>La Gaudaine</b>	71	25	6	74	25	5	3	0	-1
<b>Luigny</b>	179	64	19	179	61	33	0	-3	14
<b>Margon</b>	539	12	34	589	28	40	50	16	6
<b>Miermaigne</b>	86	42	12	90	39	10	4	-3	-2
<b>Nogent-le-Rotrou</b>	5 252	120	715	4 939	162	712	-313	42	-3
<b>St Bomer</b>	81	21	17	90	19	15	9	-2	-2
<b>St Jean Pierre-Fixte</b>	109	12	8	114	16	8	5	4	0
<b>Soizé</b>	132	52	13	132	55	20	0	3	7
<b>Souancé-au-Perche</b>	227	50	23	236	48	21	9	-2	-2
<b>Trizay Coutretôt St Serge</b>	183	22	8	184	24	9	1	2	1
<b>Vichères</b>	127	51	10	125	48	9	-2	-3	-1
<b>Total CdC</b>	<b>8 927</b>	<b>949</b>	<b>1042</b>	<b>8676</b>	<b>1 013</b>	<b>1 092</b>	<b>-251</b>	<b>64</b>	<b>50</b>

Le nombre de résidences principales a légèrement baissé, depuis 2009. En comparaison, celui des résidences secondaires a augmenté ainsi que celui des logements vacants.

Sur la Communauté de Communes : 66% sont propriétaires, 32% sont locataires dont 12 % en HLM et 1,5% de ménages sont logés gratuitement. 57% des ménages habitent dans leur logement depuis 10 ans ou plus et un tiers est installée depuis 2 à 4 ans.

	2014	%						
Nombre de ménages	8 676	100	Ancienneté dans le logement en 2014	Nombre de ménages	Part des ménages en %			
Propriétaires	5 741	66,2				Ensemble	8 672	100,0
Locataires	2 801	32,3				Depuis moins de 2 ans	972	11,2
Dont d'un logement HLM (loué vide)	983	11,3				De 2 à 4 ans	1 419	16,4
Logé gratuitement	134	1,5				De 5 à 9 ans	1 372	15,8
Catégories et types de logements	10 747	100				10 ans ou plus	4 909	56,6
Maisons	8 129	75,6						
Appartements	2 618	24,4						

Sources : Insee, RP2009 (géographie au 01/01/2011) et RP2014

(géographie au 01/01/2017) exploitations principales.

Le nombre de maisons est nettement plus important que celui des appartements.

65,1% des logements ont été construits depuis l'après-guerre (depuis 1946).

Le territoire du Perche, en comparaison au reste du département est fortement touché par l'habitat potentiellement indigne.

### **Des départs vers les communes rurales voisines de l'Orne sont constatés car l'offre de logements individuels y est plus développée.**

En matière d'urbanisation, la compétence **PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)** et documents d'urbanisme, jusqu'alors communale, a été transférée le 27 mars 2017 à la Communauté de Communes. Dans l'attente d'un document d'urbanisme unique à l'échelle des 22 communes du territoire (PLUI) qui posera les règles générales d'utilisation du sol, les documents d'urbanisme communaux s'appliquent. Leurs évolutions (procédures simplifiées, de modifications ou de mises en compatibilité) seront menées par la Communauté de Communes du Perche, en lien étroit avec les communes concernées.

Plusieurs projets de lotissements sont en cours ou achevés avec des lots à acquérir :

- A Saint-Jean-Pierre-Fixte, au lotissement de la Boulaye.
- A Champrond-en-Perchet.
- A Nogent-le-Rotrou, « le Clos Verger » avec 25 parcelles, viabilisées et reliées à l'assainissement
- A Margon, 3 lotissements : « La Cour Jovet » avec 18 lots, « La Joletterie » avec 10 lots et « Le Rocher » avec 10 lots.



Autre compétence transférée à la Communauté de Communes, le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage. Cette aire comprend 19 emplacements et est située sur la RD 370, en direction de Mâle (61), à proximité de la RN 23.

La Communauté de Communes du Perche s'engage également dans l'amélioration de l'habitat et de lutte contre la précarité énergétique. Depuis 2014, des permanences « **j'éco-RENOV dans le Perche** », et « **Habiter mieux** » ont lieu à la Communauté de Communes du Perche. Elles ont pour principale mission d'accompagner les particuliers et les collectivités sur l'amélioration de l'habitat en lien avec des économies d'énergie, d'adaptation de l'habitat aux personnes à mobilité réduite, des travaux de mise aux normes et de mise en sécurité et de gros travaux de réhabilitation.

La Communauté de Communes soutient directement les particuliers en abondant de 500€/projet complété par les autres aides possibles (ANAH...).

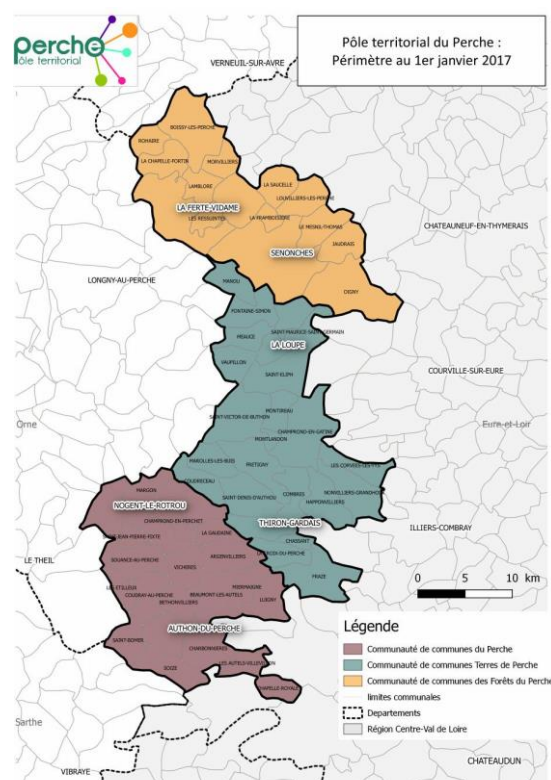
La Communauté de Communes du Perche est adhérente au Pôle territorial du Perche qui remplace le Pays du Perche d'Eure et Loir, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Le PETR regroupe 61 communes, 3 intercommunalités pour un total de 42 234 habitants et 1009 km<sup>2</sup>.

A la différence du Pays, qui n'exerçait pas réellement de « compétences », le PETR peut bénéficier d'un véritable transfert de compétence de la part des EPCI membres.

Le PETR du Perche d'Eure-et-Loir a ainsi acquis, dès sa création, trois compétences lui ont été transférées par ses communautés de communes membres : **la promotion économique, le tourisme** (coordination de l'offre touristique intercommunale) et **l'urbanisme** (dont l'élaboration d'un SCoT) document pour permettre le développement du territoire. A ces compétences se sont ajoutées en juillet 2016 **la transition écologique et énergétique** (dont la création d'une plateforme de rénovation énergétique de l'habitat).

Le Pôle a également mis en place un service d'instruction des autorisations d'urbanisme agissant par voie de convention auprès des communes ayant besoin de recourir à un service instructeur (29 communes en 2017).



## e) Equipements et services

### Des équipements de santé en diminution



Il y a peu d'équipements de santé sur le territoire.

Il n'y a qu'un seul hôpital. Fermé en juin 2003, la maternité a été remplacée par un centre périnatal qui est situé dans les locaux de l'hôpital.

A ce jour, 15 praticiens sont installés à la Maison de Santé pluridisciplinaire de Nogent-le-Rotrou.

## Un territoire pourvu en infrastructures



La Communauté de Communes est bien dotée en infrastructures, ce qui pourrait permettre le développement d'activités de loisirs sportives et /ou culturelles sur tout le territoire.



## Des acteurs locaux qui contribuent à la vie locale



### Légende :

#### Associations culturelles



Theâtre



Musique



Ludothèque



**De 2 à 5 associations  
ou activités**



**Plus de 5 associations  
ou activités**

#### Associations sportives



Gym



Tennis de Table



Paintball



**De 2 à 5 associations/activités**



**Plus de 5**

Foot, volley, tennis, gym,  
badminton, rugby., athlétisme, hand, cyclisme, boxe, judo, danse, ping-pong, haltérophilie...

Sur la Communauté de Communes, beaucoup d'acteurs locaux œuvrent dans le domaine sportif, social et culturel et sont bien répartis sur l'ensemble du territoire. Ils contribuent à la dynamique locale du territoire.

## Un réseau d'acteurs impliqués sur le territoire



### Légende :

#### Associations sociales

- |   |                             |   |                    |   |                         |
|---|-----------------------------|---|--------------------|---|-------------------------|
|  | Association des familles    |  | Croix rouge        |  | Jeunes Sapeurs Pompiers |
|  | ATD Quart Monde             |  | Secours catholique |   |                         |
|  | Bien Vivre aux Gauchetières |  | Les restos du cœur |   |                         |
|  | DMR                         |   |                    |   |                         |

















Des personnes ressources (professionnels et bénévoles) investies depuis plusieurs années sont identifiées par les habitants et constituent un réseau majeur pour le territoire.



## Les écoles, collèges, lycées, structures d'accueil...



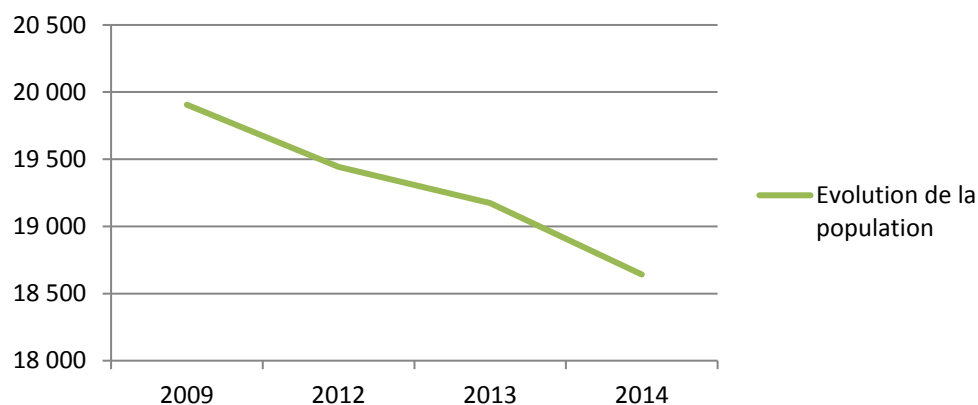
### Légende :

- |   |  |   |                            |  |  |
|---|--|---|----------------------------|--|--|
|  | Multi-Accueil<br>« Le Carrousel »          |  | Ecole Maternelle           |   | Institut André Beulé                       |
|  | Maison assistantes<br>maternelles (MAM)    |  | Ecole Elémentaire          |   | Institut Médico-Educatif<br>Antoine Fauvet |
|  | Relais assistantes<br>maternelles (RAM)    |  | Collège                    |   | Accueil de Loisirs                         |
|  | LAEP                                       |  | Lycée                      |  | Les lutins du Parc                         |
|  | Association d'assis-<br>tantes maternelles |  | Maison Familiale<br>rurale |   | Maison du Tertre                           |
|   |  |   |                            |   | Point Information Jeunesse                 |

## B. La situation démographique

### a) Données démographiques

*Une population en baisse :*



Population municipale	2009	2012	2013	2014	Ecart 2013-2014	Ecart 2009-2014
Argenvilliers	371	360	353	345	-8	-26
Authon-du-Perche	1 295	1 289	1 265	1 240	-25	-55
Beaumont –les-Autels	501	436	435	426	-9	-75
Béthonvilliers	140	147	145	137	-8	-3
Brunelles	553	566	568	567	-1	14
Champrond-en-Perchet	401	397	395	397	2	-4
Chapelle-Royale	365	319	314	310	-4	-55
Charbonnières	258	259	257	257	0	-1
Coudray-au-Perche	378	380	368	357	-11	-21
Les Autels Villevillon	153	170	165	160	-5	7
Les Etilleux	234	244	233	222	-11	-12
La Gaudaine	179	175	173	176	3	-3
Luigny	416	428	403	377	-26	-39
Margon	1 191	1 267	1 265	1 233	-32	42
Miermaigne	224	226	225	222	-3	-2
Nogent-le-Rotrou	11 121	10 643	10 496	10 130	-366	-991
St Bomer	204	211	209	206	-3	2
St Jean- Pierre -Fixte	282	284	277	270	-7	-12
Soizé	306	314	306	298	-8	-8
Souancé	546	542	545	542	-3	-4
Trizay-Coutretôt-St-Serge	470	470	463	456	-7	-14
Vichères	318	316	314	314	0	-4
<b>Total CdC</b>	<b>19 906</b>	<b>19 443</b>	<b>19 174</b>	<b>18 642</b>	<b>-532</b>	<b>-1 264</b>

(Source : Insee, RP2009 et RP2014 exploitations principales en géographie au 01/01/2017)

En 2014, La population totale de la Communauté de Communes du Perche qui compte 18 642 habitants, a perdu **1 264 habitants** de 2009 à 2014.

Toutes les communes de la Communauté de Communes du Perche enregistrent une diminution de la population excepté les communes de Margon et Brunelles qui voient leur population augmenter. Nogent-le-Rotrou enregistre la baisse la plus importante avec près de 1 000 habitants en moins.

Un des défis de ce territoire sera de proposer une qualité de vie et de services, afin de fixer et attirer une population jeune là où un vieillissement est constaté.

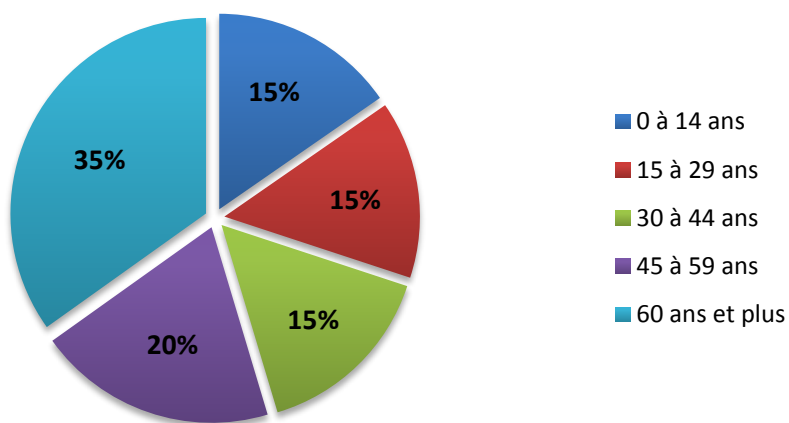
### Une population vieillissante :

#### Répartition par tranche d'âge

	Hommes	Femmes
<b>CC du Perche</b> (19 communes)	<b>8 630</b>	<b>9 165</b>
0 à 14 ans	1 460	1 272
15 à 29 ans	1 419	1 198
30 à 44 ans	1 315	1 409
45 à 59 ans	1 733	1 785
60 à 74 ans	<b>1 630</b>	<b>1 920</b>
75 ans et plus	<b>1 073</b>	<b>1 580</b>

(Source : Insee, RP2014 exploitation principale, géographie au 01/01/2016.)

#### Population par tranche d'âge en %



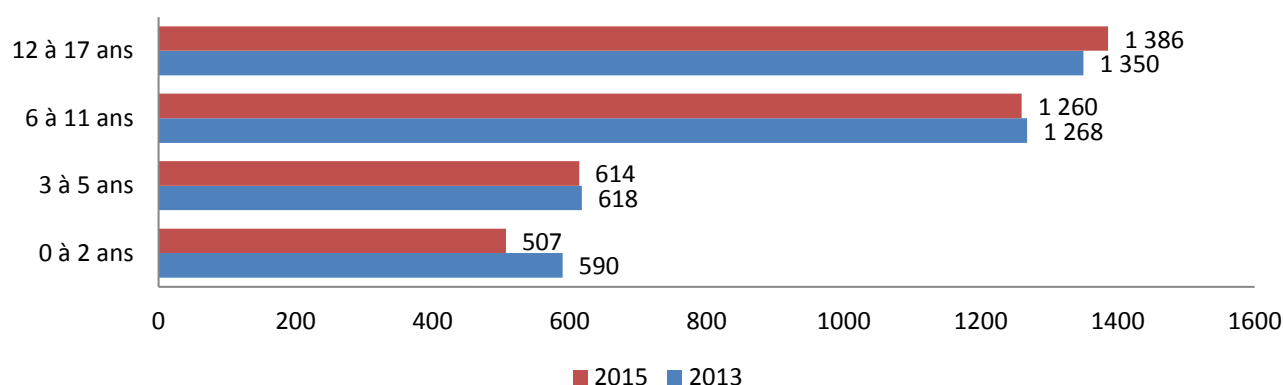
(Sources : Insee, RP2009 et RP2014 exploitations principales en géographie au 01/01/2016 (19 communes))

Sur la Communauté de Communes du Perche, les enfants de moins de 18 ans sont répartis comme suit : 28,6% de moins de 6 ans, 35% de 6-11 ans et 36,4% de 12-17 ans (données caf 2016).

En Eure et Loir, les enfants de moins de 18 ans sont répartis comme suit : 33% de moins de 6 ans, 29% de 6-11 ans et 38% de 12-17 ans.

La part des plus de 60 ans, sur la Communauté de Communes augmente. Elle représente plus du tiers de la population soit 35%, alors que le taux est de 25% en Eure et Loir.

## Une augmentation des jeunes entre 12 et 17 ans



(Données Caf 28 et Insee 2016) (22 communes)

Une augmentation de la tranche d'âge 12-17 ans, depuis 2013, est à prendre en compte.

Légère baisse chez les 6-11 ans ainsi que chez les 3-5 ans entre 2013 et 2015.

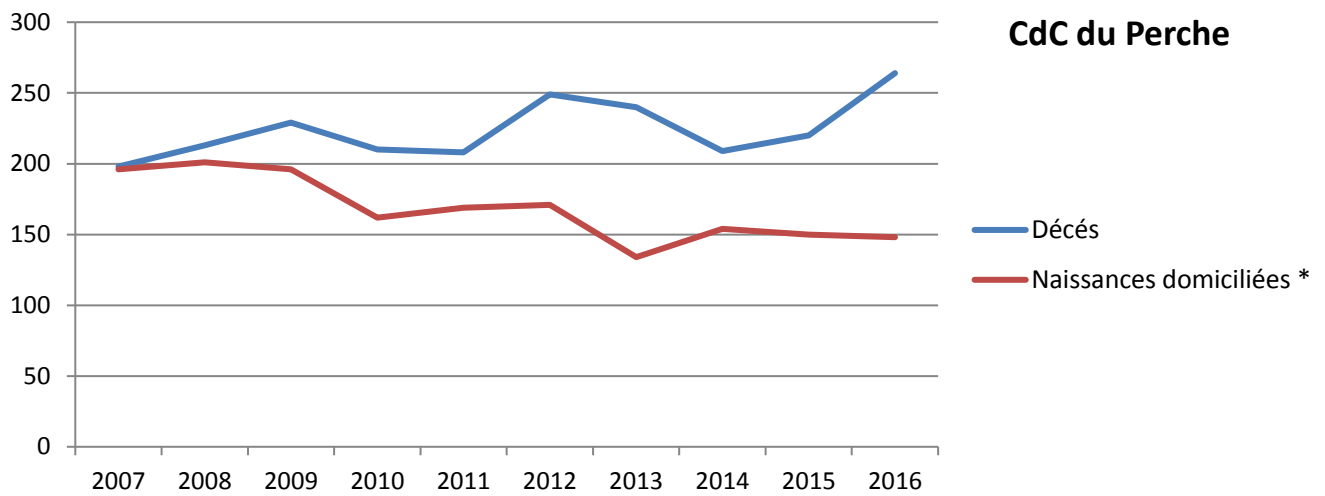
Une forte baisse chez les 0-2 ans qui va avoir des incidences sur les structures Petite Enfance.

## Répartition par communes et par tranche d'âges en 2015

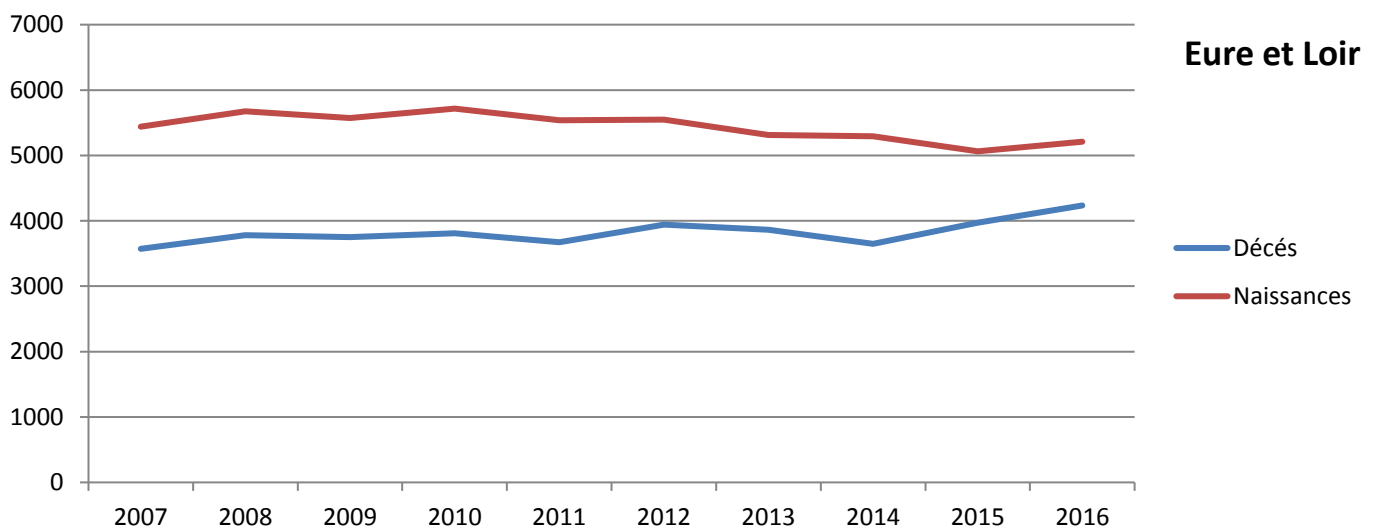
Communes	0/2 ans	3/5 ans	6/11 ans	12/17 ans	18/24 ans
Argenvilliers	7	9	32	25	17
Authon-du-Perche	35	47	74	78	66
Beaumont-les-Autels	15	18	27	33	26
Brunelles	21	27	46	43	37
Champrond-en-Perchet	11	8	35	21	13
Chapelle-Royale	10	8	19	17	29
Charbonnières	10	11	19	10	18
Coudray-au-Perche	13	16	33	17	27
Les Etilleux	12	10	19	21	17
Béthonvilliers	4	10	14	9	7
La Gaudaine	6	9	14	17	10
Luigny	8	10	26	22	16
Margon	31	31	82	83	56
Miermaigne	5	9	15	10	13
Nogent-le-Rotrou	241	325	619	798	866
Saint-Bomer	16	8	14	12	25
Saint-Jean-Pierre-Fixte	4	7	16	22	14
Soizé	14	10	20	21	23
Souancé-au-Perche	17	24	44	45	28
Vichères	9	4	36	34	13
Les Autels-Villevillon	6	2	18	16	6
Trizay-Coutretôt-St Serge	12	11	38	32	28
<b>Total</b>	<b>507</b>	<b>614</b>	<b>1 260</b>	<b>1 386</b>	<b>1 355</b>

(Données Caf 28 et Insee 2015)

## Un nombre de décès supérieur à celui des naissances



**\*Naissance domicilié : le lieu du domicile de la mère** (Source : Insee, statistiques de l'état civil).  
Les données d'une année N sont en géographie au 01/01/N+1.  
(Exemple : les données 2016 sont en géographie au 01/01/2017).



Le nombre de naissances baisse très légèrement depuis 2014 sur la Communauté de Communes, en comparaison les naissances sur le département de l'Eure et Loir sont en augmentation depuis 2015.

### Variation de la population entre 2009 et 2014

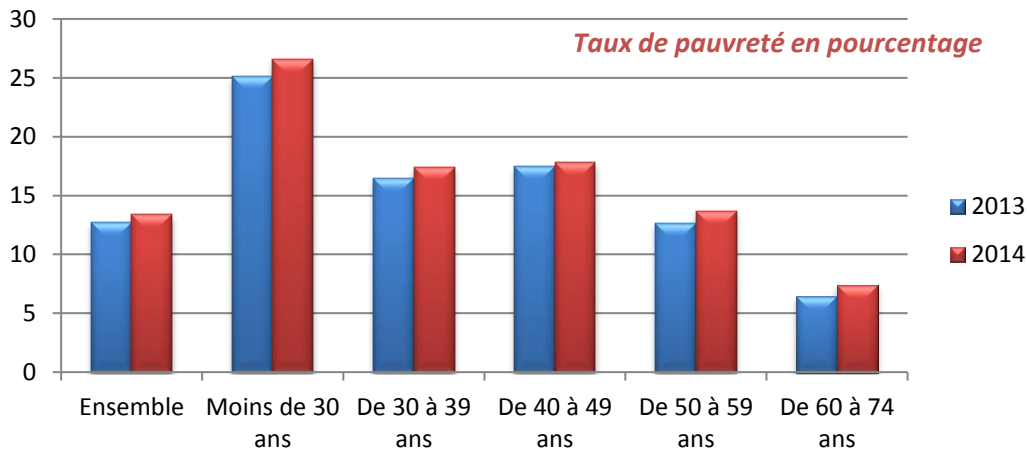
	CC du Perche*	Eure et Loir
<b>Taux annuel moyen</b>	-1,3%	0,4%
<b>dont variation due au solde naturel</b>	-0,3%	0,4%
<b>dont variation due au solde migratoire</b>	-0,9%	-0,0%

(Sources : Insee, RP2009 et RP2014 exploitations principales en géographie au 01/01/2016 (\*19 communes)).

### b) Revenus des familles

#### Un pourcentage important de familles à faibles revenus :

Le pourcentage de familles à bas revenus, sur la Communauté de Communes du Perche, selon les données Caf, est l'un des plus élevés de l'Eure et Loir (**38,57%**). Il est de 32,61% pour le département.



Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Cmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) en géographie au 01/01/2014 et au 01/01/2015

#### Une pauvreté des jeunes :

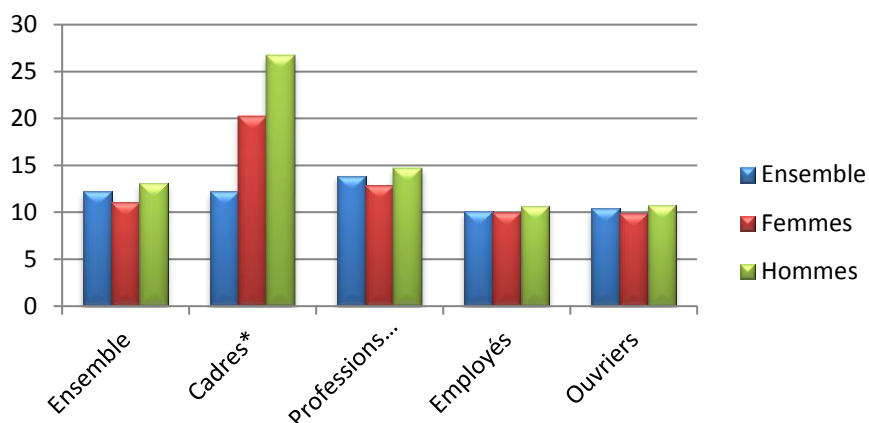
27% des moins de trente ans vivent en dessous du seuil de pauvreté.

Plus d'un quart des familles avec enfant sont sous le seuil de pauvreté (**871 € au 31/12/2017**).

Ce pourcentage est identique à celui du département.



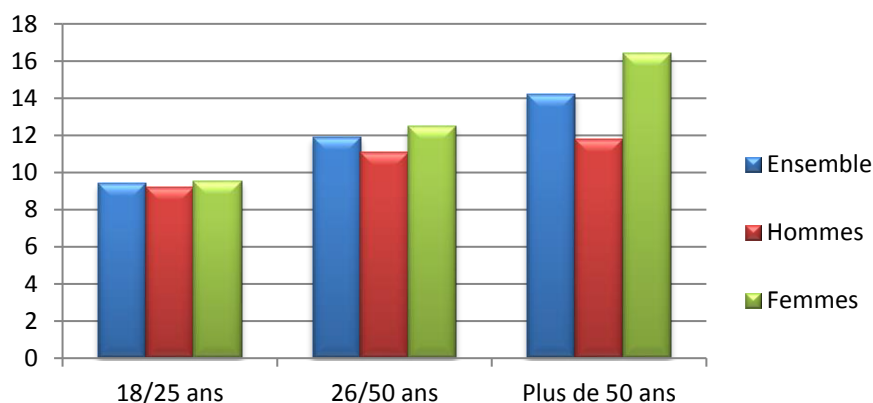
## Salaire net horaire moyen total (en €) par profession



\* Cadres, professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprises

Champ : Secteur privé et entreprises publiques hors agriculture. Source : Insee, DADS - fichier salariés au lieu de résidence en géographie au 01/01/2014.

## Salaire net horaire moyen total (en €) par tranche d'âge



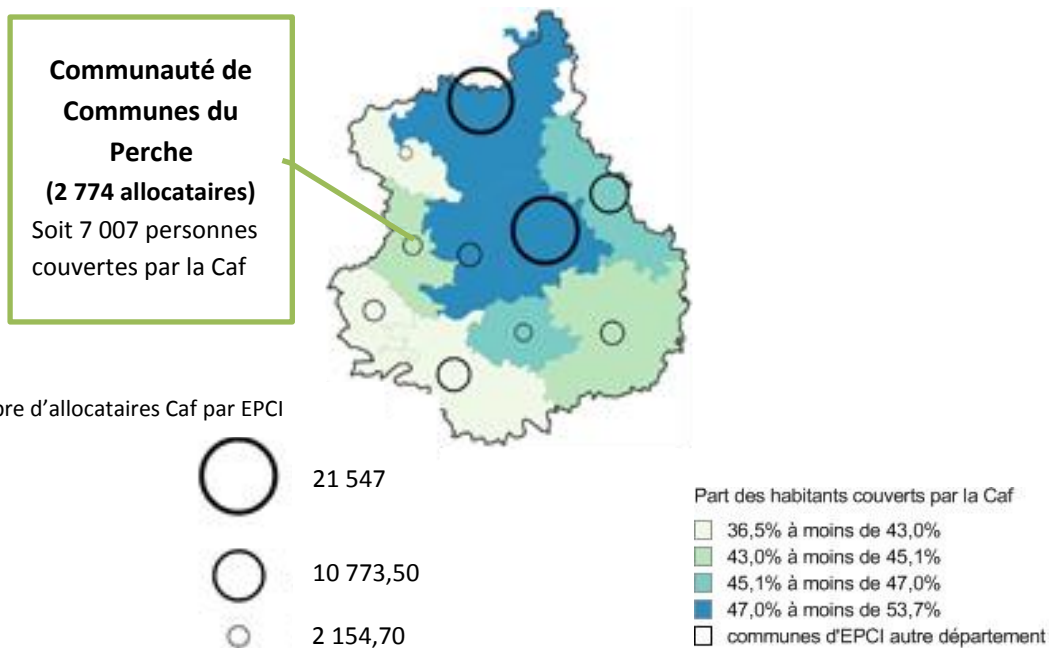
**Sur le département, en 2016, la prime d'activité concerne plus de 40% de jeunes de moins de 25 ans.**

Pour 18 % des foyers du département, l'allocataire est un jeune âgé de moins de 25 ans.

2016	Département		Région
	Allocataires	Part des foyers allocataires	
Bénéficiaires de la prime d'activité	<b>13 521</b>		
Avec majoration pour l'isolement	1 043	8 %	7%
Moins de 25 ans	2 464	18 %	18%
Isolés	6 717	50 %	51%
Montant moyen versé	<b>156 €</b>		153€

### c) Les familles du territoire

#### Nombre d'allocataires et taux de couverture de la population de la Caf



(Sources : Caf 31/12/2016 et Insee RP 01/01/2014)

Familles allocataires	2009 (19 communes)	2012 (19 communes)	2015 (22 communes)	2015 Eure et Loir	2016 (22 communes)
Nombres d'allocataires	<b>2 678</b>	<b>2 561</b>	<b>2 608</b>	<b>65 202</b>	<b>2 774</b>
	%	%	%	%	%
<b>En couple</b>	50,1	47,2	-	-	42,4
<b>Familles monoparentales</b>	15,2	16,6	-	18,7	16,1
<b>Familles nombreuses</b>	15,4	26,8	<b>20,7</b>	<b>19,1</b>	<b>25,3</b>

(Données Caf /Insee 2012/2015/2016)

En 2015, le taux de familles fragiles\*, sur la Communauté de Communes du Perche est de **14,84%** (ce qui correspond à 387 familles) et de **12,6%** sur le département d'Eure et Loir.

Sur ce territoire, le taux d'effort des familles\* est de **29,63%** contre 28,62% pour le département.

\*Familles fragiles : allocataires qui grâce aux prestations passent au-dessus du seuil des bas revenus.

\*Taux d'effort logement : somme des dépenses liées à l'habitation principale par rapport à la somme des revenus incluant les prestations.

Familles avec enfants âgés de moins de 25 ans	2014	%
<b>Ensemble</b>	<b>5 156</b>	<b>100,0</b>
<b>Aucun enfant</b>	3 051	59,2
<b>1 enfant</b>	920	17,8
<b>2 enfants</b>	766	14,9
<b>3 enfants</b>	337	6,5
<b>4 enfants ou plus</b>	83	1,6

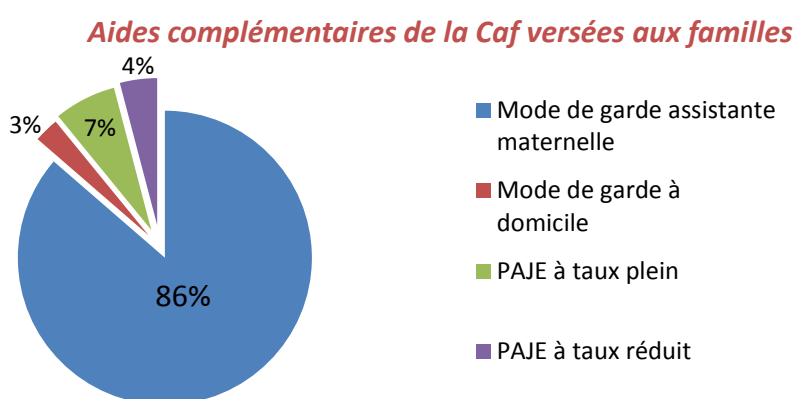
Sources : Insee, RP2009 (géographie au 01/01/2011) et RP2014 (géographie au 01/01/2016) exploitations complémentaires.

Enfant dont les parents sont bi-actifs ou dont l'unique parent est actif	2012 (19 communes)	%	2016 (22 communes)	%
<b>Enfant de 0 à 2 ans</b>	260	55,9	<b>271</b>	65,1
<b>Enfants de 3 à 5 ans</b>	327	67,7	280	69,8
<b>Enfants de 6 à 11 ans</b>	732	71,7	<b>761</b>	76,0
<b>Enfants de 12 à 17 ans</b>	684		<b>788</b>	

(Sources : SID bcerp / Caf 2012 et Caf 2016)

Allocataires avec QF < 150€	Allocataires avec QF de 150 à 299.99€	Allocataires avec QF de 300 à 449.99€	Allocataires avec QF de 450 à 599.99€	Allocataires avec QF de 600 à 749.99€	Allocataires avec QF >= 750€	Allocataires avec QF indéterminé
159	254	468	500	378	918	79

Source: FIC



Source: BCA (données Caf)

190 familles bénéficient du complément mode de garde assistante maternelle. Cela concerne 155 enfants de moins de 2 ans et 64 enfants de 3 à 5 ans.

15 familles bénéficient de la PAJE (prestation d'accueil du jeune enfant) à taux plein et concerne 24 enfants et 9 familles à taux réduit pour 13 enfants.



Petite-Enfance/Parentalité  
 Enfance  
 Jeunesse/Animation Vie Sociale



## II. L'analyse de l'offre et des besoins sur le territoire

### C. L'offre sur le territoire

La Communauté de Communes du Perche a parmi ses compétences l'Enfance Jeunesse et le transport scolaire et périscolaire. Les compétences « Petite Enfance » et « scolaire » appartiennent aux communes. Par contre, le relais assistants maternels (RAM) itinérant est géré par la Communauté de Communes.

#### a) La petite enfance

Malgré une politique de diversification des modes d'accueil, l'offre prépondérante sur la Communauté de Communes du Perche reste majoritairement l'accueil individuel proposé par les assistantes maternelles.

**Le Relais Assistantes Maternelles** a été créé en mars 2009 pour rompre l'isolement des professionnelles de l'accueil individuel du jeune enfant, d'où l'importance de son itinérance sur différents sites du territoire. Il est géré par une professionnelle sur un équivalent temps plein. Il a pour mission l'information auprès des familles sur les différents modes d'accueil et la mise en relation de l'offre et la demande.

Le CCAS de Nogent-le-Rotrou qui gère le Multi-Accueil et reçoit les demandes d'accueil collectif, renvoie toutes les demandes non prises en charge vers le Relais. Ce qui permet aux parents de trouver un mode de garde rapidement.

#### Répartition des activités professionnelles

	<b>Lundi</b>	<b>Mardi</b>	<b>Mercredi</b>	<b>Jeudi</b>	<b>Vendredi</b>	<b>Samedi</b>
<b>Matin (horaires)</b>	<b>9h-13h15</b> Animation collective <b>Beaumont – les-Autels</b>	<b>9h-12h30</b> Animation collective <b>Pôle Enfance</b>	<b>9h-12h</b> Administration ou partenariat	<b>9h-12h30</b> Animation collective <b>Pôle Enfance</b>	<b>9h-12h30</b> Animation collective <b>Authon-du-Perche</b>	Occasionnel
<b>Après-midi (horaires)</b>	<b>14h00-17h45</b> Permanence et administratif	<b>13h15-17h45</b> Permanence et administratif		<b>13h15-17h45</b> Permanence et administratif	<b>13h15-17h45</b> Permanence et administratif	
<b>Total heures</b>	8h00	8h00	3h	8h00	8h00	

De 2014 à 2017, 168 familles ont été accueillies au RAM. 98 familles ont assisté à un événement organisé au sein du Ram (spectacle de fin d'année civile et sortie de fin d'année scolaire).

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2015, le Relais Assistantes Maternelle est installé au Pôle Enfance Jeunesse à Nogent-le-Rotrou, son aménagement contribue à sa progression et a permis un travail en étroite collaboration avec le LAEP (lieu accueil enfants-parents) La Luciole. Une mutualisation des locaux et du matériel a été mis en place dès l'ouverture du Pôle Enfance



Jeunesse et également pour la Salle René Soler d'Authon-du-Perche, où le LAEP Pomme Cannelle accueille le public le jeudi et le Relais le vendredi.

Des ateliers sont menés sur 3 sites.

Lieux d'implantation du Ram	Fréquence et nature des interventions dans ces lieux d'implantation
Argenvilliers-Beaumont-les-Autels (Foyer socioculturel)	1 atelier jeux par semaine
Nogent-le-Rotrou	2 ateliers jeux par semaine et 3 permanences
Authon-du-Perche (Salle René-Soler)	1 atelier jeux par semaine et 1 permanence



### ***Un taux de fréquentation qui augmente d'année en année :***

En 2017, le taux de fréquentation des ateliers est de 47,52%. 45 assistantes maternelles ont participé aux ateliers du Relais assistantes maternelles avec 143 enfants différents.

Une autre mission du RAM est d'accompagner les assistantes maternelles dans leur professionnalisation, dans l'exercice de leur métier et de leur proposer des temps d'animation (temps collectifs, ateliers d'éveil encadrés par la professionnelle ou par des intervenants musique, yoga, mouvements dansés, arts plastiques...). Il s'engagera prochainement dans l'accompagnement des assistantes maternelles qui voient leur activité professionnelle en baisse.

Sur 92 professionnelles en activités, 18 se sont formées sur l'année 2017/2018.

16 assistantes maternelles ont participé à différentes formations organisées sur deux séances chacune : formation sur « les troubles du langage, « sur les activités à moindre coût », et sur « l'accompagnement à la séparation ».

6 assistantes maternelles ont participé au groupe d'analyse de pratique professionnelle (GAPP), d'avril 2017 à mars 2018, à raison d'une séance par mois, soit douze séances encadré par une psychanalyste. Ces moments d'échanges leurs ont permis d'exposer leurs préoccupations, leur questionnement, leurs difficultés, leurs réussites...et de réfléchir ensemble à la meilleur façon d'appréhender certaines situations avec plus de recul et/ou un positionnement professionnel. Ce travail participe à la reconnaissance de leur activité mais aussi à une remise en cause de leurs pratiques professionnelles et à leur évolution.

Le RAM travaille avec différents partenaires : le Théâtre Buissonnier, la Ludothèque, la PMI, le Centre de Périnatalité, le Multi-accueil « le Carrousel du Tertre », des psychomotriciennes, une professeure de Yoga, le LAEP, le réseau des RAM du département, le collectif Petite Enfance...



Répartition du temps d'activité du professionnel du Ram	Nombre d'heures	100
Accueil physique	2h	5,72%
Accueil téléphonique	8h	22,85%
Temps collectifs et animations	12h50	35,71%
Travail administratif	8h	22,85%
Partenariat	3h	8,57%
Trajets	1h50	4,3%

Domiciliation des assistantes maternelles



**Légende :**

- 1 assistante maternelle
- 2 assistantes maternelles
- 3 assistantes maternelles
- 4 assistantes maternelles
- 6 assistantes maternelles
- 10 assistantes maternelles
- 46 assistantes maternelles

Il y a à ce jour 92 assistantes maternelles en activité sur le territoire communautaire pour 295 places d'accueil à la journée et 33 places en périscolaire soit au total 328 places.

Quatre enfants handicapés sont accueillis chez les assistantes maternelles du territoire, trois sont en périscolaire et un âgé de moins de 3 ans. Tous ont été accueillis dès leur plus jeune âge.

Actuellement, 43 places sont disponibles dont 13 places sur le secteur d'Authon-du-Perche.

Pour favoriser la socialisation des enfants accueillis, **trois associations d'assistantes maternelles** existent sur le territoire :

- « **Les Petits Loups** » à Souancé-au-Perche qui regroupent six professionnelles de communes rurales (Souancé-au-Perche, Beaumont-les-Autels, Argenvilliers et Coudray-au-Perche).

L'association a été créée en 2008, pour échanger, se conseiller entre assistantes maternelles sur la relation avec les parents, avec la PMI... et rompre l'isolement qu'elles ressentaient dans l'exercice de leur profession à domicile. Un local leur est attribué pour s'y retrouver deux fois par semaine et y faire des activités manuelles, des jeux...

L'association organise une bourse aux jouets, le Noël des enfants... et participe aux ateliers du Relais Assistantes Maternelles de Beaumont-les-Autels.

« La Farandole » à Nogent-le-Rotrou qui a été créée il y a environ vingt ans s'est scindée en 2016 en deux associations : « La Farandole » et « les Petits Pas Nogentais ».

- « **La Farandole** » regroupe 8 professionnelles dont 1 de Margon, 5 du Plateau Saint-Jean et 2 du centre-ville. Elles se réunissent tous les matins dans une salle mise à disposition par la mairie de Nogent-le-Rotrou, aux Gauchetières. Elles l'ont aménagé et équipé de matériel de motricité. Les enfants font des activités manuelles, de la peinture, de la motricité... Elles organisent des sorties : visite chez les pompiers pour les plus grands, baby poney à Margon, piscine tous les lundis matins, sortie au parc animalier de Pescheray au mois de juin... Elles fréquentent le RAM individuellement, ainsi que la bibliothèque, la ludothèque... Leur objectif est de se réunir pour échanger entre elles mais aussi pour que les enfants se sociabilisent et les connaissent, afin que les parents puissent les confier en cas de maladie ou d'absence de leur assistante maternelle à l'une ou à l'autre.

- « **Les Petits Pas Nogentais** » à Nogent-le-Rotrou qui compte 9 assistantes maternelles dont la moitié habite sur le quartier des Gauchetières n'ont plus de salle pour se réunir car en se séparant de l'association « La Farandole », elles l'ont laissé à leurs collègues ainsi que tout le matériel qu'elles avaient acquis lorsqu'elles étaient ensemble. Leur objectif est de faire des activités d'éveil avec les enfants sur le quartier et d'être en relation avec différents partenaires. Elles utilisent ponctuellement la salle de motricité de l'école maternelle Paul LANGEVIN, fréquentent la Ludothèque « Ludo'perche », la bibliothèque de l'association des familles, font des ateliers musicaux avec le Théâtre Buissonnier et participe au collectif Petite Enfance. Elles fréquentent régulièrement et individuellement les ateliers du RAM.

En 2010, une **Maison d'Assistantes Maternelles « La Farandole des Pioux-Pioux »** s'est installée dans un pavillon neuf, en location, à Authon-du-Perche. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 7h à 19h15. A ce jour, les agréments des 3 professionnelles, leur permettent un accueil de 12 enfants simultanément, âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans et demi. Elles acceptent des enfants en accueil régulier, occasionnel et d'urgence et en périscolaire quand cela est possible.

Un enfant qui est accueilli à la MAM est intégré au petit groupe d'enfants d'âges différents. Les nourrissons côtoient les plus grands et vice versa. Ces échanges constituent une richesse pour les enfants, à qui ils permettent de découvrir la socialisation avec ses règles.

Les assistantes maternelles mettent en place une organisation de travail afin de favoriser la relation individuelle et le suivi tout au long de la journée pour chacun des enfants et assurer une sécurité affective.

L'objectif de la MAM est de permettre aux enfants de « vivre ensemble » tout en respectant le rythme de chacun et aux professionnelles de travailler en équipe dans un espace dédié aux enfants.

Le taux de fréquentation est de 100%. Quand une place se libère, elle est reprise aussitôt. Les familles qui confient leur enfant sont artisans, agriculteurs, mais en majorité salariés et ouvriers. Peu d'enfants d'Authon-du-Perche sont accueillis à la MAM, ils viennent des communes avoisinantes : Les Autels Villevillon, St Bomer, Soizé, Coudray-au-Perche...

### ***Un nombre d'assistantes maternelles en baisse :***

#### **Baisse du nombre d'agrément**

103 assistantes maternelles étaient agréées par la Pmi en 2016 alors qu'il y en avait 127 en 2013. (Sources Pmi). De 2014 à 2017, il n'a été attribué que 8 agréments sur le territoire de la Communauté de Communes.

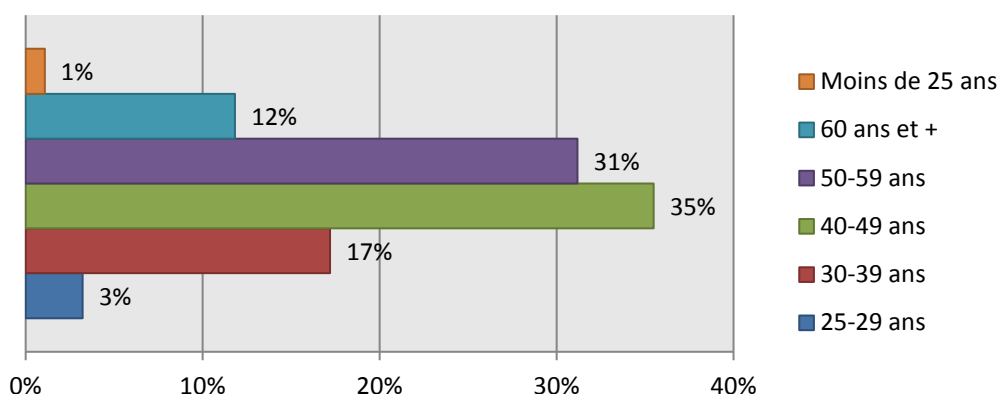
Si le nombre d'assistantes maternelles est en baisse en contrepartie, leur taux d'activité augmente.

En 2016, pour 86 assistantes maternelles en activité, le taux est de 83% alors qu'en 2013, le taux d'activité était de 69% pour 88 assistantes maternelles en activité. En 2017, le taux d'activité est de 93%.

34 acceptent de travailler en horaires atypiques, 26 accueillent des enfants en périscolaire, 22 prennent des enfants en cas d'urgence et 17 peuvent accueillir des enfants en situation de handicap.

On comptabilise 211 enfants âgés de 0 à 3 ans dont les parents travaillent. 123 enfants de la Communauté de Communes sont gardés sur le territoire, 136 à l'extérieur du territoire et 193 enfants de l'extérieur sont gardés sur le territoire.

### Pyramides des âges des assistantes maternelles RAM CdC du Perche (données au 31/12/2016)



Sur 92 assistantes maternelles de la Communauté de Communes, 11 assistantes maternelles ont 60 ans ou plus. Le vieillissement de la population des assistantes maternelles et la baisse du nombre de nouveaux agréments annuels ne permettra pas de maintenir l'offre de garde dans les 10 ans à venir sur le territoire, d'où le positionnement du RAM dans une nouvelle mission de promotion de l'activité des assistantes maternelles en lien avec la Pmi et Pôle Emploi.

#### **Une offre collective Petite-Enfance insuffisante :**

**Le Multi-Accueil « Le Carrousel du Tertre »** est géré par le centre communal d'action sociale de la ville de Nogent-le-Rotrou. Il est situé rue du Tertre dans des locaux non mutualisés.

Lors du dernier diagnostic, en 2014, il y avait deux structures « crèches » sur Nogent-le-Rotrou, mais l'une des crèches accueillait pour moitié des enfants des communes avoisinantes. La municipalité a fait le choix de fermer une crèche et de prioriser l'accueil des enfants des familles résidant sur la commune.

Une commission d'attribution des places se réunit trois fois dans l'année.

Dans l'ordre des critères suivants, les places sont attribuées aux enfants :

- ☞ Parents résidant à Nogent le Rotrou,
- ☞ Orientés par la PMI,
- ☞ Personnels communaux

Actuellement, seuls ces critères sont pris en compte dû à un manque de place. D'autres critères, notés dans le règlement intérieur, tels que (Parents travaillant à Nogent le Rotrou, parents du périmètre communautaire (CDC du Perche)) ne peuvent pas être respectés et mettent les familles dans de grandes difficultés.

La fermeture d'une des crèches a contribué à augmenter la liste d'attente de 30 familles, résidant sur le territoire de la Communauté de Communes et sur les communes voisines. 30 familles également sont sur liste d'attente pour la halte-garderie.

C'est la seule structure d'accueil collectif petite enfance, sur le territoire de la Communauté de Communes, agréée pour 45 places + 20%.

Elle est organisée en deux groupes, d'environ vingt enfants d'âges mélangés de 2 mois ½ à 4 ans, encadrés par des professionnelles pluridisciplinaires : l'équipe de direction, de formation EJE ou puéricultrice, assurent l'accueil et l'information auprès des familles, l'encadrement du personnel et la gestion administrative, l'équipe pédagogique, auxiliaire de puériculture et assistante petite enfance, l'équipe technique et les stagiaires.

Le personnel de la structure se forme régulièrement. Chaque agent émet le souhait de formations auprès du CNFPT dans le cadre de sa formation individuelle et peut participer à une formation par an, d'une durée de un à cinq jours. Une journée pédagogique par an avec une thématique particulière est mise en place pour toute l'équipe.

Le Carrousel du Tertre a pour rôle de veiller au bien-être de l'enfant, de favoriser son développement, son éveil, son autonomie, sa socialisation dans une perspective de soutien à la parentalité et concoure à la mixité sociale.

La structure d'accueil assure des temps d'accueil réguliers, occasionnels ou d'urgence d'enfants non scolarisés à partir de la fin du congé légal de maternité et jusqu'à l'âge de 4 ans. Pour les enfants en situation de handicap, l'accueil peut se faire jusqu'aux 5 ans révolus.

Elle est ouverte tous les jours (sauf samedi, dimanche et jours fériés) de 7h30 à 18h30. Une ouverture à 7h00 est possible si les familles le demandent.

La structure fonctionne en multi accueil : à la fois en formule crèche et halte-garderie, elle propose des accueils à temps plein, à temps partiel et/ ou occasionnels. La combinaison crèche plus halte permet de combler des temps d'accueil libres dû à des absences. Chaque jour, la directrice contacte les familles qui souhaitent mettre leur enfant ponctuellement en halte-garderie, pour leur proposer les places disponibles.

### Les différents types d'accueil

**L'accueil régulier** : fait l'objet d'un contrat d'accueil dans lequel est spécifié le temps de présence de l'enfant

**L'accueil occasionnel** : la famille ne peut définir de manière prévisible ses besoins, elle réserve ponctuellement une place dans la limite des places disponibles. Pour cet accueil, les structures sont fermées entre 12h30 et 13h30.

**L'accueil d'urgence** : est réservé à des situations exceptionnelles, examinées au cas par cas par les responsables du CCAS et la structure. Il permet de répondre à des besoins spécifiques pendant une durée déterminée ou pour faire un relais ponctuel.

Nombre de contrats d'accueil au 1 <sup>er</sup> janvier 2017 (détail en annexe)				
1 jour	2 jours	3 jours	4 jours	5 jours
5	5	14	19	26

80 enfants ont été accueillis en 2017 au Multi-Accueil dont 12 à la halte-garderie, 64% sont domiciliés à Nogent-le-Rotrou, 21% dans des communes en dehors de la Communauté de Communes et 15% dans des communes de la Communauté de Communes.

65 enfants sont issus d'une famille en couple, 14 d'une famille monoparentale et 1 enfant d'une famille d'accueil. 34 familles ont un tarif inférieur à 1 euros.

3 enfants en situation de handicap sont accueillis au Multi-accueil. Un enfant qui souffre d'une grave pathologie, fréquente la halte-garderie une journée par semaine. La présence de l'infirmière de l'établissement est indispensable pour l'accueillir.

2 autres enfants, qui ont d'autres pathologies, ont un contrat crèche et la fréquentent chaque jour. Ils se trouvent chacun dans un groupe différent.

10 enfants dont les familles sont suivies par les services de la PMI, de l'ASE, ont un contrat crèche de 3 à 5 jours.

Ces enfants porteurs de handicap ou suivies par la PMI nécessitent une attention particulière. Un professionnel de l'établissement est détaché dans chaque groupe pour gérer ces enfants qui sont en grande difficulté (psychologique, sociale...). Les professionnelles se trouvent régulièrement dans des situations difficiles à gérer (crises, colères violentes...) à la vue des autres enfants du groupe. Ils peuvent être un danger pour eux, pour les autres enfants et pour l'équipe. Certains auraient besoin d'une prise en charge du CMP, mais ils sont trop jeunes et la liste d'attente est de plusieurs mois. Les familles de ces enfants ont également besoin d'écoute, de se confier aux professionnelles, et d'être rassuré dans leur rôle de parents.

La capacité d'accueil est de 45 enfants mais les objectifs de l'équipe qui sont la bienveillance, la bientraitance, le respect du rythme de chacun ainsi que la mission d'accueillir ces enfants en grandes difficultés font que 40 enfants ne peuvent être accueillis réellement.

Afin de créer un climat de confiance entre les familles et les professionnelles, un atelier thématique parents/enfants a lieu une fois par mois et concernent 8 familles. Et pour favoriser les échanges entre les parents, « un troc » : jeux, vêtements, matériel de puériculture... sous la forme d'affichage est placé sur le panneau dans le hall d'accueil.

Les projets mis en place sont suivis d'un débriefing et de bilans.

En ce qui concerne les évaluations des objectifs, des réunions de section ont lieu une fois tous les quinze jours, des réunions d'équipe une fois par mois et une analyse de pratique d'une durée de 2 heures 3 fois dans l'année, en dehors des temps d'ouverture de la structure.

En 2017, la capacité d'accueil modulée est de 77 432 heures (capacité calculée en fonction du nombre de jours d'ouverture et du nombre d'enfant obligatoire par agent présent par tranches horaires). 57 743 heures réelles ont été comptabilisées, soit 74,57%. La présence facturée est de 82,2%.

6000 heures ont été facturées pour des enfants qui ne sont pas venus et dont d'autres enfants auraient pu bénéficier.



- Poursuivre le travail initié par le collectif petite enfance
- Harmoniser l'offre d'accueil petite enfance sur le territoire (assistantes maternelles, multi accueil, LAEP, ALSH, écoles maternelles) afin de mieux répondre aux besoins des jeunes enfants.
- Poursuivre le travail en partenariat pour apporter des réponses aux parents et futurs parents.

## b) L'enfance

### *Une baisse d'effectif dans les établissements scolaires :*

D'un point de vue scolaire, depuis 2014, quelques changements ont eu lieu sur les établissements scolaires de Nogent-le-Rotrou, qui ont connu 5 fermetures de classes depuis la rentrée 2013/2014 (3 fermetures à la rentrée 2017), dû à une baisse des effectifs (suite à une baisse démographique), mais aussi à une réorganisation des écoles.

Les deux écoles du centre-ville fonctionnent, depuis la rentrée 2016, du CP au CM2, afin d'inclure les élèves d'ULIS dans leur classe de référence au sein de chaque école.

A l'école élémentaire Georges Brassens (Plateau Saint-Jean), création d'un CM1 en 2017, et d'un CM2 en 2018.

Les classes de l'école élémentaire Paul Langevin (Quartier des Gauchetières) ont intégré l'école élémentaire Jean Macé à la rentrée 2017. L'objectif étant de créer des pôles élémentaires.

A la prochaine rentrée 2018, deux fermetures de classe sont prévues, une à l'école élémentaire Marcel Pagnol (Centre-ville) et l'autre à l'école maternelle Paul Langevin.

Les écoles qui n'étaient pas nommées, le sont depuis la rentrée et portent des noms de femmes telles que Lucie AUBRAC pour l'école maternelle du Plateau St-Jean, Françoise DOLTO pour la maternelle du centre et Silvia MONFORT pour l'école centre 1.

En ce qui concerne les écoles maternelles, les classes de l'école maternelle Jean Macé ont rejoint l'école maternelle Paul Langevin à la rentrée 2016.

Par ailleurs, la maternelle Paul Langevin, située en REP et dans le périmètre du Quartier du Val, dispositif Contrat de Ville (ancien CUCS), bénéficie d'une classe « Trampoline » accueillant les enfants de moins de 3 ans, et d'une classe « Passerelle » :

- La classe trampoline accueille de 12 à 16 enfants, chaque jour. Elle accompagne également les parents dans l'éducation de leur enfant (soutien à la parentalité dans les locaux de l'école) : les thématiques abordées sont au préalable validées par la directrice de l'école Paul Langevin,

- La classe « Passerelle » : dans le cadre du Programme de Réussite éducative du Contrat de Ville, cette classe a pour objectif de préparer l'entrée à l'école maternelle des enfants de deux ans en situation de fragilité résidant au sein du quartier prioritaire « Le Val »

L'école maternelle Jean Macé étant fermée, il n'y a plus que **trois écoles maternelles** sur Nogent-le-Rotrou et **4 écoles élémentaires**. L'effectif des élèves **sur Nogent-le-Rotrou** était de 946 répartis sur 43 classes à la rentrée 2013/2014, il est actuellement de 776 (272 en maternelle et 504 en élémentaire) répartis sur **38 classes** (effectifs rentrée septembre 2017).

Etablissements	2013/ 2014	Nb de classes	2014/ 2015	Nb de classes	2015/ 2016	Nb de classes	2016/ 2017	Nb de classes	2017/ 2018	Nb de classes	##
Maternelle Lucie Aubrac au Plateau St Jean	101	4	98	4	92	4	84	4	74	3	-13
Maternelle Paul Langevin au Gauchetières	72	4	66	4	62	4	105	6	88	6	-13
Maternelle Françoise Dolto au centre-ville	138	5	114	5	119	5	113	4	108	4	-4
Maternelle Jean Macé au Gauchetières	68	3	58	3	57	3					
Elémentaire Georges Brassens au Plateau St Jean	82	4	85	4	77	4	74	4	101	5	26
Elémentaire Paul Langevin au Gauchetières	64	3	65	3	56	3	47	3			
Elémentaire Jean Macé au Gauchetières	118	6	124	6	133	6	125	6	161	8	-3
Elémentaire Silvia Monfort (+ CLIS) en centre-ville	161	7	169	7	163	7	158	7	124	6	-35
Elémentaire Marcel Pagnol (+ CLIS) en centre-ville	142	7	139	6	134	6	128	6	113	6	-16
<b>Total écoles publiques</b>	<b>946</b>	<b>43</b>	<b>918</b>	<b>42</b>	<b>893</b>	<b>42</b>	<b>834</b>		<b>769</b>	<b>38</b>	<b>-58</b>
Ecole Privée St Joseph en centre-ville	148		147		132		146		141	6	-5

En ce qui concerne, les autres écoles du territoire :

● **4 sont réparties en RPI** (regroupement pédagogique intercommunal)

- Coudray-au-Perche/Saint-Bomer/Les Etilleux/Soizé avec une école dans chaque commune excepté sur Les Etilleux,
- Souancé-au-Perche/Vichères/Trizay-Coutretôt-St-Serge avec une école sur chaque commune excepté Trizay-Coutretôt-St-Serge, dont l'école a fermé pour l'année scolaire 2015/2016. Il n'y a qu'une seule direction pour les écoles de Souancé-au-Perche et Vichères.

- Beaumont-les-Autels/Argenvilliers/Luigny/Miermaigne avec une école sur chaque commune exceptée sur Miermaigne et Luigny, et une seule direction pour les écoles Beaumont/Argenvilliers,

- Champrond-en-Perchet/Brunelles avec une école sur chaque commune

- **1 école élémentaire sur Authon-du-Perche**, qui accueille les enfants de la maternelle au CM2

- **1 école élémentaire de la maternelle au CM2 à Margon.**

Etablissements	Classes	Effectifs année 2017/2018
Ecole d'Argenvilliers	CE1→CM2	44
Ecole de Beaumont-les-Autels	TPS→CP	55
Ecole d'Authon-du-Perche	TPS→CM2	161
Ecole de Coudray-au-Perche	TPS/MS	21
Ecole de St Bomer	GS/CP	25
Ecole de Soizé	CE1→CM2	40
Ecole de Souancé	TPS→GS/CM1→CM2	37
Ecole de Vichères	GS/CP—CE1/CE2	37
Ecole Champrond-en-Perchet	PS→GS/CM1→CM2	42
Ecole de Brunelles	GS/CP—CE1/CE2	52
Ecoles de Margon	TPS→CM2	78
Total écoles		<b>592</b>

Représentant **1 361 élèves** (chiffres à la rentrée scolaire 2017/2018) scolarisés dans les écoles publiques élémentaires de la Communauté de Communes du Perche, dont 56% sur Nogent-le-Rotrou, cette offre est complétée par un établissement privé, situé en centre-ville, **l'école St Joseph** qui accueille les élèves de la maternelle au CM2 et compte **141 élèves**, répartis comme suit :

Classes de l'école Saint Joseph	Effectifs
<b>PS (8) – MS (16)</b>	24
<b>GS (11) – CP (7)</b>	18
<b>CP (7) – CE1 (15)</b>	22
<b>CE1 (7) – CE2 (17)</b>	24
<b>CM1</b>	27
<b>CM2</b>	26
<b>TOTAL.....</b>	<b>141</b>

Ce qui fait un total de **1 502 élèves scolarisés sur le territoire.**

La Communauté de Communes du Perche finance un programme d'activités d'éveil dans les écoles publiques avec une intervention culturelle des associations locales comme Ludo'perche, le Théâtre Buissonnier et la compagnie « l'EquivOque »...et un travail spécifique, en lien avec des professionnels, donnant lieu à plusieurs représentations de spectacles en fin d'année, pour un budget global de 10 000€.

Concernant le périscolaire, les écoles maternelles de Nogent-le-Rotrou, qui sont ouvertes dès 7h30 le matin et jusqu'à 18h15 le soir, organisent une garderie gérée par les Atsems de l'établissement.

Les écoles élémentaires qui ouvrent à 7h30 le matin et ferment à 18h00 le soir organisent également des garderies, après ou en complément des TAP, mis en place suite à la réforme des rythmes scolaires. La commune de Nogent-le-Rotrou a fait le choix de proposer ce service gratuitement, alors qu'une participation des familles est demandée dans les autres communes. C'est une réponse de garde avant et après l'école, accueillant beaucoup d'enfants sans obligation sur les taux d'encadrement et la formation des intervenants.

Un PEDT a été signé pour l'année scolaire 2015/2016 et renouvelé pour la période allant de septembre 2016 à juillet 2018.

Les TAP sont ouverts à tous les enfants scolarisés sur les écoles publiques de Nogent-le-Rotrou. Des activités (culturelles, sportives et de loisirs) sont proposées aux enfants sur chaque période (sauf septembre/octobre). La durée des ateliers est de 45 mn.

Dans les maternelles, les ATSEM encadrent les TAP.

Dans les élémentaires, les agents communaux, la bibliothèque, les associations sportives de la ville, le SICTOM, la Ludothèque interviennent sur les TAP.

Les groupes sont composés d'environ 12 enfants.

Pour l'année scolaire 2016/2017 :

- 486 enfants se sont inscrits aux TAP,
- 38 créneaux ont été proposés.

### ***Un bon maillage pour la tranche d'âge 3-12 ans:***

Pour l'organisation des temps périscolaires, seuls les accueils de loisirs de Souancé-au-Perche et d'Authon-du-Perche, organisés par la Communauté de Communes du Perche, sont déclarés à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) et bénéficient d'un accompagnement financier de la CAF avec la prestation de service ordinaire et enfance jeunesse.

Ils ouvrent de 7h30 à 8h35 tous les matins, de 15h45 à 18h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis et de 11h45 à 18h30 le mercredi.

L'accueil de loisirs de Souancé-au-Perche est un service de proximité. Son effectif périscolaire (jusqu'à 40 enfants) est très satisfaisant et la mise en place d'ateliers théâtre et de projets spécifiques y contribue comme la décoration saisonnière de l'unique boulangerie de la

commune... Les parents participent à différents évènements : collecte de papier, spectacle de théâtre, goûters...

L'accueil de loisirs d'Authon du Perche reste « fort » en fréquentation périscolaire. Un programme d'animation et de projets exceptionnels a été mis en place en période périscolaire avec un travail particulier lors des TAP. C'est un projet commun avec la mairie d'Authon-du-Perche qui prend en charge le coût du matériel utilisé. Différentes activités sont proposées aux enfants : des activités manuelles (création de bijoux, peinture avec les mains, sur vitres...), d'activités environnementales (composition florale, jardin potager...), culturelles (lecture de contes, théâtre, cirque, histoires illustrées...), et sportives (Kin-ball, ultimate, judo, jeux d'opposition, hand, rugby, tepeca, hockey sur gazon...). Des groupes de 15 enfants ont participé aux différents ateliers. Différents partenaires sont sollicités tel que la compagnie « L'Equivoque », l'association Côté Jeu-Nous, le Manoir aux histoires... .

L'accueil de loisirs participe également aux différents projets menés par la commune : Téléthon, Marché de Noël, Carnaval...

Les accueils de loisirs 3/5 ans et 6/12 ans de Nogent le Rotrou sont ouverts de 11h45 à 18h30 tous les mercredis.

Les enfants inscrits, sont pris en charge dès la sortie des cours par les animateurs de l'accueil de loisirs, dans chaque établissements scolaires publics de Nogent-le-Rotrou, et acheminés en car au Pôle Enfance.

Les autres communes, qui ont une école, organisent des garderies le matin et le soir, le lundi, mardi, jeudi et vendredi durant les périodes scolaires.

On peut ajouter une offre de garde non agréée par la DDCSPP sur la commune de Champrond-en-Perchet avec 6 enfants inscrits de 3 à 8 ans le mercredi après-midi.

Mais à la rentrée de septembre 2018, cinq ans après son installation, la semaine de quatre jours et demi laissera place de nouveau à la semaine de quatre jours. 21 communes de la Communauté de Communes du Perche, ont délibéré dans ce sens, lors de leur conseil municipal. Ce changement de rythmes scolaires aura un impact, dès la rentrée, sur l'organisation des accueils de loisirs, qui fonctionneront le mercredi toute la journée, sauf Souancé-au-Perche, dont la commune a décidé, à ce jour, de rester sur la semaine des quatre jours et demi. L'école de Vichères devra suivre ce fonctionnement s'il n'y a pas de changement de décision, car les écoles de Souancé-au-Perche et Vichères représentent une seule entité avec un directeur pour les 2 établissements. Les horaires du soir seront modifiés également, il n'y aura plus de TAP, l'accueil périscolaire débutera dès la fermeture des classes.

Pour que les enfants puissent être accueillis à l'accueil de loisirs périscolaire et extra-scolaire, les représentants légaux doivent constituer un dossier d'inscription et fournir différents documents : le livret de famille, le dernier avis d'imposition, un justificatif d'adresse, une attestation de la Caf ou de la MSA, le carnet de santé de l'enfant, l'attestation de sécurité sociale qui couvre l'enfant, le justificatif d'assurance extra-scolaire. Le dossier d'inscription est

constitué d'une fiche sanitaire et de liaison comprenant tous les renseignements nécessaires au bon suivi de l'enfant par l'équipe d'animation (allergies médicamenteuse, alimentaire...) et d'un dossier famille, qui permet entre autre de calculer le tarif à appliquer selon le quotient familial qui prend en compte les revenus et la situation familiale.

Tous les enfants dont le dossier est constitué peuvent être accueillis dans les accueils de loisirs. Le tarif appliqué est différent en fonction du lieu d'habitation de la famille.

### Tarifs 2018\*

	Quotient familial mensuel*	0/250	251/400	401/475	476/625	626/775	776/1000	1001/1150	1151/1361	Plus de 1361
Résidents CdC du Perche	Tarif journée avec repas et goûter	5,81	6,31	7,21	8,01	9,21	10,26	11,21	13,11	13,61
	Tarif ½ journée avec repas et goûter	4,16	4,36	4,81	5,16	5,81	6,31	6,76	7,76	8,01
	Tarif périscolaire journalier	1,15	1,23	1,49	1,74	2,10	2,41	2,61	3,33	3,43
	Tarif périscolaire mercredi matin	0,37	0,42	0,52	0,57	0,72	0,83	0,88	1,08	1,13
Résidents hors CdC du Perche	Tarif journée avec repas et goûter	9,91	10,66	12,31	13,51	15,61	17,46	18,81	22,41	23,11
	Tarif ½ journée avec repas et goûter	6,21	6,56	7,31	8,01	9,06	9,96	10,61	12,41	12,76

(\*mode de calcul du quotient : revenus avant déduction fiscale ÷ 12 ÷ nombre de personnes au foyer (1 personne=1 part))

S'ajoutent aux tarifs\* de l'accueil de loisirs, un forfait par jour de camp de 6,50 euros, qui est appliqué en complément du prix de journée, pour les enfants qui partent en séjour et un forfait club ados pour l'accueil de loisirs d'Authon-du-Perche, qui est de 20 euros pour l'inscription, de 2,50 euros pour le repas et de 2,50 euros pour les sorties organisées.

Actuellement, pour ce qui est des temps extrascolaires qui correspondent aux vacances scolaires, plusieurs acteurs interviennent.

D'une part, les 4 accueils de loisirs (ALSH) communautaires, qui accueillent tous les enfants du territoire et au-delà:

**L'accueil de loisirs de Souancé-au-Perche**, ouvert toute l'année de 7h15 à 18h30 sauf les vacances de fin d'année, en Juillet/Août et en fonction du nombre d'enfants inscrits durant les petites vacances scolaires.

L'accueil de loisirs est situé dans des locaux qui lui sont dédiés depuis septembre 2011, en continuité du bâtiment scolaire, 1 rue du 19 mars à Souancé-au-Perche. Il





bénéficie des locaux de la cantine scolaire pour les repas, un traiteur les livre chaque jour de fonctionnement.

L'effectif extrascolaire de l'accueil de loisirs de Souancé-au-Perche est très aléatoire. Un questionnaire est diffusé aux familles pour connaître leurs besoins à chaque période de vacances scolaires. L'accueil de loisirs est ouvert en fonction de l'effectif prévisionnel.



**L'accueil de loisirs d'Authon-du-Perche**, situé 4 avenue Saint Exupéry est ouvert toute l'année de 7h30 à 18h30 excepté une semaine aux vacances de fin d'année et les deux premières semaines du mois d'Août. Il est installé dans les locaux scolaires, deux salles lui sont dédiées, et plus l'été. Les repas sont pris à proximité, à la salle des fêtes, livrés chaque jour de fonctionnement par un traiteur local sauf au mois de juillet où la cuisine centrale de Nogent-le-Rotrou prend le relais. Au mois de juillet, les enfants sont accueillis au collège Joachim du Bellay d'Authon-du-Perche pour prendre leur repas.

L'accueil de loisirs d'Authon-du-Perche a un effectif globalement satisfaisant en période de vacances scolaires même si la fréquentation est quelquefois décevante. Les parents privilégiant les modes de garde familiaux pour des raisons budgétaires. Les élus ont œuvré pour la réhabilitation du plafond de la salle principale (travaux d'insonorisation en 2017) et les enfants bénéficient d'un lieu de vie plus agréable.



**L'accueil de loisirs 3/5 ans**, situé au Pôle Enfance Jeunesse, 1 avenue Jean Moulin à Nogent-le-Rotrou, est ouvert chaque vacances de 7h15 à 18h30. Les enfants prennent leur repas, confectionné par la cuisine centrale du CCAS de Nogent-le-Rotrou, au restaurant scolaire de l'école Paul Langevin.



**L'accueil de loisirs 6/12 ans**, situé au Pôle Enfance Jeunesse, 1 avenue Jean Moulin à Nogent-le-Rotrou, est ouvert toute l'année de 7h15 à 18h30. Les enfants prennent leur repas confectionnés par la cuisine centrale du CCAS de Nogent-le-Rotrou, au restaurant scolaire de l'école Paul Langevin, dans une salle qui leur est dédiée, à proximité de celle des 3/5 ans.

L'installation des accueils de loisirs 3/5 ans et 6/12 ans de Nogent-le-Rotrou dans la structure du PEJ (Pôle Enfance Jeunesse), proposant des locaux adaptés et respectueux de l'enfant, la proximité avec le RAM et le LAEP « La Luciole » a contribué à leur succès. Le nombre d'inscription et de fréquentation sont en hausse, depuis la rentrée scolaire 2017 après avoir connu une légère baisse en 2015.



Tous les accueils de loisirs de la Communauté de Communes accueillent des enfants en situation de handicap. Un entretien avec la famille, une visite des locaux ainsi que la mise à disposition d'un animateur référent de l'équipe auprès de chaque enfant, tout est mis en œuvre

pour que les enfants s'intègrent facilement, participent aux activités et aux sorties et puissent s'épanouir au sein de l'accueil de loisirs.

L'animateur référent assure également la transmission du compte rendu de la journée à la famille.

Les familles ont une place importante au sein des accueils de loisirs, elles participent à la galette des rois, aux repas partagés, aux spectacles, à la collecte de papier pour une association sur le handicap...

La communication passe par les affiches, les flyers, Facebook et également le site internet de la Communauté de Communes où les familles trouvent tous les renseignements nécessaires tel que les fiches d'inscription, les plannings et les modalités d'accueil.

1 383 familles inscrites en 2016. 127 822 heures de fréquentation au total parmi lesquelles :

Année 2016	ALSH Nogent 3-5 ans	ALSH Nogent 6-12 ans	ALSH Authon 3-12 ans + Club ados en juillet	ALSH Souancé 3-12 ans	Total
<b>Capacité d'accueil</b>	230 (- de 6 ans = 80)		212 (- de 6 ans = 24)	28	
<b>Mercredi</b>	8 352	11 255	5 783	2 812	28 202
<b>Périscolaire</b>			17 547	10 864	28 411
<b>Vacances</b>	23 176	27 786	18 172	2 075	71 209
<b>Total</b>	<b>31 528</b>	<b>39 041</b>	<b>41 502</b>	<b>15 751</b>	<b>127 822</b>

Dans le cadre du partenariat, en 2016, le Pôle Enfance Jeunesse a pu accueillir la manifestation des «Olymperche», organisé depuis 2010. Cette manifestation a réuni 259 enfants. 142 enfants des accueils de loisirs de la Communauté de Communes du Perche, 30 enfants de la Communauté de Communes de l'Orée du Perche, 27 enfants de la Communauté de Communes du Perche Sud et 60 enfants des Contrats bleus de la Loupe. 11 associations sportives nogentaises ont participé à ces «Olymperche» sur le thème du sport.

Bien que prévus au CEJ, la mise en place de séjours pendant les petites périodes de vacances scolaires et la mise en place de séjours longs durant les grandes vacances scolaires n'a pas été réalisée.

Cette décision est relative à l'aspect financier de la collectivité. Par ailleurs, il semble que la tendance nationale pour les séjours longs démontre une désaffection de ces séjours avec une préférence des familles pour les séjours courts.

La CdC du Perche a maintenu et développé son offre de séjours courts l'été avec des taux de fréquentation qui démontrent l'intérêt des familles pour cette offre.

Il est à noter :

- La mutualisation des séjours entre les ALSH depuis 2 années, pour créer des liens...
- La fréquentation des séjours pour les maternels en baisse relative

- L'intérêt pour les séjours courts mis en œuvre hors territoire (mais obligatoirement à moins de 2 heures de l'ALSH)
- L'accessibilité tarifaire des séjours aux familles

Les enfants âgés de 9-11 ans de Nogent-le-Rotrou, sont partis une semaine en juillet 2017 à Bernieres sur Mer avec les enfants d'Authon-du-Perche, les plus jeunes sont partis à la Chapelle Monligeon durant 3 jours faire de l'équitation avec des enfants d'Authon-du-Perche également, un camp pêche encadré par un éducateur de la fédération de pêche d'Eure-et-Loir, un camp canoé... se sont succédés durant l'été en complément des activités aux choix des enfants : arts plastiques, grand jeux, piscine, sport, sorties... qui sont organisées tout au long de l'année, dans tous les accueils de loisirs de la Communauté de Communes.

Car les objectifs communs des accueils de loisirs communautaires sont d'assurer la sécurité affective, physique et morale des enfants, favoriser l'épanouissement individuel de l'enfant en l'amenant à découvrir et exploiter toutes ses potentialités, la socialisation, l'autonomie mais qu'il soit aussi acteur de ses temps de loisirs.

Les équipes se réunissent régulièrement, à raison d'une ou deux fois par mois pendant l'année scolaire pour mettre en place les plannings d'activités et chaque semaine pendant les vacances. Les animateurs sont reçus individuellement ou en groupe pour l'évaluation des projets mis en place, aussi souvent que nécessaire.

Le directeur de chaque accueil de loisirs fait une évaluation annuelle et individuelle de ses animateurs permanents en début d'année, avec des objectifs à mettre en place et un plan de formation à suivre.

En ce qui concerne les formations, deux directeurs des accueils de loisirs ont commencé une formation BAFD, d'autres agents une formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST) et pour tous les agents le recyclage de la SST. L'équipe d'animation de la Communauté de Communes participe régulièrement aux formations PAQEJ et à celles du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT)... La Communauté de Communes encourage la préparation et le passage des concours de la Fonction Publique Territoriale pour titulariser et assurer la pérennité des postes des animateurs.

L'accueil de Loisirs **les lutins du Parc**, qui est une structure associative, situé sur les communes d'Argenvilliers et de Beaumont les-Autels est ouvert pour les enfants de la scolarisation à 18 ans. Il fonctionne pendant les petites vacances scolaires, en demi-journée (de 14h à 18h), dans les locaux de l'école d'Argenvilliers et au mois de juillet, toute la journée (de 8h à 18h) dans les locaux de l'école de Beaumont-les-Autels. Il reçoit une aide financière d'environ 6000 € de la Communauté de Communes du Perche et s'engage à appliquer les mêmes tarifs que les ALSH communautaires. Outre les différents partenaires (Caf, MSA, la Commune et la Communauté de Communes du Perche), l'association « Les Lutins du Parc » travaille avec les commerçants locaux et les associations locales.

## Heures de fréquentation 2016/2017 des Lutins du Parc

Ages	Février 2016	Février 2017	Printemps 2016	Printemps 2017	Juillet 2016	Juillet 2017	Camp 2016	Camp 2017
De 6 ans	8	52	0	36	548	280	0	0
De 6 à 11 ans	252	80	168	96	1 692	1 144	690	540
12 ans et plus	4	36	8	168	288	464	360	180
<b>Total</b>	<b>264</b>	<b>168</b>	<b>176</b>	<b>300</b>	<b>2 529</b>	<b>1 888</b>	<b>1050</b>	<b>720</b>

Les résultats sont en baisse en 2017 par rapport à 2016, cela est dû au fait que les vacances d'été ont commencé plus tard. En ce qui concerne les camps, ils se sont déroulés les mêmes jours, les enfants n'ont pu partir qu'une seule fois ce qui explique le nombre d'heures peu élevées alors qu'en 2016, certains enfants sont partis deux fois.

On peut ajouter **une offre de garde (sans agrément périscolaire) sur la commune de Champrond-en-Perchet** avec 6 enfants inscrits de 3 à 8 ans le mercredi après-midi.

Un accueil de loisirs périscolaire et extra-scolaire municipal « **Les P'tits Capellariens** » (nom des habitants de la commune) a été mis en place sur la Commune de Chapelle Royale, depuis la rentrée scolaire 2017. Il est ouvert de 7h00 à 8h45 le matin. Ensuite, les enfants sont accompagnés au car qui les transporte vers leur établissement scolaire. Le soir, l'animateur attend les enfants à l'arrêt du car et ils rejoignent l'accueil de loisirs qui fonctionne de 16h30 à 19h00. Durant les vacances scolaires, il est ouvert de 7h à 19h et le mercredi de 11h45 à 19h. Le repas est confectionné par un traiteur local. L'animateur, qui encadre actuellement douze enfants est en cours de BAFD.

Le coût pour les familles est de 0,50 € le matin ou le soir et de 1,00 € le matin plus le soir, de 6,00 € le mercredi et de 7,00 € la journée pendant les vacances scolaires.

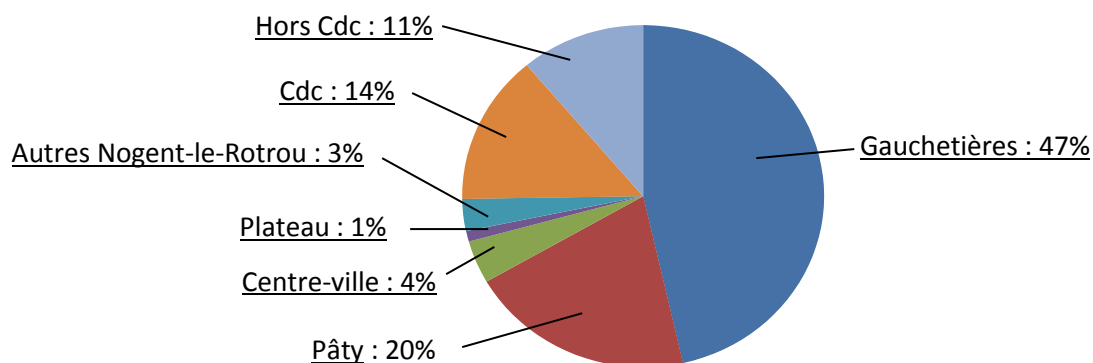
Cet accueil périscolaire a été créé suite à la demande des familles, avec des horaires plus étendus que ceux fixés dans les communes avoisinantes et compatibles avec leurs horaires de travail et leur temps de transport. C'est un atout supplémentaire pour pérenniser les services de proximité et inciter de nouveaux habitants à venir s'installer sur la commune.



Le mercredi de 13h30 à 18h, la **Maison du Tertre** située rue du Tertre à Nogent-le-Rotrou, sur le quartier des Gauchetières, accueille des enfants de 6 à 11 ans dans le cadre des « **récréatifs** », et propose des activités manuelles, cuisine... Les enfants sont encadrés par une animatrice. D'autres enfants accompagnés par leurs parents, peuvent participer aux ateliers mis en place dans le cadre des temps « **main dans la main** ».

Pendant les vacances scolaires, la Maison du Tertre accueille les enfants de 10h à 17h. En été, elle est ouverte 6 semaines et fermée les deux dernières semaines d'août.

La Maison du Tertre comptait 99 familles en 2017, ce qui représente 357 personnes. 75 enfants de 6 à 11 ans (42 filles/33 garçons), 98 jeunes de 11 à 17 ans (34 filles/64 garçons) et 184 adultes (98 femmes/86 hommes). Plus de 17,8% du nombre de familles entre 2016 et 2017.



75% des adhérents de la Maison du Tertre résident à Nogent-le-Rotrou.

En 2017, les projets de l'ALSH périscolaire s'articulaient avec le CLAS et l'ALSH extrascolaire. Des temps d'échange et des forums de discussion permettent de mettre en place la programmation des activités.

De ce fait, un bon maillage local existe pour les 3/12 ans proposant des modes de garde et de loisirs répartis sur tout le territoire, avec des accueils déclarés et non déclarés.

### ***Le transport scolaire : un véritable service rendu à la population :***

Pour les enfants des écoles élémentaires, la Communauté de Communes, qui en a la compétence depuis 10 ans et la délégation par le Centre-Val de Loire depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2018, met en place un transport sur tout le territoire avec différents circuits (23 au total). Elle dispose d'une flotte de 9 cars en régie, conduits par 9 chauffeurs expérimentés et d'une délégation de service public pour un circuit sur Nogent-le-Rotrou. 88 000 km sont effectués chaque année pour les trajets du primaire. Environ 962 élèves (élémentaires et secondaires) sur tout le territoire sont transportés chaque jour, pour un coût résiduel de 300 euros par enfant à la charge de la Communauté de Communes.

Ce service public est gratuit. Cependant, pour les élèves du secondaire, une participation annuelle pour frais de gestion à hauteur de 25 € par enfant est demandée aux familles. Ce service est géré par le Syndicat Intercommunal des transports scolaires et est basé à Margon.

Pour les élèves du primaire, une participation annuelle de 10 € par famille pour les frais de dossier est demandée sauf pour les enfants bénéficiant d'un transport scolaire inter-école (trajet école-école). Ces participations sont limitées à 50 € par famille.

A la rentrée de septembre 2018, tous les cars vont être équipés de lecteurs de cartes et les enfants devront passer leur carte à chaque transport.

Les écoles et les accueils de loisirs disposent des cars de la Communauté de Communes pour leurs sorties.

- Maintenir l'offre existante
- Réfléchir à la politique tarifaire appliquée sur l'ensemble du territoire afin de proposer un barème qui évite les effets « palier » mal perçu par les familles.

### c) La jeunesse

L'organisation scolaire après le cycle élémentaire, sur le territoire de la Communauté de Communes est répartie comme suit :

- **4 collèges** (dont 1 privé) représentant 1 354 élèves dont 85% sur Nogent-le-Rotrou, les autres sur Authon-du-Perche.
- **3 lycées** représentant 1 526 élèves scolarisés sur Nogent-le-Rotrou

Etablissements	Adresse	Effectifs
Collège Joachim du Bellay	Place des Marronniers à Authon-du-Perche	198
Collège Arsène Meunier	1 rue de la Jambette à Nogent-le-Rotrou	489
Collège Pierre Brossolette	4 Av. du Président Kennedy à Nogent-le-Rotrou	440
Collège Privé Delfeuille	3 rue Mauté Lelasseux à Nogent-le-Rotrou	159
Lycée Rémi Belleau	33 rue Bretonnerie à Nogent-le-Rotrou	1 002
Lycée Professionnel Sully	8 rue des Viennes à Nogent le Rotrou	237
Lycée Enseignement Agricole Privé Nermont	35 rue de la Touche à Nogent-le-Rotrou	135
Maison Familiale Rurale	7 rue du Général de Gaulle à Beaumont-les-Autels	220

Les jeunes peuvent être internes, externes et demi-pensionnaires. Les chiffres des collèges et des lycées sont en hausse.

Cette offre est complétée par **la Maison Familiale Rurale** située à Beaumont-les-Autels, concernant 220 élèves. A elle s'ajoutent deux institutions spécialisées : **l'IME Antoine FAUVET**,



ayant un agrément de 45 places pour des enfants de 6 à 20 ans et l'**Institut André Beulé** avec 45 élèves.

### ***Une offre existante mais à étoffer et à réorganiser pour la tranche d'âge 12-17 ans :***

Les jeunes de plus de 12 ans peuvent être accueillis au **Pôle Enfance Jeunesse** au mois de juillet. L'accueil de loisirs 6-12 ans de la Communauté de Communes bénéficie d'**une extension de 12 à 14 ans**. 12 jeunes peuvent y être accueillis à la journée ou à la demi-journée et participer à différentes activités et à des camps.

Le **Club Ados communautaire d'Authon-du-Perche**, les accueille également au mois de juillet et leur propose des activités adaptés à leur âge et à leur choix, des sorties, du sport, des camps... . Ils sont accueillis à la salle René Soler et ont accès au gymnase communautaire d'Authon-du-Perche. 24 jeunes de 12 à 17 ans sont accueillis de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h, ils peuvent rester déjeuner et participer aux veillées, une veillée est organisée chaque semaine.

Un **accueil de loisirs municipal pour les adolescents** se situe à la Maison du Tertre. C'est le seul qui fonctionne toute l'année sur le territoire. Il propose des activités variées (sport, loisirs créatifs, bricolage) et des sorties ponctuelles (acrobranches, Laser Game...). Ces animations favorisent l'intégration et la socialisation des jeunes.

Le Centre Social Municipal de la Maison du Tertre est situé dans le quartier des Gauchetières. Du fait de son implantation, à l'écart du centre-ville, il peine à être identifié par les habitants des différents quartiers de Nogent le Rotrou. La Maison du Tertre est une vieille bâtisse qui nécessite d'importants travaux de rénovation et de réhabilitation pour accueillir les familles et les personnes en situation de handicap (accès difficile aux poussettes, fauteuils...).

Situé dans un quartier en difficulté, son intervention s'inscrit dans les dispositifs des contrats urbains de cohésion sociale (CUCS), avec comme axe prioritaire, la mise en œuvre d'actions en faveur des populations vulnérables.

A l'initiative des jeunes, des séjours sont proposés (randonnée à vélo, visite des châteaux de la Loire) par le Centre Social. Durant leur organisation, les jeunes sont fortement impliqués (réservations auprès des prestataires, préparation et rangement du matériel) ce qui permet de développer leur autonomie et de se responsabiliser. 24 jeunes encadrés de 2 animateurs, peuvent y être accueillis.

Les animateurs profitent des temps d'accueils périscolaires et extrascolaires pour aborder avec les jeunes différents thèmes liés aux problématiques de société telles que l'obésité à l'occasion d'ateliers cuisine, le respect et le vivre ensemble durant les activités sportives. Ces temps de partage, facilitent les échanges entre jeunes et professionnels.

Le contrat local d'accompagnement à la scolarité « CLAS » géré par le Centre Social permet de créer du lien entre l'école et les parents d'élèves par le biais du partenariat avec le collège Brossolette et de soutenir ainsi les familles dans le suivi de la scolarité des enfants. Il propose

également de l'aide aux devoirs chaque soir durant la période scolaire, le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h à 18h pour 10 jeunes.

Une salle est mise à disposition des **Ados à la Ludothèque « Le Club ados »** tous les vendredis en période scolaire, de 17h à 19h. Entre 7 et 10 ados âgés de 12 à 18 ans s'y retrouvent. Les plus grands ne sont plus joueurs mais animateurs et deviennent bénévoles et membres du conseil d'administration. 223 jeunes ont été accueillis en 2016 et 215 en 2017. Les effectifs de 2017 s'expliquent par le déménagement de la ludothèque, qui étaient située au-dessus de la bibliothèque et qui est installée maintenant dans les locaux de l'ancienne crèche « le jardin des comptines ».

### ***Un Point Information Jeunesse actif sur le territoire :***

Depuis avril 2015, le **Point Information Jeunesse** de la Communauté de Communes du Perche s'est installé en centre-ville de Nogent-le-Rotrou.

Ces missions sont d'accueillir, d'informer et de réorienter les jeunes de 11 à 30 ans sur les thématiques suivantes : le logement, la mobilité européenne, la santé, les loisirs, la culture, les vacances, les métiers (orientation), la vie quotidienne... il dispose aussi d'un point cyber.

*Le PIJ est un lieu gratuit et anonyme.*

La structure est située aux 108 rue St Hilaire, mais à une vocation à être itinérante et propose donc des permanences au sein des différents établissements scolaires de la CDC.

Une permanence dans le mois :

- Lycée Rémi Belleau à Nogent-le-Rotrou,
- Maison Familiale Rurale à Beaumont-les-autels,
- Collège Pierre Brossolette à Nogent-le-Rotrou.



Une permanence tous les 15 jours :

- Lycée Nermont à Nogent-le-Rotrou.

Une permanence par semaine :

- Collège Joachim du Bellay à Authon-du-Perche.

Les horaires d'ouverture sont lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h15 et le mercredi de 13h30 à 17h30. Sur rdv en matinée.

### **Différents projets sont menés :**

- En partenariat avec des élèves du Lycée Nermont, le PIJ a proposé *du 23 février au 2 mars, une sensibilisation au baby-sitting au Pôle enfance Jeunesse*, sur 5 après-midis. 10 jeunes ont pu

bénéficier d'initiations pratiques pour acquérir les bons gestes et attitudes en ce qui concerne le baby-sitting.

- Les *mercredis métiers*, qui sont des temps d'échange entre professionnels et jeunes ou personnes en reconversion professionnelle afin qu'ils découvrent à travers le récit des professionnels, les études, les perspectives d'avenir mais surtout la réalité de cette profession.
- *Information et sensibilisation sur le consentement, le respect du corps, le NON à la MFR de Beaumont-les-autels*. Action réalisée en partenariat avec le PIJ de la loupe.
- *Sensibilisation sur les addictions* (drogues et alcool) dans le lycée Sully, en partenariat avec la BPDJ, la prévention routière et l'association d'anciens alcooliques « Vivre ensemble ».
- *Opération « Jobs d'été »*. Le PIJ propose, comme tous les ans, aux jeunes de venir découvrir les offres emploi pour la période estivale, sur un périmètre de 20 kilomètres autour de Nogent-le-Rotrou. De plus, sur 2 après-midis, un conseiller de Pôle emploi sera présent pour accompagner les jeunes sur la réalisation de leur CV et lettre de motivation et plusieurs après-midi « Jobs dating ».
- *Information et sensibilisation sur le SIDA et la sexualité* au lycée Rémi Belleau.
- Le PIJ propose aux jeunes et aux structures de venir jouer autour d'un jeu de plateforme sur des thématiques comme l'alimentation, les métiers, le réseau I.J, la puberté, l'Europe.
- Les « *Mercredis d'Infos* » sont mise en place tous au long de l'année. Ce sont des temps d'échanges entre une conseillère jeunesse de la DDCSPP et les jeunes sur deux thématiques le BAFA et le Service civique.
- *Echanges de jeunes européens* : Le projet est porté par le réseau information jeunesse d'Eure-et-Loir.



### **Quelques chiffres en 2017 :**

La structure en 2017 a été ouverte 178 jours.

1237 contacts (contact = demande d'information).

Nombre moyen mensuel de contact : 163 (soit environ 7 par jour)



En ce qui concerne le mode de déplacement des jeunes. Ils « voyagent » ou se rendent chaque jour sur leurs établissements scolaires soit par les transports « Rémi » anciennement « Transbeauce », soit par un syndicat de transports scolaires (SITS) auquel a adhéré la Communauté de Communes du Perche, soit par le Nosbus, réseau urbain desservant tous les quartiers de la ville de Nogent-le-Rotrou de 6 à 19h (même pendant les vacances scolaires). Ils utilisent également le réseau SNCF et des moyens personnels comme le scooter, le covoiturage, le vélo, la marche et le réseau familial et amical.

Les problèmes de mobilité ne sont pas évoqués par les jeunes qui semblent pallier cette problématique rurale.

Dès Septembre 2018, le transport Nosbus sera gratuit pour les scolaires, seul reste à charge de la famille, l'abonnement annuel fixé à 25 €.

**Le Conseil Citoyen** est organisé dans le quartier prioritaire de la politique de la ville (quartier «Le Val », nouveau périmètre de quartier prioritaire de Nogent-le-Rotrou). Il s'appuie comme il se doit sur des principes généraux de « liberté » (libre expression de tous les membres), « égalité » (mention des différents avis en l'absence de consensus), « fraternité » (dialogue intergénérationnel et interculturel), « laïcité » et « neutralité » (autonomie vis-à-vis des groupes de pression).

Il doit répondre à des enjeux démocratiques et opérationnels tels que souplesse (prise en compte du contexte local), pluralité (représentativité des habitants du quartier), parité (hommes/femmes, acteurs de la cité/habitants...), proximité, citoyenneté et co-construction.

#### Il a pour objectifs de :

- Favoriser l'expression des habitants et usagers aux côtés des acteurs institutionnels
- Stimuler et appuyer l'initiative citoyenne
- Co-construire les contrats de ville sur tous les volets (« cadre de vie et aménagement urbain », « Développement économique, emploi et insertion », « cohésion sociale »), consultation sur la mise en œuvre des axes de développement envisagés par la collectivité.

Le conseil citoyen est composé de 2 « collèges » :

- un collège d'habitants (50%)
- un collège des associations et acteurs locaux (50%)

Soit entre 12 et 14 personnes, dans le respect de la parité femmes/hommes et avec **une représentation des jeunes dans le collège habitants.**

Concernant le collège des associations et acteurs locaux, il s'agit de représentants d'associations socioculturelles, sportives... implantées dans le quartier, d'acteurs économiques (commerçants, professionnels, artisans, entreprises), acteurs associatifs (association de locataires, parents d'élèves...), usager non- résidents du quartier etc...

La désignation s'est faite par un appel à candidature pour les deux collèges.

#### Fonctionnement :

Mise à disposition de ressources (moyens matériels, locaux), accompagnement (appui à l'animation, formations), durée du mandat des membres et modalités de remplacement (total ou partiel à l'actualisation du Contrat de Ville).

Les règles de fonctionnement ont été définies par le Conseil Citoyen. Il se réunit environ une fois par trimestre, et si besoin selon les projets et actions en cours ou l'actualité du quartier.

#### Actions menées depuis sa création :

- ✓ Participation à des marches exploratoires (une diurne et une nocturne)
- ✓ Rencontre avec des élus et des techniciens de la ville ou du bailleur

- ✓ Force de proposition par exemple : dans l'aménagement du centre commercial, la réalisation du City Stade au cœur du quartier ou encore la sécurité aux abords des écoles....

**Le Conseil Municipal des Jeunes de Margon** est constitué d'une quinzaine de membres, au même titre que celui des adultes. Lors de l'élection, les candidats ont entre 8 ans (CE2) et 16 ans (seconde, première). Quand le plus âgé atteint 18 ans, une nouvelle élection est organisée. Ce Conseil Municipal des jeunes se réunit régulièrement environ 1 fois par trimestre. Il est constitué d'un-e maire et de 3 adjoint-e-s

Les jeunes sont à l'initiative de plusieurs projets : Skate-park, City-park, aménagement de la cour de l'école. Ils participent aussi à toutes les manifestations margonnaises (bourbonnaise, marché de la St Nicolas, chasse aux œufs, randonnée nocturne mais aussi cérémonies du 8 mai, du 11 novembre, maisons fleuries, nouveaux habitants, banquet des anciens...).

Ils organisent aussi de nombreuses actions de solidarité en tenant des stands sur les fêtes locales dont les bénéfices sont reversés à des œuvres ou des associations caritatives. (Resto du cœur, victimes d'Irma ou des inondations en Vendée, Croix Rouge, Association « Un souffle pour Théo », ATD Quart Monde...)

L'activité du Conseil Municipal des Jeunes dépend beaucoup de l'investissement de ces membres. Dernièrement les choses ont été plus difficiles, le CMJ étant en moyenne plus jeunes, l'appui des adultes est alors plus important.

A l'automne, une nouvelle élection aura lieu, l'appel à candidature a été lancé au mois d'avril.

Etoffer et réorganiser l'offre en direction des jeunes sur l'ensemble du territoire :

- Mutualiser et optimiser les locaux existants
- Augmenter les temps d'accueil
- Proposer des activités itinérantes et de proximité sur l'ensemble du territoire
- Développer de nouveaux moyens de communication

#### d) La parentalité

Dans le cadre du soutien à la parentalité, différentes structures sont implantés sur le territoire.

##### *Un maintien des LAEP, une priorité pour la Communauté de Communes :*

**Deux LAEP (Lieu d'Accueil Parents/Enfants), structures associatives, existent** sur le territoire de la Communauté de Communes. Le LAEP «**Pomme Cannelle**» à Authon-du-Perche et le LAEP «**La Luciole**» à Nogent-le-Rotrou.

«La Luciole» est organisée par l'association « Bien Vivre Aux Gauchetières » et «Pomme Cannelle» par l'ADMR.

La mission d'un LAEP est d'offrir un espace d'écoute, de paroles, de rencontres, de jeux et d'échanges entre parents, entre parents et professionnels, entre parents et enfants en les accompagnant dans leurs relations.

Labellisés par la Caisse d'Allocation Familiales (depuis 2012, pour Pomme Cannelle et 2009 pour La Luciole), ils répondent à des exigences de mixité sociale et de proximité, sont basés sur le respect de l'anonymat et sont animés par une équipe pluridisciplinaire composée au minimum de trois personnes: une puéricultrice, une éducatrice de jeunes enfants (EJE), une technicienne d'intervention sociale et familiale (TISF) et des bénévoles.

Ces structures sont le fruit d'un travail partenarial entre la CAF, le Conseil départemental, l'ADMR et les mairies.

Le LAEP « la Luciole » est installé dans les locaux du Pôle Enfance Jeunesse et travaille en étroite collaboration avec le RAM.

102 familles fréquentent le LAEP La Luciole dont 44 nouvelles, et 124 enfants dont 59 nouveaux.

Le LAEP La Luciole est ouvert :

Lundi de 8h45 à 11h30

Mardi de 13h30 à 16h30

Vendredi de 8h45 à 11h30



- l'éducatrice de jeunes enfants (PMI) et l'animatrice (mairie) sont présentes à chaque séance
- un travailleur social (CAF) et une TISF (ADMR) interviennent en alternance le mardi
- une autre TISF (ADMR) intervient un lundi sur deux
- trois infirmières-puéricultrices interviennent à tour de rôle le vendredi soit huit accueillantes pour le LAEP.



L'équipe fonctionne avec trois accueillantes les mardis, vendredis et un lundi sur deux. L'autre lundi, les accueillantes ne sont que deux.

A Authon-du-Perche, 25 familles fréquentent le LAEP Pomme Cannelle dont 10 nouvelles, et 27 enfants dont 14 nouveaux.

En 2015, 33 séances ont été mise en place. 273 enfants y sont venus (soit une moyenne de 8,27) et 250 adultes accompagnants (soit une moyenne de 7,57).

En 2016, 34 séances ont été mise en place. 269 enfants y sont venus (soit une moyenne de 7,91) et 274 adultes accompagnants (soit une moyenne de 8,05).

Le jour d'ouverture est le jeudi matin :  
de 9 h à 11 h 15 à la Salle René Soler.

L'éducatrice de jeunes enfants (PMI) et une TISF (ADMR) sont présentes à chaque séance, une puéricultrice (PMI) et trois bénévoles (ADMR) interviennent à tour de rôle.

Suite au départ en retraite de l'éducatrice de Jeunes enfants en juin et à l'arrêt de l'implication des bénévoles de « Pomme Cannelle », une discussion est en cours entre la Cdc et le Conseil Départemental pour envisager l'avenir de ces deux LAEP.



### *Une dynamique partenariale :*

D'autres actions telles que : **Le Collectif Petite Enfance**, qui est composée de professionnels de la Petite Enfance d'associations, de collectivités, de professionnelles (Assistants maternelles), de parents et d'accompagnateurs sociaux.

L'organisation de conférences avec des thématiques sur la Petite Enfance, l'enfance, est l'une des missions du **Collectif Petite Enfance**.

La coordination des différents acteurs « petite enfance » du territoire des habitants de la Communauté de Communes du Perche a pour objectifs principaux :

- 1/ l'amélioration de la qualité de l'accueil des enfants
- 2/ une vision globale des propositions et projets
- 3/ la formation des différents intervenants
- 4/ l'information des parents
- 5/ une mise en réseau des partenaires



- Depuis 2004, un travail autour de l'éveil musical des très jeunes enfants a été mis en place sur les structures petite enfance. Il a permis d'identifier le chant et la musique comme outil de transmission du soutien à la relation parent-enfant, mais a permis également aux familles, avec qui les professionnels ont tissé des liens dans le cadre de l'accompagnement, depuis quelquefois plusieurs années, de continuer à fréquenter les structures et poursuivre

l'accompagnement familial. Ce travail a abouti à l'enregistrement d'un CD LE 29 avril 2017 à « La BarAque » (*lieu de spectacle de la Compagnie du Théâtre Buissonnier* »).

La présentation et la remise du CD aux familles a eu lieu dans le cadre du Festival « A portée de voix » en juin 2017 permettant ainsi de mettre en valeur le travail des enfants, des parents et des professionnels. Les illustrations du livret ont été réalisées par les enfants de l'accueil de loisirs 6/12 ans de Nogent-le-Rotrou et de deux écoles élémentaires encadrés par une animatrice plasticienne. Il a été présenté lors de la rencontre nationale de l'éveil culturel artistique des jeunes enfants qui a eu lieu le 8 décembre 2017, à l'Auditorium Boris Vian à la Grande Halle de la Villette (Paris).

**Des réunions collectives d'information auprès des futurs parents** ont été mises en place au sein du centre de périnatalité de Nogent-le-Rotrou. Un travailleur social de la Caf et la responsable du RAM informent les parents sur leurs droits et sur les services du Relais.

La MSAP d'Authon-du-Perche, la Caf et le RAM proposent également ces réunions de soutien à la parentalité.

Ces actions ont pour but d'informer les jeunes parents ou les futurs parents sur ce qu'engendre l'arrivée d'un enfant, leurs droits aux prestations sur le congé parental, sur les différents modes de garde, sur le statut d'employeur d'assistante maternelle, sur les structures de la Petite Enfance, sur les diverses associations pouvant leur être utile et les orienter vers les services de la PMI, les lieux d'accueil enfants parents, les bibliothèques, les ludothèques...

**Des temps d'échange entre parents**, sont mis en place par l'éducatrice de jeunes enfants, qui intervient sur la classe trampoline et la classe Passerelle. Elle organise des rencontres entre parents à l'école Paul Langevin par le biais d'**une chorale**, deux fois par semaine, qui compte environ 25 personnes (parents, professionnel-le-s...) et se produit dans les maisons de retraite, à la fête de la Musique, au « festival à portée de voix »... , d'un **atelier théâtre**, qui compte 7/8 personnes et qui a pour objectif de mettre en scène les gestes de la vie quotidienne pour en prendre de la distance et d'un **café des parents**, sans thématique, deux fois par mois.

Organisé également une fois par mois à l'école Silvia Monfort, le café des parents, ouvert à tous les parents même si l'enfant n'est pas scolarisé dans l'école où il est organisé, permet d'aborder différentes thématiques autour de la parentalité et dédramatiser certaines situations. L'objectif est de créer du lien entre l'ensemble de la communauté éducative : les enseignants, le personnel périscolaire employé par la ville, et les parents.

**Un atelier parents-enfants** destiné aux 6-11 ans est organisé par le Centre Social de la Maison du Tertre des Gauchetières, le mercredi de 14h à 17h, « Main dans la Main » s'adresse aux parents et enfants qui souhaitent partager des activités le mercredi, et qui ne fréquentent pas l'accueil de loisirs de la Communauté de Communes. Des activités (sport, loisirs créatifs, bricolage) y sont proposées pour les familles qui n'ont pas accès pour des raisons financières à l'accueil de loisirs et aux associations sportives et culturelles de la ville.

**Un temps partagé jeux de société parents/enfants** est organisé à l'école Sylvia Monfort, sur le temps de l'école, avec la ludothèque, l'éducatrice de jeunes enfants de la classe trampoline et un travailleur social de la Caf. Les parents animent les temps de jeu sur une durée d'une heure et quart. Ce temps est suivi d'un temps d'échange avec les parents (débriefting et échanges sur des thématiques liées à la parentalité). L'objectif est de renforcer les liens entre parents et instituteurs.

### ***Une juxtaposition de structures qui entraîne un manque de lisibilité pour les familles et les partenaires :***

Une structure a été mise en place dans le cadre du Contrat d'Urbanisation et de Cohésion Sociale, « **La Parentelle** » située 25 rue de la Borde pour les parents du quartier du Val (Les Gauchetières).

C'est un lieu d'accueil et d'écoute, il propose plusieurs services :

Le soutien à la parentalité, l'accompagnement dans la scolarité et la vie courante, le suivi de parcours individualisé de 2 à 16 ans et l'orientation vers les services compétents.

Plusieurs permanences y sont organisées : Mission locale, Point d'accès au droit, Médiation familiale, CICAT.

Le Programme de Réussite Educative a pour objectifs :

- d'organiser le repérage des enfants les plus fragilisés, de mettre en place des parcours individualisés en s'appuyant sur le réseau des partenaires professionnels et /ou associatifs
- de prendre en compte l'enfant dans sa globalité et dans son environnement socio-familiale
- de promouvoir, soutenir et valoriser les parents dans leur rôle éducatif auprès de leur enfant, en les impliquant dans la démarche
- de renforcer le suivi des adolescents notamment en prévention du décrochage scolaire

La Parentelle est le lieu d'accueil, d'écoute et d'échanges parents/enfants pour l'ensemble des familles du quartier prioritaire, bénéficiant ou non d'un parcours individualisé.

Un éducateur est présent pour les suivis de parcours individualisés, l'orientation et l'accompagnement vers les services compétents, la facilitation de démarches administratives, sociales, éducatives, de soins...

Des permanences de proximité ont été créées au fur et à mesure des besoins repérés.

A ce jour, les permanences présentes sont :

- Centre d'Informations du Droit des Femmes et des Familles : le lundi des semaines impaires toute la journée de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
- Point d'Accès aux Droits : tous les mardis de 9h à 12h
- MILOS 28 : le mercredi après- midi
- La médiation familiale (UDAF) le mercredi

- Centre d'Information et de Consultation en Addictologie et Toxicomanie : le jeudi matin des semaines impaires
- BGE ISMER (aide à la création d'entreprises) : le jeudi et le vendredi

Toutes les permanences reçoivent principalement sur Rendez-Vous.

La coordonnatrice du Contrat de Ville et du Programme de Réussite Educative reçoit prioritairement sur rendez-vous:

- ✓ Mise en œuvre, suivi et évaluation du Contrat de Ville et du Programme de Réussite Educative
- ✓ Accueil, accompagnement des projets associatifs ou d'acteurs professionnels en faveur du quartier prioritaire
- ✓ Coordination des actions et des différents acteurs
- ✓ Orientations vers les services compétents

### ***Bien qu'implantées dans le quartier, une méconnaissance des structures par les familles:***

L'**association des familles**, située 4 rue du Val aux Gauchetières, est un lieu d'aide aux familles, d'animation et d'information. Elle propose des ateliers d'alphabétisation, d'apprentissage du français, des ateliers de couture/tricot, une bourse aux jouets, une aide aux devoirs suivie de jeux le mercredi après-midi et représentent les familles dans divers organismes.

L'association des familles ainsi que la Maison du Tertre organisent le lundi, mardi, jeudi et vendredi une aide aux devoirs, pour les enfants des écoles élémentaires et du collège, habitant sur le quartier des Gauchetières.

L'**ADMR** (Association d'Aide à domicile en Milieu Rural), située 1 rue Massiot à Nogent-le-Rotrou, apporte un soutien matériel aux familles : ménage, repassage, préparation des repas...ou à l'occasion d'un changement familial ou d'une période difficile (naissance, maladie...).

Toutes ces associations sont référencées dans un **guide des parents**, qui a été élaboré par un petit groupe constitué de partenaires locaux, d'associations, de professionnels et de parents dans le cadre d'un partenariat au réseau local de **soutien à la parentalité** entre la Communauté de Communes et la Caisse d'allocation familiale, qui pilote ce projet. Ce guide à destination des familles recense l'ensemble des ressources du territoire de la grossesse à l'âge adulte.

La juxtaposition des différentes structures sur le territoire ayant des missions similaires entraîne un manque de lisibilité pour les familles et les partenaires et un surcoût financier pour les collectivités (gestion des locaux).

Cela demande de réfléchir au rôle et à la place de chacune de ces structures.

### **Des associations très présentes sur le territoire :**

Le tissu associatif est présent et investi sur le territoire. Il propose une multitude d'activités sportives (danse, football, handball, tennis, volley, rugby...), culturelles (ludothèque avec « Ludo 'Perche », théâtre...) et de loisirs ...

**Les associations sportives** sont essentiellement localisées sur Nogent-le-Rotrou.

En ce qui concerne le milieu culturel, trois troupes de théâtre sont implantées sur le territoire :

- Une sur Nogent-le-Rotrou, **le théâtre Buissonnier**, qui propose des ateliers pour différentes tranches d'âge : Ateliers chants, comptines et chansons, dessins et enchantillages (éveil artistique dès la naissance) et un atelier « Enfantchanteurs »

- Une sur Souancé-au-Perche, **la compagnie L'EquivOque** qui a pour but : la création de spectacle contemporain tout public ; l'animation d'ateliers d'arts dramatiques, et des arts de la scène enfants, adolescents, adultes ; les lectures spectacles dans différents lieux (bibliothèques, centres socioculturels...) ; les interventions dans les hôpitaux, les prisons, les établissements scolaires, les centres sociaux...et le Théâtre /Nature/Patrimoine

- Une autre sur Argenvilliers, l'association théâtrale « **L'Art d'être Perché** ». C'est une association de théâtre créée en octobre 2016. Elle a pour objectif premier de permettre aux jeunes et moins jeunes de pratiquer une activité théâtrale et de monter sur scène. Elle a fait venir des spectacles, un artiste local et deux groupes de chanteurs locaux à Argenvilliers afin de promouvoir la culture en milieu rural. A ce jour, elle a créé une troupe ados (qui a pu jouer son premier spectacle trois fois et qui est en préparation du deuxième). Une troupe adultes se produira pour la première fois en mai. La saison prochaine, une troupe enfants (7-10 ans) sera mise en place.

De nombreux **comités des fêtes** organisent des manifestations afin de créer des liens entre les habitants de leur commune, mais aussi de faire découvrir et apprécier leur patrimoine et les acteurs locaux, comme le comité de Coudray-au-Perche, qui chaque année organise « la fête des laboureurs et ouvriers ».

La ludothèque associative « **Ludo' perche** », propose des temps et des espaces de rencontres intergénérationnels par la médiation du jeu. Elle permet des échanges culturels et défend le jeu libre. Le jeu est abordé comme moyen de création de lien social, d'éducation et comme support d'implication au sens de l'Education populaire. Son but est d'amener le jeu, aussi bien en milieu urbain que rural.

Elle propose des temps d'animation en direction de tous, ateliers petite enfance, adolescents, intergénérationnels, personnes porteuses de handicap... Implantée sur le territoire du Perche, elle met en place des ateliers, fêtes du jeu, ludothèques éphémères et animations diverses en partenariat avec les structures et associations locales. Elle met en place des formations sur le jeu auprès de professionnels.

**La Bibliothèque** de Nogent-le-Rotrou, qui outre le prêt de livres, de CD... propose des ateliers arts plastiques, un atelier Conte un mercredi par mois, et des interventions en partenariat avec la Ludothèque. Il existe deux autres bibliothèques sur le territoire, une à Souancé-au-Perche et une à Chapelle-Royale.

**L'office de Tourisme** de Nogent-le-Rotrou propose également divers ateliers pour promouvoir les échanges et les rencontres entre les différents participants.

**Le Centre Social de la Maison du Tertre** est aussi un lieu d'animation de la vie sociale mais peine à être identifié comme un lieu ressource. Il offre des animations (le jardin partagé...), des activités sur le recyclage avec des partenaires comme le SICTOM, la Ressourcerie..., et des services pour toute la famille.

**L'association des familles, ATD Quart monde, les restos du Cœur, la Croix Rouge...** ont une réelle mission auprès des familles du territoire. Leurs conseils, leur écoute, leur aide... facilitent le quotidien des familles. L'association ATD Quart monde intervient également sur l'aire d'accueil des gens du voyage (Nogent-le-Rotrou) dans le cadre du projet bibliothèque de rue.

## **D. Les besoins et les attentes des familles**

### **a) Groupe de travail Petite Enfance/Parentalité**

Le groupe de travail Petite Enfance/Parentalité était constitué de deux assistantes maternelles, de la directrice du Multi-Accueil et de son adjointe, de l'éducatrice de Jeunes-enfants du LAEP, de la responsable du RAM, de Directeurs d'accueils de loisirs de la communauté de communes, d'un membre de l'association « Bien vivre aux Gauchetières », de la Présidente de l'association Ludo'Perche, de conseillers de la Caf, de la Directrice du CCAS, d'élus de la communauté de communes, d'une conseillère technique de la Caf et du coordonnateur Enfance-Jeunesse. Il s'est réuni plusieurs fois.

Des questionnaires ont été réalisés afin de connaître précisément les besoins.

Ils ont été remis sous forme papier aux familles employant une assistante maternelle, aux familles confiant leur enfant au Multi-Accueil, aux familles fréquentant les LAEP et sous forme numérique aux assistantes maternelles.

**Concernant les assistantes maternelles**, qui fréquentent le RAM : sur 92 assistantes maternelles en activité, 50 ont répondu, soit 54%.

➤ 70% « rattachées » à Nogent-le-Rotrou, 19% à Authon-du-Perche et 11% à Beaumont-les-Autels

➤ 93% d'entre-elles fréquentent le R.A.M.

➤ 100% d'entre-elles sont satisfaites de l'accueil, de l'accompagnement de l'animatrice, des horaires et des informations du R.A.M.



➤ 95.2% des Assistantes Maternelles pensent que leur participation aux activités du Relais contribue à leur apporter des éléments de connaissance et 81% pensent que cela améliore leurs pratiques.

➤ 27.3% rencontrent des problèmes pour "trouver" des parents – employeurs (85% des raisons sont : pas de demande).

➤ 42% exposent qu'elles rencontrent des problèmes pour exercer leur métier.

➤ Celles qui participent au Groupe d'Analyses des Pratiques Professionnelles souhaitent que cela soit maintenu.

Concernant les parents qui emploient des assistantes maternelles qui fréquentent le RAM :

Sur 100 questionnaires, 50 réponses ont été enregistrées soit un taux de réponse de 50%.

➤ 73% des parents connaissent le R.A.M via leur assistante maternelle.

➤ 22% ne savent pas que le Relais est aussi ouvert aux parents dans le cadre de sa mission d'information.

➤ 97 à 100% des parents ont été bien reçus et n'ont pas rencontré de problème pour prendre RDV.

➤ 60% d'entre eux cherchaient un mode de garde et ils l'ont trouvé à 92%.

➤ 100% des répondants autorisent l'Assistante Maternelle à venir au Relais pour participer aux ateliers avec ou sans intervenant spécifique et aux spectacles.

➤ 95% n'ont pas d'attentes particulières vis-à-vis du R.A.M., les autres indiquant l'accompagnement administratif.

➤ A part la ludothèque et la bibliothèque qui semblent être très connues par ces parents, les autres structures (autres que les associations d'Assistante maternelle) semblent méconnues.

➤ 72% des parents souhaitent être informés par l'Assistante Maternelle mais 67% aussi par e-mail...

Il ressort de cette étude qu'il faut continuer à s'inscrire dans une démarche de promotion de l'activité des assistantes maternelles et de professionnalisation.  
Une réflexion sur l'harmonisation de la communication sera à mener afin de faciliter les démarches des familles.

### **Concernant les parents utilisateurs des LAEP :**

31 réponses (87% de mamans) soit un taux de réponses à 89 %

78 % des parents de « La Luciole » et/ou de Pomme Cannelle

➤ Les parents qui fréquentent les LAEP sont très majoritairement des habitants de la CDC du Perche dont 52% de Nogent-le-Rotrou. L'ensemble des quartiers est représenté 33% Gauchetières, 33% du plateau, 25% du centre-ville et 9% du Pâty.

➤ La plupart d'entre eux accompagnent de très jeunes enfants depuis moins de 2 ans et dans la moitié des cas une fois par semaine. Il a été demandé la possibilité de venir deux fois et le mercredi après-midi après la sieste (faible pourcentage)

➤ La qualité de l'accueil favorise l'intégration des nouveaux venus qui sont très souvent orienté par les services de PMI.

Ils indiquent venir parce que le LAEP participe à la socialisation de leur enfant, pour jouer et chanter avec leur enfant et rompre l'isolement qu'ils subissent et obtenir des conseils de professionnels

➤ 97% des parents sont satisfaits du temps d'échange avec les professionnels mais aimeraient beaucoup bénéficier de temps d'échanges (parents/parents et parents/pro) sans les enfants.

➤ Les parents semblent satisfaits des jours et horaires d'ouverture,

➤ Ils aimeraient plus d'ateliers avec des intervenants (musique, yoga etc,)

L'avenir des LAEP sur le territoire est une priorité. Une réflexion est en cours au sein de la CdC pour envisager la reprise de compétence pour pérenniser ce service aux familles.

### **Concernant les parents utilisateurs du Multi-accueil :**

23 réponses (91% de mamans) soit un taux de réponses à 38 %

➤ 93% des répondants habitent sur le territoire communautaire parmi eux 79% à Nogent-le-Rotrou,

88% de familles en couple avec enfant (s)

➤ 70% cumulent au moins deux modes de garde payants, le second mode de garde signalé payant est : la famille ou les amis.

➤ 86.4% sont satisfaits du mode de garde « multi accueil ». L'organisation de la journée convient en très grande majorité.

En revanche, pour les 13.6% d'insatisfaits, les raisons sont liées au manque de place ou à la liste d'attente. (65% estiment avoir rencontré des problèmes pour l'inscription)

➤ En ce qui concerne les locaux les parents indiquent être plutôt très satisfaits même si certains regrettent la fermeture de la structure en centre-ville.

Les parents sont nombreux à signaler le parking, la traversée de route, l'éclairage et la vitesse des voitures pour se rendre au multi accueil qu'ils trouvent aussi mal indiqué.

➤ 95 à 100% des parents sont satisfaits des échanges avec les professionnelles et des informations transmises.

➤ 31% aimerait une ouverture le samedi, 25% après 18H30 et 19% avant 7H00.

➤ 83% des parents ayant répondu aimerait des temps d'échanges avec les professionnelles et 89% sans les enfants.

Pour répondre aux besoins des familles, il est envisagé de développer des cafés des parents. Il s'agira de s'appuyer sur l'ensemble des acteurs locaux afin de les mutualiser et s'adresser à l'ensemble des familles du territoire (parents de jeunes enfants, d'adolescents...).

## b) Groupe de travail Enfance

Le groupe de travail Enfance était constitué de la Vice-présidente Enfance et jeunesse, d'un membre de la Ludo'perche, des Directeurs des accueils de loisirs communautaires, de l'éducatrice de jeunes enfants de la classe trampoline, d'élus de la commission enfance-jeunesse de la Communauté de Communes du Perche, d'une conseillère technique de la Caf et du coordonnateur Enfance-Jeunesse.

Des questionnaires ont été réalisés afin de connaître précisément les besoins.

Ils ont été remis sous forme papier aux familles utilisatrices des accueils de loisirs et aux familles dans les toutes écoles élémentaires publiques et privées du territoire.

### **Concernant les familles du territoire :**

729 réponses de parents enregistrées soit 47,49% de taux de retours

- 44% de Nogent-le-Rotrou, 44 % autres communes CdC et le reste hors CdC.
- (33% quartier des Gauchetières, 26% Plateau Saint-Jean, 23% Centre-ville et 13% sur le quartier du Pâty)
  - 79% des parents déclarent vivre en couple
  - 1395 enfants = 21% moins de 3 ans, 42% entre 3 et 5 ans, 76% entre 6 et 12 ans et 32% ont plus de 12 ans.
  - 79% des parents travaillent à deux, 11% aucun des deux. 65% des emplois sont à temps plein.
  - 78% des parents utilisent leur voiture pour les déplacements quotidiens (A/R école) suivis de la marche pour 33% et le bus 11%.
  - 63% des familles pensent qu'elles peuvent laisser leur enfant rentrer seul à partir de 10 ans
  - Plus de 25% des parents s'investissent au sein de l'école (association des parents d'élèves ou accompagnateurs pour les sorties ou piscine), des comités des fêtes, des clubs sportifs, de la Ludothèque...
  - 91% des familles font des activités avec leurs enfants (piscine, jeux de société, marche...). Pour les autres, elles ne le font pas par manque de temps ou pour des raisons financières et souhaiteraient qu'il y ai plus d'activités gratuites accessibles à tous.
  - Les parents déclarent fréquenter au moins occasionnellement : la piscine pour 86% d'entre eux, le cinéma pour 81%, le bowling pour 59%, la ludothèque pour 34%, la « barAque » pour 20%, la bibliothèque pour 20%, l'Arsenal pour 14% et la Maison du Tertre\* pour 7,5%.
  - *Pour la maison du Tertre : 14 % des habitants de Nogent-le-Rotrou déclarent fréquenter au moins occasionnellement la structure.*
  - Ils sont globalement satisfaits des structures mais :
  - concernant la piscine, 47% familles se plaignent que l'eau des bassins et les douches sont froides. Que les plages horaires ne sont pas assez importantes. Que le tarif d'entrée est élevé et difficilement accessible aux familles.

➤ concernant le cinéma, 35% disent que les tarifs sont trop élevés, que les petits ne sont pas accueillis, que les programmations ne sont pas satisfaisantes et que les gérants ne sont pas très accueillants.

➤ D'autres familles souhaiteraient que la bibliothèque devienne une médiathèque et qu'elle soit « rajeunie », que les vestiaires des salles de sports soient refait ainsi que les sanitaires.

➤ 68% des familles rencontrent des problèmes de garde pour leurs enfants âgés de 6 à 12 ans.

➤ 34% des familles se plaignent des horaires de l'accueil de loisirs péri et extrascolaire et des garderies municipales.

➤ 24% des familles souhaiteraient une ouverture des structures avant 7h30 et 34% une fermeture après 18H30.

➤ D'autres plaintes :

- *Tarifs trop élevés et facturation au quotient familial qu'ils trouvent injuste.*
- *Les jeunes de 13 ans ne peuvent pas être accueillis hormis au mois de juillet.*
- *Problème de garde quand l'accueil de loisirs de Souancé-au-Perche doit fermer.*
- *Souhait de journées entières à l'accueil de loisirs de Beaumont-les-Autels.*
- *Un transport de l'école privée vers l'accueil de loisirs est souhaité.*
- *Des parents rencontrent des problèmes de garde quand ils travaillent le weekend et en intérim.*
- *L'ouverture du Club Ados toutes les vacances à Authon est demandée*

➤ 44% des familles trouvent que l'accès aux activités de loisirs pour les enfants / adolescents n'est pas adapté.

*Les enfants ne pratiquent pas ou peu car les frais d'adhésion sont trop élevés et que les horaires sont inadaptés.*

*Les familles qui habitent hors Nogent-le-Rotrou se disent trop loin et que cela pose des problèmes pour le transport.*

Elles souhaitent de structures gratuites en accès libre pour les enfants de moins de 5 ans.

➤ 38% des familles sont insatisfaites des activités culturelles proposées pour les enfants / adolescents.

*Les adhésions semblent trop chères, elles ne sont pas informées sur les offres et les horaires sont inadaptés.*

➤ Les familles souhaitent être informées des animations et activités mises en place sur le territoire :

- 73% par les établissements scolaires
- 48% par mail
- 38% par les réseaux sociaux
- 24% par les affiches et les tracts
- L'étude a été faite sur 141 questionnaires soit 54% de taux de réponse.

- Pour Nogent-le-Rotrou 32% des familles habitent le Centre-ville. 30% habitent le plateau St Jean. 14% habitent le Pâté et 14% habitent les Gauchetières
  - *Pour rappel : enquête parents : (33% quartier des Gauchetières, 26% Plateau Saint-Jean, 23% Centre-ville et 13% sur le quartier du Pâté)*
  - (récréatifs?)

Il faudra réfléchir à une politique tarifaire adaptée aux besoins des familles afin de permettre à l'ensemble des familles d'accéder à l'offre de loisirs et d'accueil.

Une réflexion sera à mener afin d'analyser et ajuster, si réels besoins, les modalités d'accueil aux besoins des familles.

L'offre de loisirs auprès des jeunes est à développer : organiser des activités de loisirs sportives ou culturelles itinérantes.

### **Concernant les parents des accueils de loisirs communautaires :**

L'étude a été faite sur 141 questionnaires soit 54% de taux de réponse.

Pour Nogent-le-Rotrou 32% des familles habitent le Centre-ville. 30% habitent le plateau St Jean. 14% habitent le Pâté et 14% habitent les Gauchetières

*Pour rappel : enquête parents : (33% quartier des Gauchetières, 26% Plateau Saint-Jean, 23% Centre-ville et 13% sur le quartier du Pâté)*

➤ 78% des familles sollicitent l'accueil de loisirs pour le besoin de garde. 46% pour les activités proposées. 45% pour les sorties organisées.

➤ Même si quelques remarques négatives ont été offertes, 95 à 98% des familles, sont très satisfaites **de nos accueils de loisirs** (horaires, locaux, salles, matériels, équipe, relations avec l'équipe, thèmes, activités, sorties, repas et séjours)

- Elles souhaiteraient plus de sorties

▪ Des demandes d'horaires élargis de 7h00 à 19h00 (pour 12,85% des parents des accueils de loisirs)

➤ 91% sont satisfaites de l'accueil réservés aux familles et 85% se disent bien informées des activités des enfants.

En ce qui concerne les accueils de loisirs, il faut maintenir le taux de satisfaction.

La communication sur les projets réalisés est à développer.

La connaissance du besoin de garde des familles qui travaillent en horaires atypiques est à affiner

### c) Groupe de travail Jeunesse/Animation Vie Sociale

Le groupe de travail Jeunesse et Animation vie sociale était constitué de la responsable de l'aide aux devoirs de l'Association des familles, du Directeur du Centre Social, d'un conseiller de la Caf, du responsable de la Parentelle, de l'animatrice du Point Information Jeunesse, de la Vice-présidente de la ludothèque, de la responsable de la bibliothèque, d'une conseillère technique de la Caf et du coordonnateur Enfance-Jeunesse.

Des questionnaires ont été réalisés afin de connaître précisément les besoins.

Ils ont été remis sous forme papier aux **jeunes du territoire**, et rempli directement dans les collèges et les lycées publics et privés. .

1 234 réponses de jeunes enregistrées (sur 1 500 reçus) soit 51% de taux de retours

➤ 26% de Nogent-le-Rotrou, 12 % autres communes CdC et 62% hors CdC.  
(38% Centre-ville, 26% Plateau Saint-Jean, 21% sur le quartier du Pâty et 17% quartier des Gauchetières)

➤ 31% ont entre 11 et 14 ans, 57% entre 15 et 17 ans, 11% ont 18 ans et 2% ont plus de 18 ans.

64% sont demi-pensionnaires, 24% sont internes et 12% sont externes.

➤ 33% utilisent le bus pour se déplacer (transport scolaire et Nosbus). 28% sont transportés par leurs parents. 13% prennent le train et 17% se déplacent à pied.

➤ 91% des jeunes disent ne pas avoir de souci pour se déplacer. 18% se plaignent qu'il n'y a pas assez d'arrêts de bus ou que les horaires sont inadaptés, ceux qui se déplacent en train des grèves et des retards.

➤ 91% de jeunes ont l'autorisation de leurs parents de se déplacer seul (dans le questionnaire parent 63% des familles disent autoriser leurs enfants à se déplacer seul à partir de 10 ans).

➤ 53% des jeunes pratiquent une activité sportive dont 43% une fois par semaine (pour beaucoup, ils fréquentent l'association sportive de leurs collègues).

14% une activité culturelle dont 10% une fois par semaine.

➤ 70% disent pratiquer des activités pour se faire plaisir, 69% par passion, 54% pour être en forme, 49% pour être entre amis.

➤ 18% fréquentent l'aide aux devoirs de leur collègue et 28% disent ne pas en avoir besoin.

➤ 41% ne pratiquent pas d'activités parce que cela ne les intéressent pas. 37% préfèrent les pratiquer librement. 28% trouvent que les horaires ne sont pas adaptés. 23% ne peuvent pas parce que c'est trop cher. 17% ont des problèmes de transport pour s'y rendre.

➤ 21% des jeunes s'investissent au sein d'associations (JSP, Club Sportif, Conseil de Jeunes...).



Pour les activités pratiquées seul : 75% des jeunes vont sur internet (dont 54% tous les jours), 65% regardent la télé (dont 38% tous les jours), 61% font de la musique (dont 37% tous les jours).

Pour les activités pratiquées en famille : Le fast-food à 70% et le cinéma à 69%.

Pour les activités entre amis : Le fast-food à 60% et le cinéma à 58%.

De temps en temps : 47% vont au cinéma, 41% au bowling, 39% au fast-food et 34% à la piscine. 28% des jeunes disent faire du bricolage assez souvent.

Dans le questionnaire, il était demandé aux jeunes s'ils avaient d'autres propositions :

➤ 54% des jeunes souhaiteraient faire des activités sportives et 18% des activités culturelles (Certains jeunes n'ont pas compris la question et ont reporté l'activité qu'ils pratiquaient).

➤ 41% des jeunes souhaiteraient l'organisation de séjours (séjours au ski, à la mer, à l'étranger...).

➤ 27% souhaiteraient participer à des ateliers de découvertes culturelles ou scientifiques.

➤ 27% souhaiteraient la création d'espaces et de lieux où ils pourraient se retrouver et 14% une Maison des Jeunes (dont 23% de jeunes domiciliés sur Nogent et Margon).

D'autres propositions, hormis les sports qui sont pratiqués sur le territoire : foot en salle, paintball, laser game, accrobranche, karting...

- ◆ Améliorer la piste de skate parc à Margon
- ◆ Aménager une piste cyclable
- ◆ Projet humanitaire...

Il faudra améliorer la communication à l'attention des jeunes et réfléchir aux modes de communication adaptés.

Une réflexion plus globale autour de l'accueil des jeunes est à mener en priorité sur le territoire en associant l'ensemble des acteurs concernés.

Enfin, la création d'un espace jeux pourrait être envisagé en centre-ville, avec un aménagement (piste cyclable, jeux et piste de skate...).

### III. Perspectives

Petite enfance		
Constats	Besoins	Perspectives
<p>Conditions de travail parfois difficiles du fait des contraintes horaires (amplitudes horaires importantes sur la journée)</p> <p>Les assistantes maternelles n'ont pas toujours les locaux ou le matériel adapté à certaines activités d'éveil (motricité, peinture...)</p> <p>Difficultés des assistantes maternelles à trouver des parents employeurs (contraintes horaires, contrats de travail à temps réduits, demandes en périscolaire)</p> <p>Sentiment d'un manque de reconnaissance en tant que professionnelles de la petite enfance</p> <p>30 enfants sont sur liste d'attente au Multi-accueil</p> <p>Liste d'attente de plusieurs mois</p> <p>Problèmes de locaux à <b>Beaumont-les-Autels</b></p>	<p>Besoin d'échanges, de contacts, de sortir de chez elles</p> <p>Besoins de participer plus régulièrement à des ateliers</p> <p>Besoins d'échanger, de partager leur expérience, leurs difficultés, leurs questionnements</p> <p>Besoins de dédramatiser, de prendre du recul, de la distance</p> <p>Etre reconnues comme un professionnel de la petite enfance</p> <p>Etre intégrées à la réflexion plus globale sur la petite enfance avec l'ensemble des partenaires</p>	<p>S'inscrire dans une <b>démarche de promotion de l'activité des Assistantes maternelles</b> (des professionnelles de la petite enfance) <i>(Mission supplémentaire circulaire de juillet 2017)</i></p> <p><b>Maintenir la fréquentation</b> des Assistantes Maternelles au Ram Augmenter la fréquence d'inscription possible aux ateliers du Ram Augmenter le nombre d'ateliers pour leur permettre de venir tous les 15 jours.</p> <p>Accompagner les assistantes maternelles en baisse d'activité</p> <p><b>Professionnalisation des assistantes maternelles</b> (formation continue).</p> <p><b>Pérenniser le « Groupe d'Analyses des Pratiques Professionnelles</b></p> <p><b>Poursuivre la réflexion petite enfance</b> sur le territoire initiée par le Collectif Petite Enfance et faciliter l'intégration des assistantes maternelles</p> <p><b>Promouvoir la qualité de l'accueil individuel</b></p> <p>Adapter l'offre de garde aux besoins des parents</p> <p><b>Améliorer les conditions d'accueil des Assistantes Maternelles et des enfants</b> dans les locaux de <b>Beaumont-les-Autels</b></p>
<p>22% des parents employeurs d'une assistante maternelle ne savent pas que le Ram s'adresse aux parents</p>	<p>Besoins d'être informés</p>	<p>Améliorer la communication à l'attention des parents.</p> <p><b>Développer la communication à l'adresse des parents sur le territoire</b> communautaire. Depuis 2011 c'est l'une des missions des R.A.M. Mettre en œuvre</p>

		<p>un mailing pour que les parents soient informés des actions du R.A.M. mais aussi plus largement sur les actions « petite-enfance / parentalité » du territoire. Développer la communication à l'ensemble des professionnels Petite enfance.</p> <p>Développer et harmoniser la communication : réfléchir à un guichet unique qui pourrait être une solution pour faciliter les démarches administratives des familles, qui souhaitent inscrire leur enfant dans les structures, tant dans la communication que dans les documents à fournir.</p>
<p>A 2 ans ½ ou 3 ans, l'enfant n'a plus tout à fait sa place au Multi-accueil (les activités proposées, le rythme de la structure.) et il n'a pas non plus tout à fait sa place à l'école (1 adulte pour une classe de 30 enfants, rythme, bruit...).</p> <p>La fermeture de classes risque d'entraîner une augmentation des effectifs dans les classes</p> <p>Le passage de l'enfant d'une structure à l'autre n'est pas toujours suffisamment préparé.</p> <p>Des parents se sentent désemparés lorsque leur enfant ne s'adapte pas au nouveau rythme et sollicitent un retour au Multi-accueil après la rentrée scolaire. Le Multi-accueil n'est pas en mesure de répondre à ces demandes</p> <p>Malgré une attention particulière des animateurs, des tous petits arrivant à l'ALSH se sentent parfois un peu perdus parmi les plus grands</p>	<p>Besoins spécifiques de cette tranche d'âge afin d'assurer une transition en douceur de l'accueil crèche ou assistante maternelle à l'école et/ou l'ALSH</p> <p>Besoin de transition, de passerelle, de préparation</p> <p>Besoins de locaux « adaptés »</p>	<p><b>Mener une réflexion autour de l'accueil des enfants de 2 ans ½ à 4 ans.</b> Proposer l'accueil le mieux adapté aux besoins de cette tranche d'âge afin d'assurer une transition en douceur de l'accueil crèche ou assistante maternelle à l'école et/ou l'ALSH.</p> <p><b>Elaborer une charte d'accueil petite enfance</b> sur le territoire entre les différentes structures.</p> <p>Mutualisation des locaux du Laep par les autres structures (Alsh...)</p>

<p>30 enfants sont sur liste d'attente en garde ponctuelle (halte-garderie)</p> <p>Les assistantes maternelles ne peuvent pas répondre aux besoins de garde ponctuelle</p> <p>Parents isolés sur le plan géographique et/ou social</p>	<p>Besoins de garde ponctuelle (rdv chez le médecin, chez un spécialiste à Chartres, démarches administratives...)</p> <p>Besoins de socialisation des enfants qui ne sont pas accueillis par une assistante maternelle ou une structure</p>	<p>Réfléchir à un accueil occasionnel et itinérant afin de répondre aux besoins des familles sur l'ensemble de la CdC</p>
	<p>Besoin de poursuivre le travail en partenariat, de mutualiser, d'échanger, d'harmoniser les réponses aux familles, d'apporter des réponses complémentaires</p>	<p>Définir une politique petite enfance sur la CdC avec l'ensemble des acteurs</p> <p>Poursuivre le travail mené par le collectif Petite Enfance</p>

### Parentalité

Constats	Besoins	Perspectives
<p>Départ en retraite de l'EJE en juin 2018</p> <p>Le CD ne s'est pas positionné sur le remplacement de l'EJE</p> <p>Dissolution de l'association BVAG qui gérait le Laep « La Luciole »</p> <p>Les Laep accueillent des familles majoritairement de la CdC</p> <p>Mixité sociale, familles ayant 1 enfant de – de 2ans 50% des familles viennent 1 fois par semaine</p> <p>Familles en congé parental, isolées</p> <p>Les Laep répondent aux besoins des familles et s'inscrivent dans une démarche de prévention</p>	<p>Besoin de lieux d'éveil sur la CdC</p> <p>Démarche de prévention, d'accompagnement des familles</p> <p>Besoins des familles de rompre l'isolement</p> <p>Besoins de socialisation pour les enfants</p> <p>Besoins de rencontrer d'autres parents, d'autres enfants, des professionnelles</p>	<p><b>Maintenir les 2 LAEP sur la CdC</b></p> <p><b>Poursuivre la réflexion autour de l'avenir du LAEP.</b> Prise de compétences « LAEP » par la CdC en réflexion, versement subvention du CD pour embauche EJE ?</p> <p><b>Développer les temps d'ouverture des Laep.</b></p> <p>Accueil des familles pendant les vacances scolaires, sur d'autres créneaux ?</p> <p>Utilisation de ces locaux par les autres structures et ou partenaires (Alsh, assistantes maternelles...).</p>
<p>Après la naissance, des parents se trouvent parfois démunis et ne savent pas à qui s'adresser.</p> <p>Difficultés pour eux à faire la démarche de rencontrer un professionnel</p> <p>La période entre le retour de la maternité et l'entrée en structure est parfois difficile</p>	<p>Besoins de rencontrer et d'échanger avec d'autres parents sans les enfants</p> <p>Besoins d'échanger avec des professionnels sans les enfants</p> <p>Besoins des parents d'être soutenus dans leur rôle, d'être accompagnés</p>	<p><b>Mettre en place des cafés des parents</b></p> <p><b>Poursuivre et développer les cafés des parents.</b> Mutualiser et élargir les cafés des parents. Proposer des cafés des parents aux parents fréquentant les différentes structures (Ram, Multi-Accueil, Laep, Alsh, écoles...).</p> <p>Communication autour de ces cafés, créneaux horaires, lieux...</p>



<p>Tarifs trop élevés et facturation au quotient familial qu'ils trouvent injuste.</p> <p>Près de 10% des familles ne font pas d'activités avec leurs enfants par manque de temps ou pour des raisons financières et souhaiteraient qu'il y ait plus d'activités gratuites accessibles à tous.</p> <p>Tarifs trop élevés</p> <p>Pas d'espaces de jeux libres</p> <p>44% des familles trouvent que l'accès aux activités de loisirs pour les enfants / adolescents n'est pas adapté.</p>		<p><b>Réfléchir à une politique tarifaire sur l'ensemble de la CdC.</b> Adapter les tarifs à la réalité des familles de ce territoire (% important de familles à bas revenus)</p> <p><b>Maintenir et développer le taux de satisfaction des familles</b> à l'égard des structures d'accueil de la CdC</p> <p>Proposer l'installation d'un parc pour enfants sécurisé avec des jeux extérieurs et des emplacements familles (emplacement au centre-ville)</p> <p><b>Proposer une analyse de la pratique</b> aux professionnels des ALSH.</p> <p><b>Développer la communication sur le quartier des Gauchetières ?</b></p>
<b>Jeunesse /Animation Vie Sociale</b>		
Constats	besoins	perspectives
<p>Des familles souhaiteraient l'ouverture du Club Ados d'Authon à toutes les vacances scolaires</p> <p>Les jeunes de 13 ans ne peuvent pas être accueillis hormis au mois de juillet.</p>		<p>Organisation de stages sportifs et culturels itinérants sur le territoire de la Communauté de Communes</p>
<p>Le centre social n'est pas identifié.</p> <p>7,5% des habitants seulement connaissent la maison du Tertre (14 % des habitants de Nogent-le-Rotrou déclarent fréquenter au moins occasionnellement la structure).</p>		

<p><i>Les enfants ne pratiquent pas ou peu car les frais d'adhésion sont trop élevés et que les horaires sont inadaptés.</i></p> <p><i>Les familles qui habitent hors Nogent-le-Rotrou se disent trop loin et que cela pose des problèmes pour le transport</i></p> <p><i>Les adhésions semblent trop chères, elles ne sont pas informées sur les offres et les horaires sont inadaptés.</i></p> <p>41% ne pratiquent pas d'activités parce que cela ne les intéressent pas. 37% préfèrent les pratiquer librement. 28% trouvent que les horaires ne sont pas adaptés. 23% ne peuvent pas parce que c'est trop cher. 17% ont des problèmes de transport pour s'y rendre.</p> <p>41% des jeunes souhaiteraient l'organisation de séjours</p> <p>27% souhaiteraient la création d'espaces et de lieux où ils pourraient se retrouver et 14% une Maison des Jeunes (dont 23% de jeunes domiciliés sur Nogent et Margon).</p>		<p>Favoriser l'accès aux loisirs par une politique tarifaire adaptée aux besoins des familles</p> <p>Réfléchir à une politique tarifaire sur l'ensemble de la CdC. Adapter les tarifs à la réalité des familles de ce territoire (% important de familles à bas revenus)</p> <p><b>Organisation de stages sportifs et culturels itinérants</b> sur le territoire de la Communauté de Communes ?</p> <p><b>Création d'un espace réservé pour les jeunes</b> (centre-ville)</p>
		<p>Améliorer la communication</p> <p>Communication de toutes les activités sportives et culturelles, des structures du territoire (horaires, tarifs...) via un guichet unique ?</p> <p><b>Améliorer la communication auprès des parents et des professionnels.</b> Facebook parents de la CdC, 1 info par jour ?</p> <p>Lancer le dispositif « Promeneur du Net »?</p>





# Annexes



## Annexe 1 :

### Résultat des analyses des questionnaires

Une enquête a été réalisée, du 15 au 31 Janvier 2018, sur tout le territoire, à l'aide de questionnaires en version papier ou en ligne. Les analyses ci-dessous ont été prises en compte pour mettre en place les perspectives.

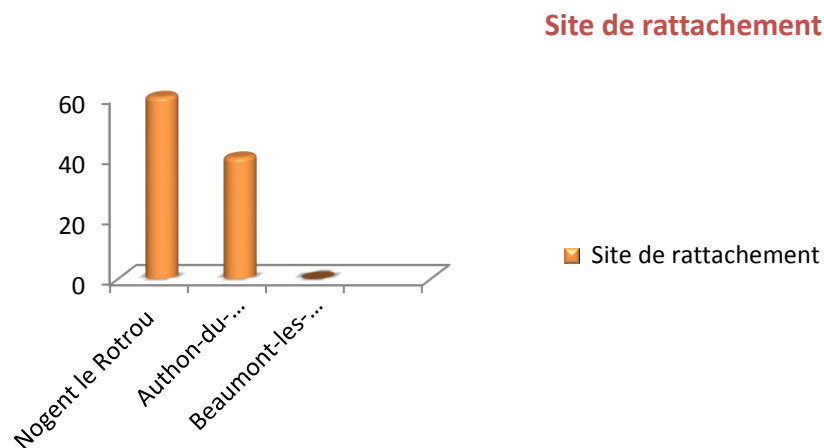
#### 1- Analyse des questionnaires à destination des assistantes maternelles

Etude faite sur 48 questionnaires.

30 questionnaires donnés en version papier, 18 ont été remplis en ligne. Taux de réponse : 62.5%

##### 1- A quel site êtes-vous rattachée ?

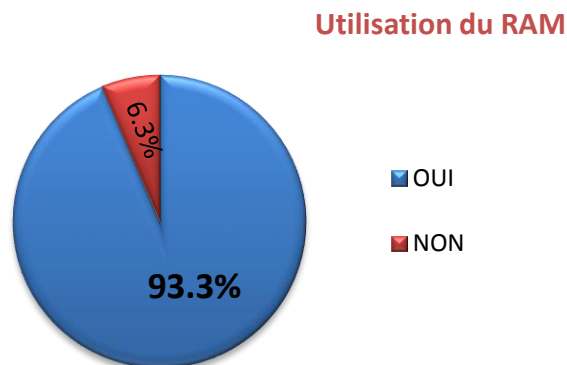
**60%** des assistantes maternelles sont rattachées à Nogent-le-Rotrou, **40%** à Authon-du-Perche. Pas de retour en ce qui concerne Beaumont-les-Autels.



##### 2- Utilisez-vous les services du Relais Assistantes Maternelles ?

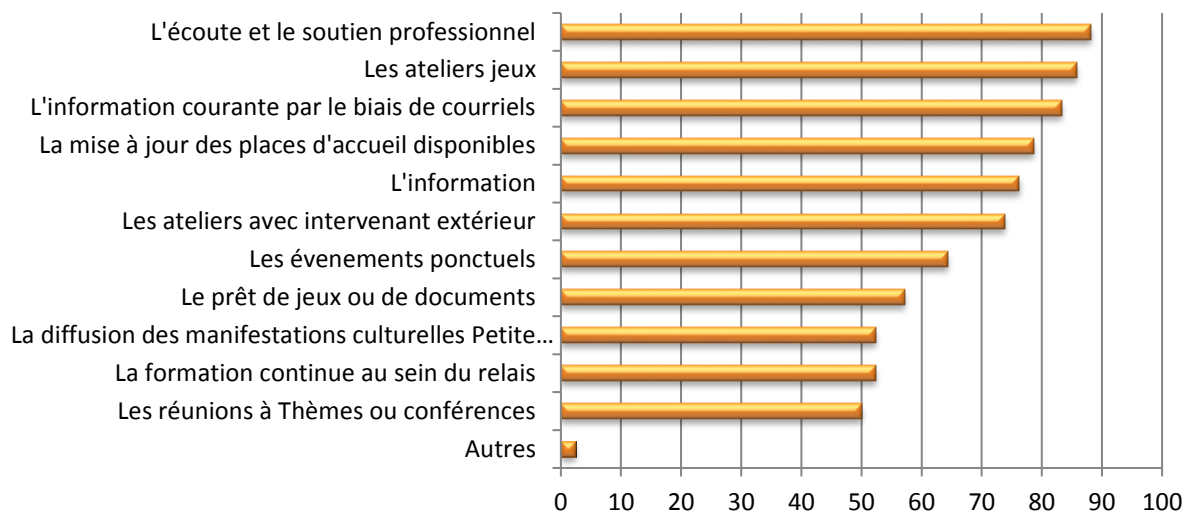
**93.3%** des assistantes maternelles utilisent le Relais.

Celles qui ne l'utilisent pas ne gardent pas d'enfants ce jour-là ou bien se rendent dans une autre structure (La Farandole).



## 2.1- Classement par ordre d'intérêt des raisons de la venue des assistantes maternelles au RAM.

### Motivation de la présence au RAM



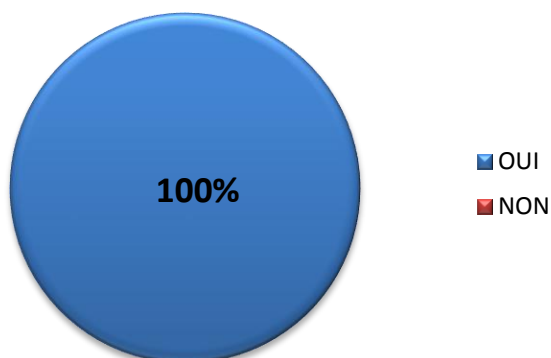
Plus de 70% des assistantes maternelles fréquentent le RAM pour les conseils, le soutien et pour les ateliers jeux.

50% des intéressées, viennent pour les événements ponctuels, la formation et le prêt de jeux.

### 3- Etes-vous satisfaite de l'accueil au sein du Relais ?

100% des assistantes maternelles sont satisfaites de l'accueil reçu au RAM.

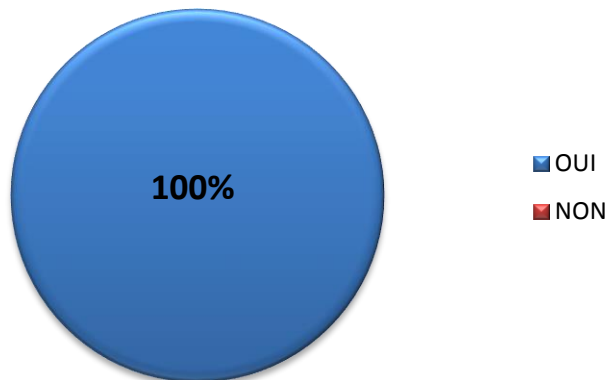
### Satisfaction de l'accueil



### 4- Arrivez-vous à trouver auprès du Relais l'information dont vous avez besoin, soit par une réponse directe de l'animatrice, soit par une orientation vers un service compétent ? (Pajemploi, PMI, Direction du Travail, Conseil des Prud'hommes...)

100% des assistantes maternelles sont satisfaites des réponses obtenues.

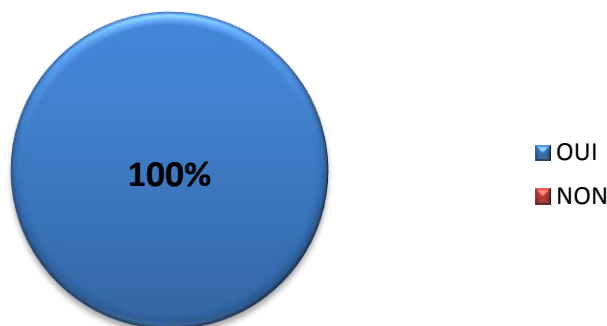
#### Réponses au besoin d'information



#### 5- Les heures d'ouverture du Relais vous ont-elles permis d'être reçue dans un délai convenable ?

100% des assistantes maternelles ont été reçues dans un délai convenable.

#### Satisfaction des horaires d'ouverture



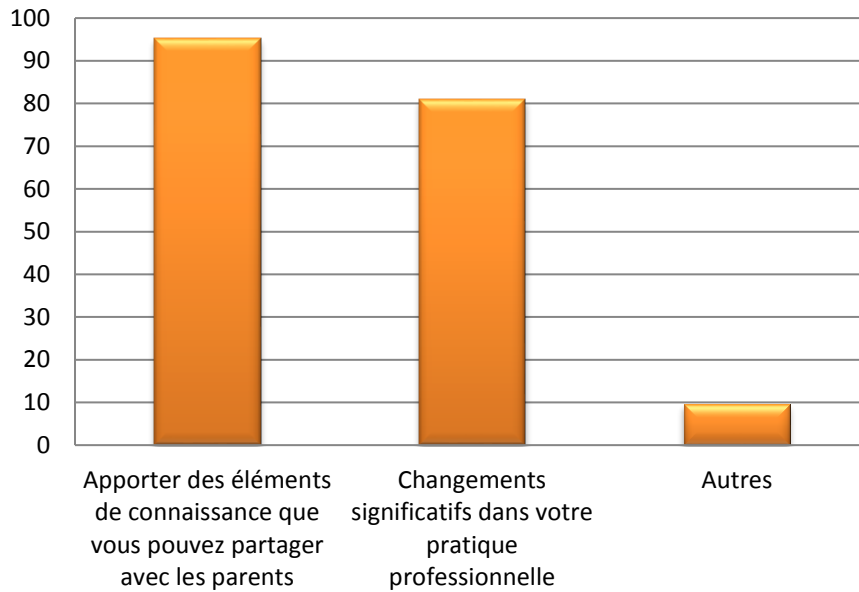
#### 6- Pensez-vous que votre participation aux activités du Relais contribue à :

95.2% des assistantes maternelles pensent que leur participation aux activités du relais contribue à leur apporter des éléments de connaissance qu'elles peuvent partager avec les parents.

81% pensent que cela leur apporte des changements dans leurs pratiques.

Pour 9.5% d'entre elles la participation au relais leur permet des échanges d'expériences, et participe à l'apprentissage de la vie en collectivité chez l'enfant.

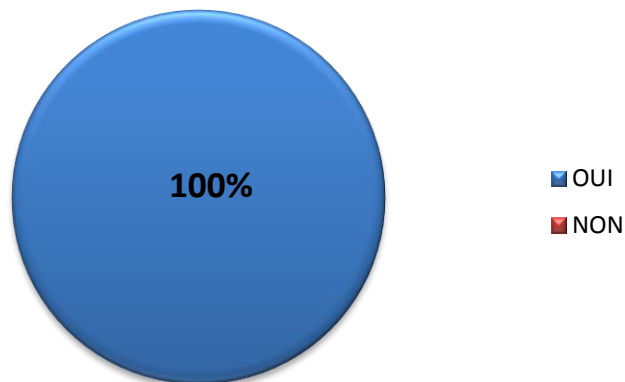
### Contribution de la participation au RAM



#### 7- Pensez-vous être suffisamment informée des activités du Relais ?

**100%** des assistantes maternelles pensent être suffisamment informées des activités du RAM. En outre, certaines soulignent la compétence de Mme Villette et la régularité dans l'information.

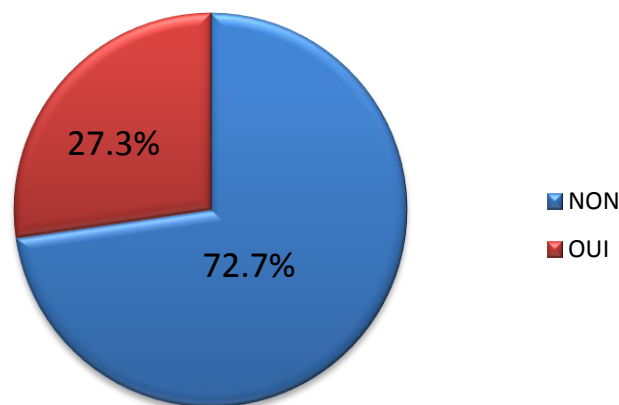
#### Information suffisante des activités du Relais



#### 8- Rencontrez-vous des difficultés pour "trouver" des employeurs ayant des enfants à garder ?

**72.7%** des assistantes maternelles ne rencontrent pas de problème pour trouver des employeurs. Cependant **27.3%** en rencontrent.

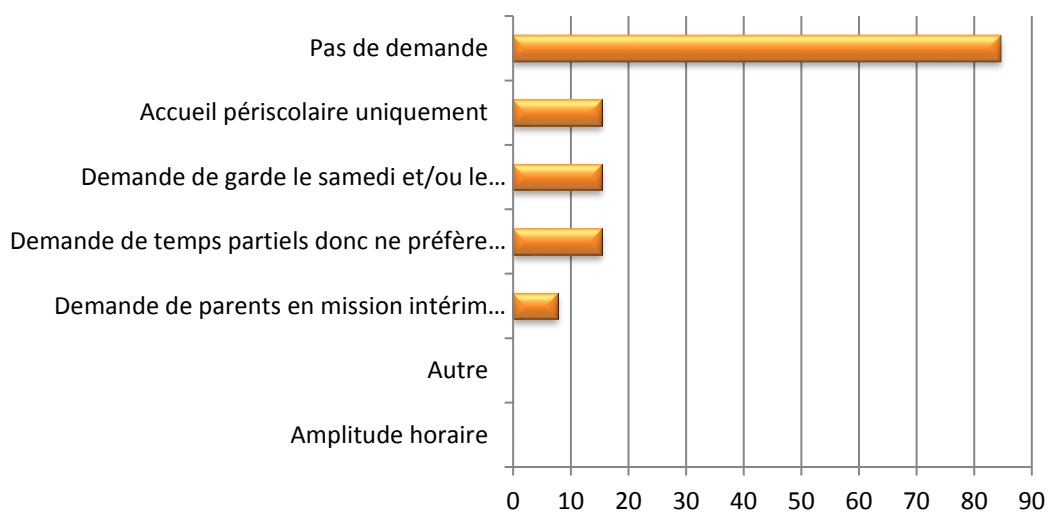
## Difficultés à trouver des employeurs



### 8.1- Si oui, pourquoi ?

Les difficultés sont liées pour 84.6% des assistantes maternelles à l'absence de demande, et pour 15.4% à des problèmes d'horaires (temps partiel, mission intérim des parents).

## Difficultés rencontrés



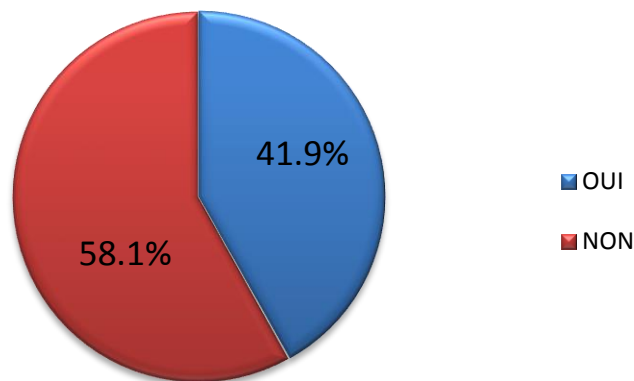
## 9- Rencontrez-vous des difficultés pour exercer votre activité ?

Près de **42%** des professionnelles interrogées estiment avoir des difficultés dans l'exercice de leur activité : les contraintes de la PMI sont en constante augmentation, le site « assmat28 » n'est pas adapté à leur profession, surtout par rapport à l'établissement des plannings pour les horaires atypiques, l'ergonomie du site n'est pas très agréable.

Aucune d'entre-elles ne mentionnent le site de la Caf : mon-enfant.fr

Des assistantes maternelles disent apprécier les formations proposées par le RAM et trouver une aide précieuse au niveau du groupe de parole GAPP.

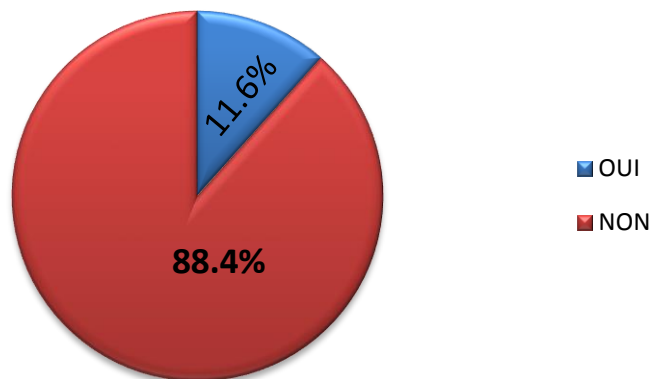
### Difficultés à l'exercice de votre activité



#### **10- Avez-vous des attentes pour lesquelles vous souhaiteriez que le relais vous apporte des réponses ?**

Un peu plus de 11% des assistantes maternelles ont des attentes sur des questions administratives (contrat, fiche de paie...) Elles insistent aussi sur le fait qu'il est important de garder la mise en place du groupe de parole GAPP.

### Réponses attendues de la part du relais



#### **11- Des réunions de travail vont être organisées pour réfléchir sur les actions à mettre en place, souhaitez-vous y participer ?**

44% des assistantes maternelles sont intéressées pour participer aux réunions de travail.

## **2- Analyse des questionnaires à destination des parents du RAM**

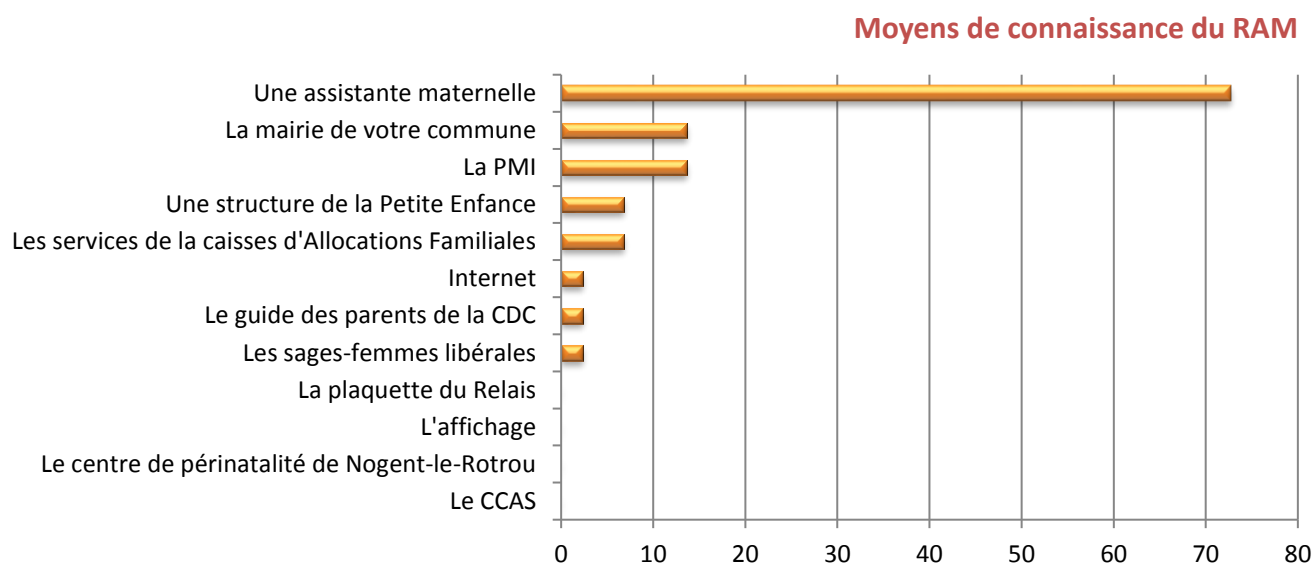
Etude faite sur 46 questionnaires.

400 questionnaires donnés en version papier. Taux de réponse 11.5%.



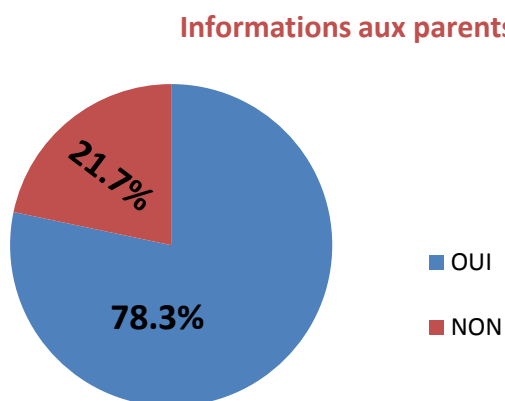
### 1- Comment avez-vous eu connaissance du Relais Assistantes Maternelles ?

72.7% des parents des enfants fréquentant le relais, indiquent l'avoir connu par le biais d'une assistante maternelle, 13.6% par la PMI ou la mairie de leurs communes, 6.8% par les services de la CAF ou une structure de la Petite Enfance.



### 2- Saviez-vous que le Relais est aussi ouvert aux parents dans le cadre de sa mission d'information ?

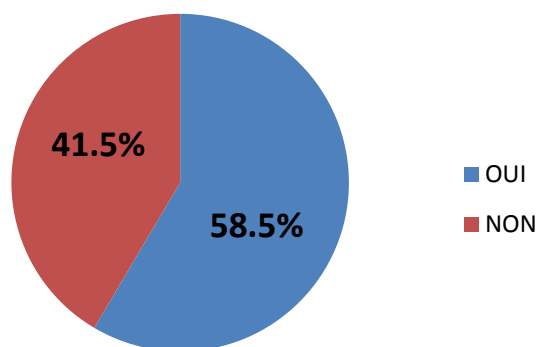
78.3% des parents savent que le relais a aussi une mission d'information qui leur est destinée, mais 21.7% ne le savent pas.



### 3- Lorsque vous avez contacté le Relais, était-ce pour trouver un mode de garde ?

58.5% des parents ont pris contact avec le Relais pour un mode de garde, 41.5% pour un autre motif.

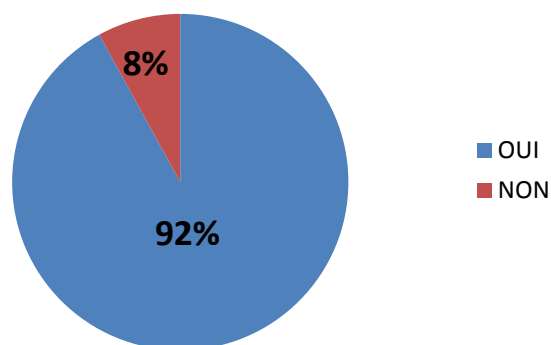
### Contact avec le Ram pour un mode de garde



#### 3.1- Si oui, avez-vous trouvé ?

92% des parents ont trouvé un mode de garde après avoir contacté le Relais.

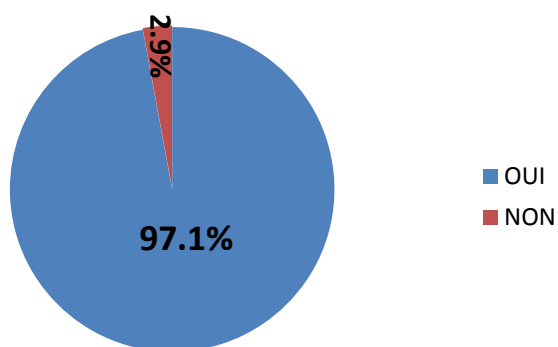
#### Mode de garde trouvé après contact



#### 4- Si vous avez été accueilli au Relais, avez-vous reçu l'information que vous recherchez ?

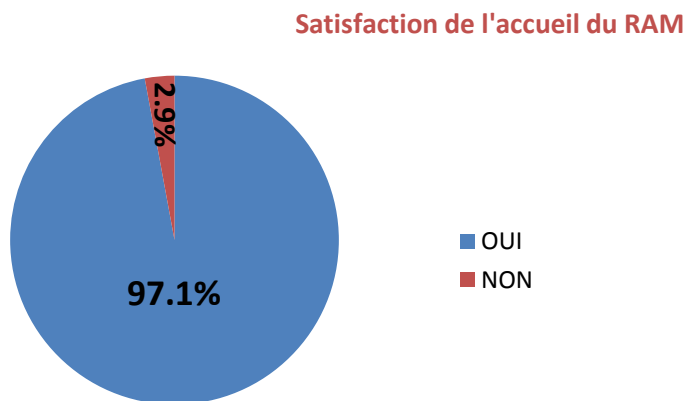
97.1% ont trouvé l'information cherchée après leur accueil au RAM.

#### Information trouvée après accueil au Relais



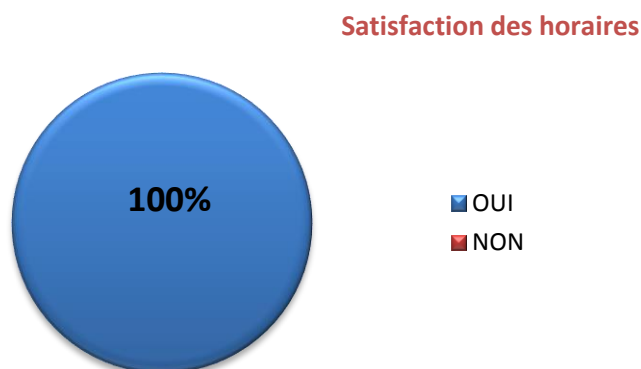
### **5- Avez-vous été bien accueillis ?**

97.1% des parents estiment avoir été bien accueillis au relais.



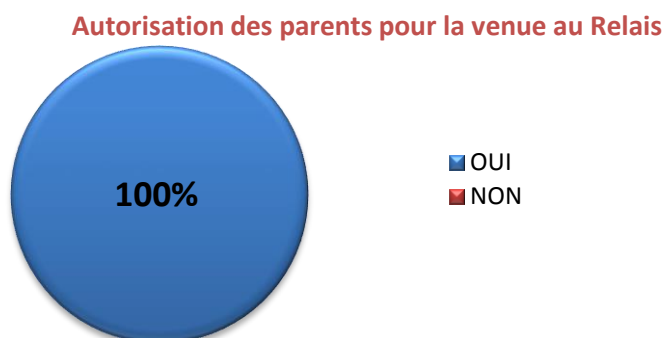
### **6- Les heures d'ouverture du Relais vous ont-elles permis d'être reçu dans un délai convenable ?**

100% des parents nous indiquent que les heures d'ouvertures leurs ont permis d'être reçu dans un délai convenable.



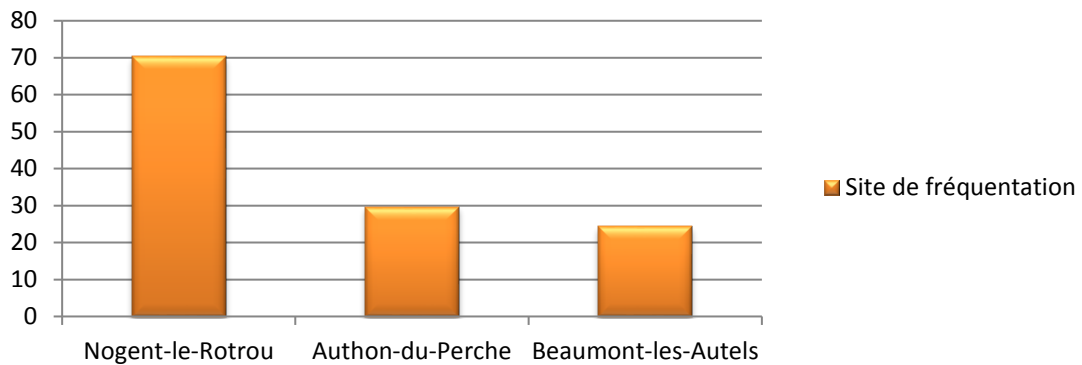
### **7- Autorisez-vous votre assistante maternelle à accompagner votre enfant au relais ?**

100% des parents qui ont répondu autorisent leur assistante maternelle à emmener leurs enfant(s) au Relais.



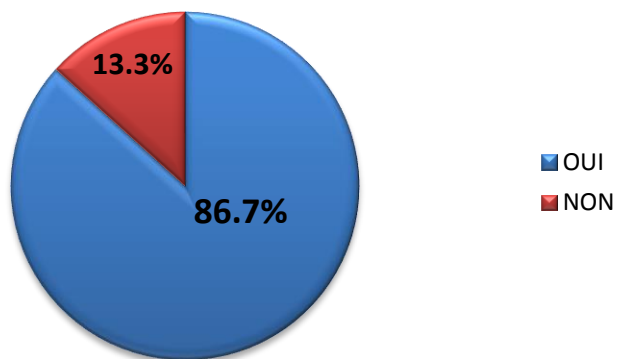
### 7.1- Si oui, sur quel site ? (Plusieurs sites sont possibles)

70.3% au RAM de Nogent-le-Rotrou, 29.7% à Authon-du-Perche, et 24.3% à Beaumont-les-Autels.



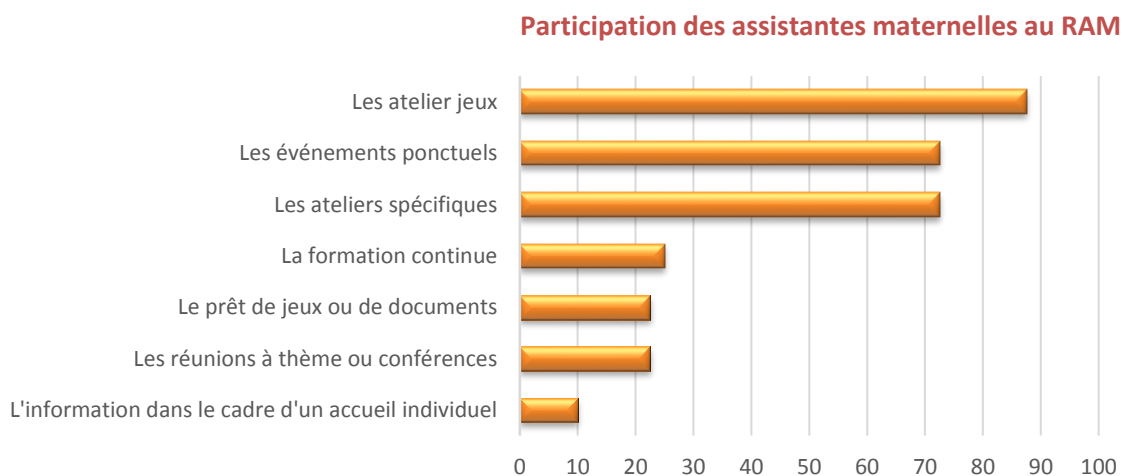
### 8- Savez-vous à quoi participe votre assistante maternelle au sein du Relais ?

86.7% des parents connaissent la nature de la participation de leur assistante maternelle au Relais.



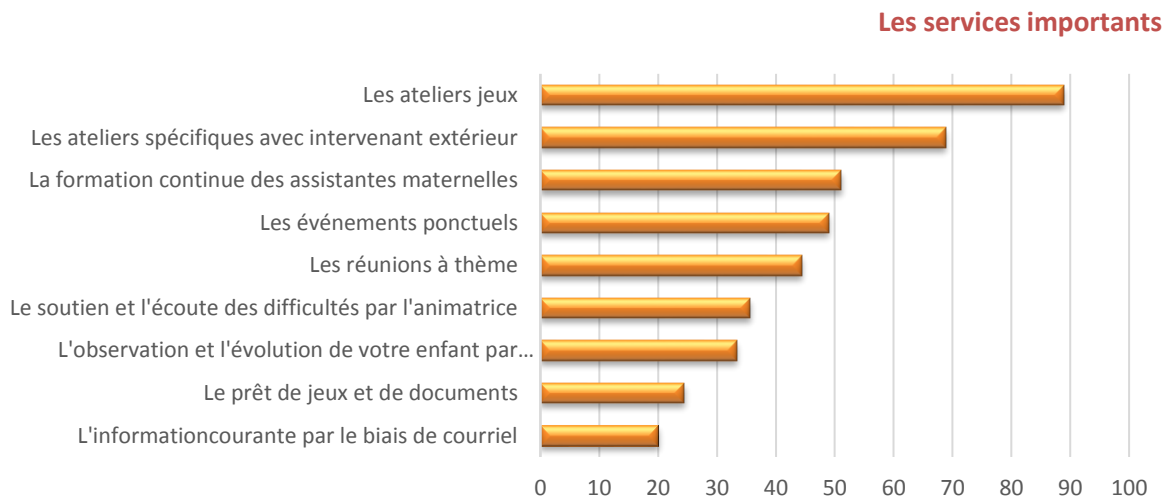
### 9- A quoi participe-t-elle ?

Près de 90% des parents savent que leur assistante maternelle vient au Relais pour y pratiquer des jeux et assister aux diverses animations.



### 10- Pour la qualité de l'accueil de votre enfant, quel service vous semble le plus important ?

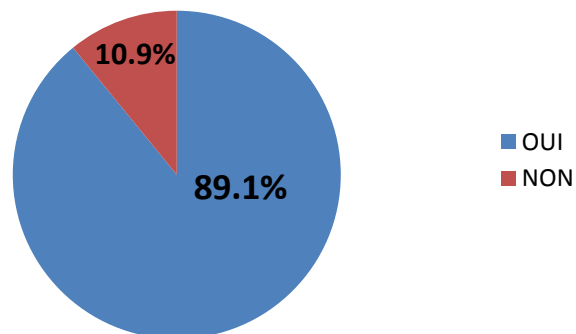
Pour **89%** des parents ce sont les ateliers jeux, **69%** ateliers spécifiques avec intervenant extérieur.



### 11- Saviez-vous que le Relais est un service public gratuit géré par la Communauté de Communes du Perche ?

**89%** des parents savent que le RAM est un service gratuit géré par la Communauté de Communes du Perche.

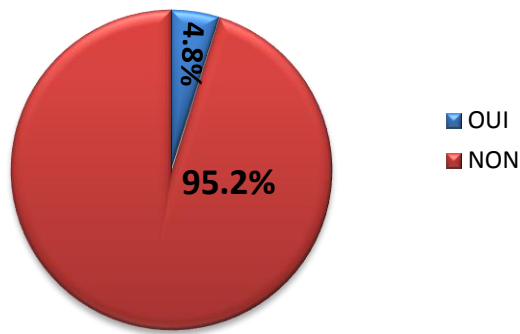
#### Connaissance de la gratuité du service et de la gestion par la CDC.



### 12- Avez-vous des attentes pour lesquelles le Relais pourrait vous apporter des réponses ?

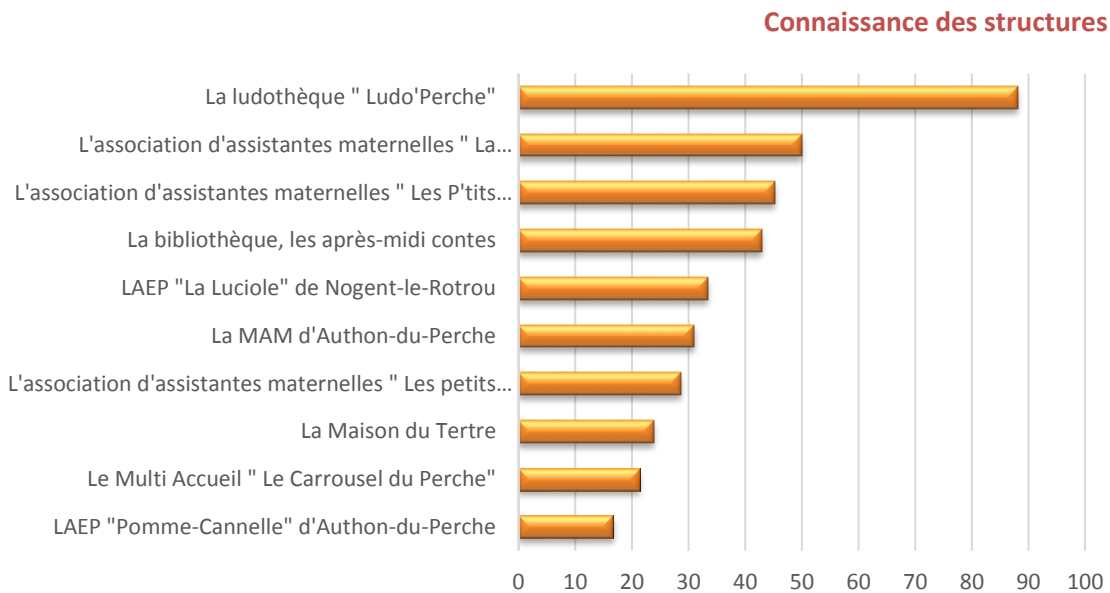
**95 %** des parents n'ont pas d'attentes particulières. Pour les **5 %** restant, il s'agit surtout de questions administratives.

### Attentes des parents pour des réponses venant du Relais



### 13- Connaissez-vous les structures suivantes ?

Les structures Petites Enfance sont connues mais moins d'un quart connaissent la Maison du Tertre ou le Multi-Accueil.



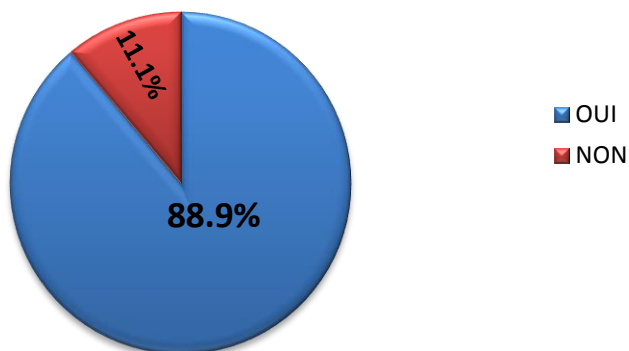
### 14- Pensez-vous être suffisamment informés des activités du Relais ?

9% des parents, pensent être suffisamment informés.

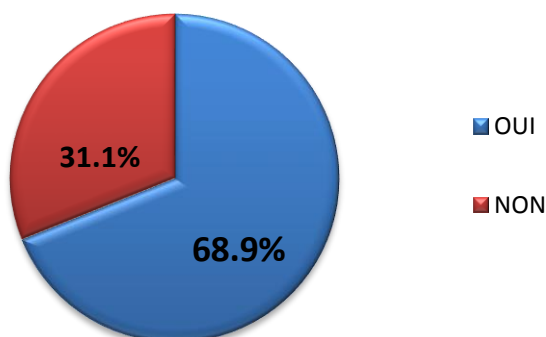
### 15- Pensez-vous que l'information doit passer par l'Assistante Maternelle ?

Près de **69%** des parents pensent que l'information doit passer par les assistantes maternelles. **31%** souhaitent que l'information circule par mail ou SMS en provenance du Relais.

### Suffisance de l'information au sein du relais



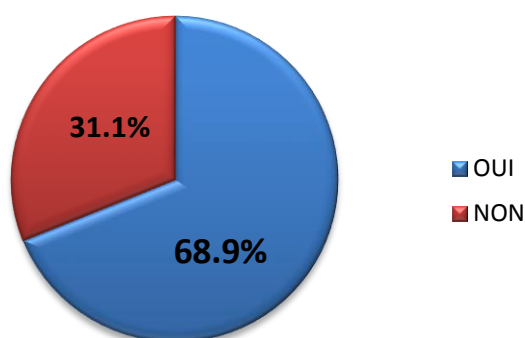
### L'information doit passer par les assistantes maternelles



### 16 - Souhaitez-vous être informés par mail :

Près de **69%** des parents privilégient le mail pour les informations.

### Informations par mail





### 17- Auriez-vous des besoins particuliers dans votre rôle de parents ?

Les parents qui ont répondu souhaiteraient la mise en place de conférences et/ou de réunions sur l'éducation de leurs enfants, et sur les dangers liés aux écrans et au téléphone portable. Ils souhaitent aussi maintenir la communication entre le Relais et les assistantes maternelles.

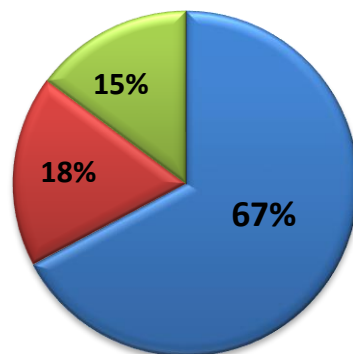
## 3- Analyse des questionnaires à destination des parents du Multi-Accueil « Le Carrousel du Tertre »

Etude faite sur 23 questionnaires.

60 questionnaires donnés en version papier. Taux de réponse **38.3%**.

### 1- Dans quelle commune habitez-vous ?

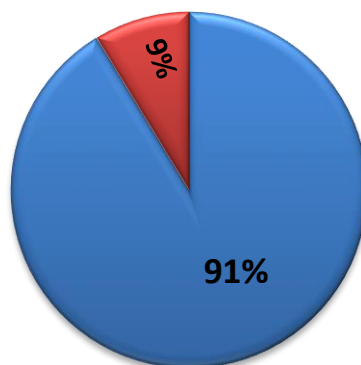
Pour les familles qui habitent Nogent, **35.7%** habitent le plateau St Jean, **28.6%** le centre-ville, **21.4%** les Gauchetières et 14.3% le Pâty.



#### Communes d'habitation

- Nogent-le-Rotrou
- Communes de la CDC
- Communes hors CDC

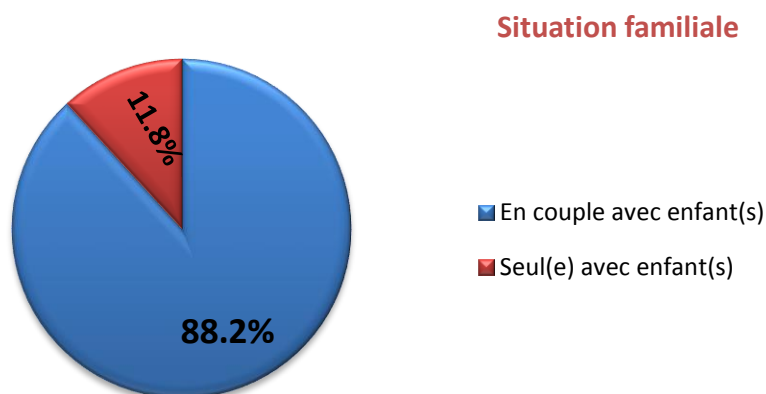
### 2- Qui êtes-vous ?



#### Qui a répondu ?

- La Mère
- Le père

### 3- Quelle est votre situation familiale ?



88,2% sont en couple.

### 4- Exercez-vous une profession ?

82,6% des couples sont bi-actifs.

### 5- Si vous avez un emploi, combien de temps travaillez-vous ?

La majorité des parents travaillent à temps plein.

### 6- Dans quelle commune travaillez-vous ?

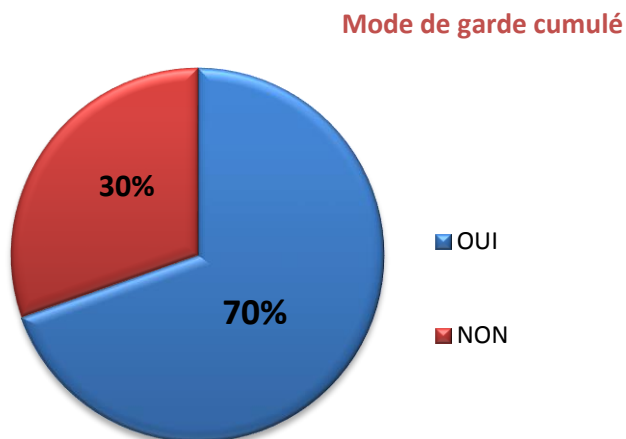
89,5% des parents travaillent à Nogent-le Rotrou.

### 7- Combien de temps mettez-vous pour vous rendre à votre travail ?

La majorité des parents mettent moins de 10 minutes pour aller au travail.

### 8- Cumulez-vous plusieurs modes d'accueil payants ou non pour votre (vos) enfant(s) ?

70% des parents ont plusieurs modes de gardes. Le deuxième mode de garde est également payant, il intervient les week-ends et lorsque le Multi-accueil est fermé.



### 9- Dans la première année scolaire de votre enfant, cumulez-vous l'école et la Crèche Multi-Accueil ?

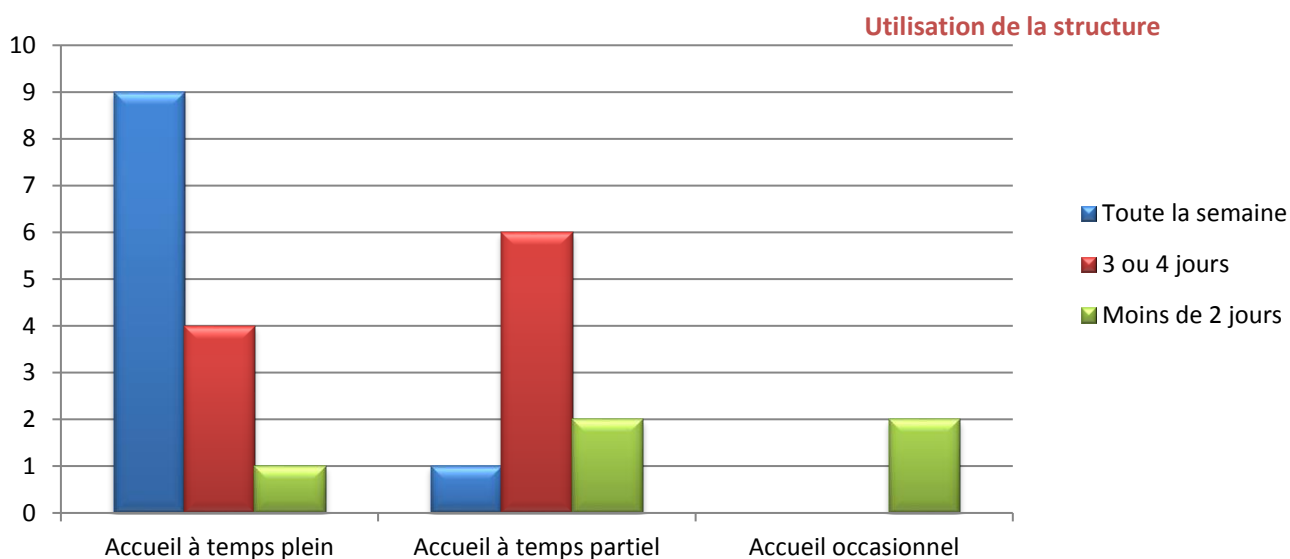
Peu de parents cumulent l'école et la crèche Multi-Accueil durant la première année scolaire de leur enfant.

### 10- Etes-vous satisfait des offres d'accueil que vous utilisez ?

86.4% sont satisfaits. Pour les 13.6% d'insatisfaits, les raisons sont liées au manque de place ou à la liste d'attente.

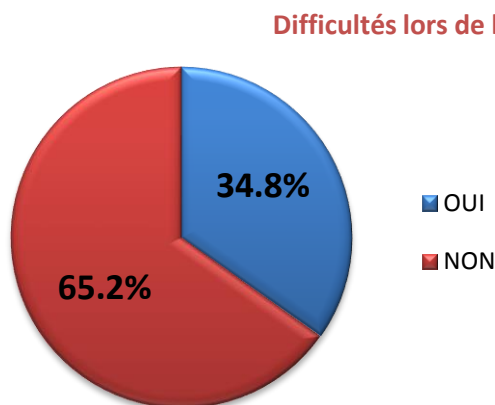
### 11- Indiquez votre type d'utilisation de la structure

La majorité des enfants viennent toute la semaine et à temps plein.



### 12- Avez-vous rencontré des difficultés pour l'inscription de votre(s) enfant(s) dans la structure ?

65.2% des parents n'ont pas eu de difficulté. Pour les 34.8% ayant répondu oui, il s'agit du délai d'attente de parfois plus de 8 mois.

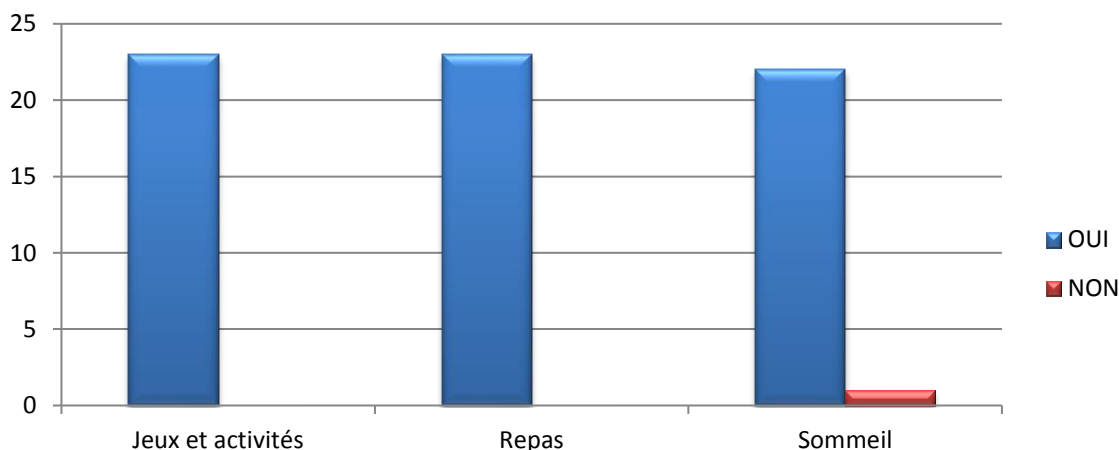


### 13- Avez-vous des attentes/besoins vis-à-vis de cette structure ?

Les attentes des parents concernent essentiellement l'échange d'informations avec les professionnelles, sur le comportement de leur enfant au sein de la collectivité, sur la préparation à l'entrée en école maternelle et sur les activités réalisées ou à venir. Certains émettent le souhait de refaire goudronner la cour. D'autres sont aussi favorables à une ouverture le samedi.

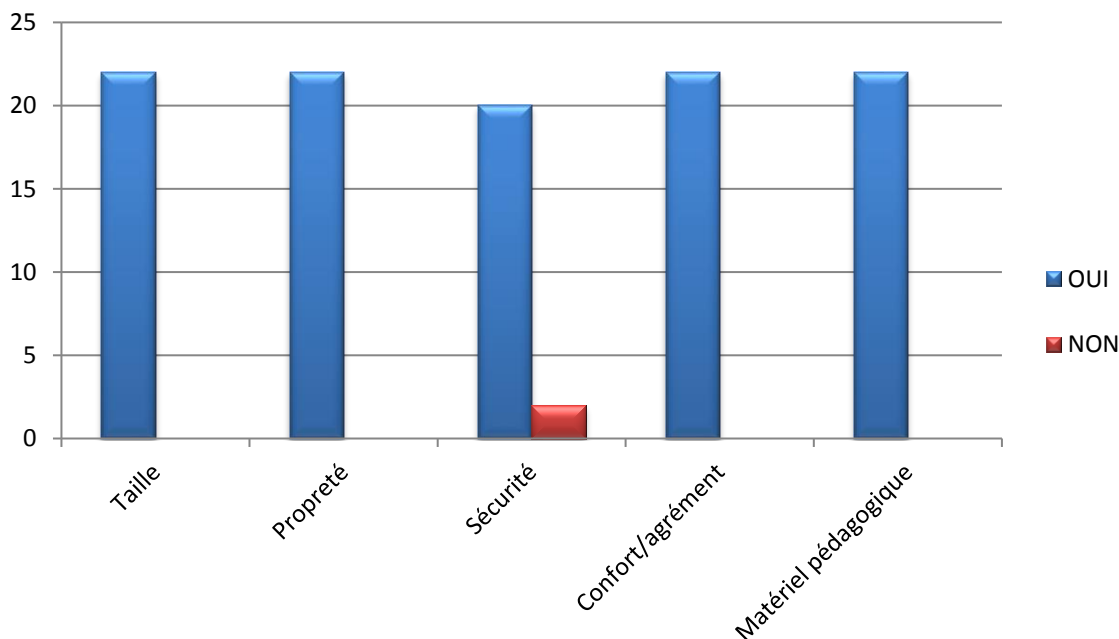
#### 14- L'organisation des journées vous convient-elle ?

Les parents sont satisfaits de l'organisation des journées.



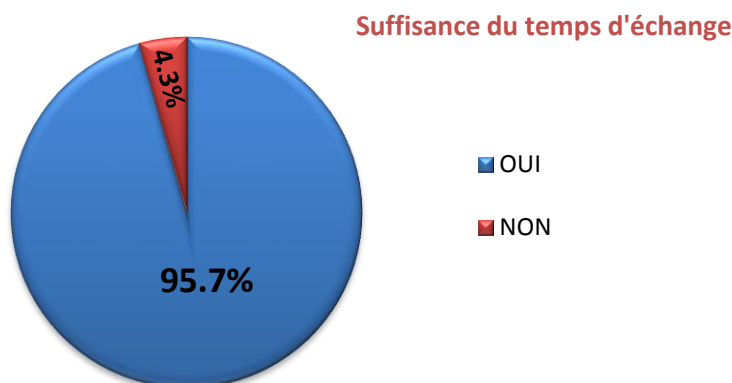
#### 15- Les locaux et l'équipement vous semblent-ils adaptés à l'accueil des enfants ?

Les parents sont satisfaits des locaux et de l'équipement du Multi-Accueil.



#### 16- Le temps d'échange avec le personnel de la structure vous paraît-il suffisant ?

La majorité des parents estiment que le temps d'échange est suffisant.  
Les parents précisent que le personnel est disponible et à l'écoute.

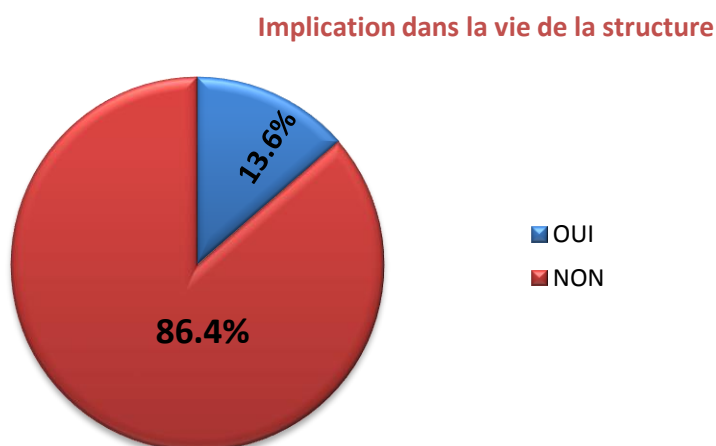


**17- Les informations que l'on vous transmet sur le fonctionnement et l'organisation de la structure vous semblent-elles suffisantes ?**

100% des parents sont satisfaits du fonctionnement et de l'organisation de la structure.

**18- Souhaiteriez-vous avoir une plus forte implication dans la vie de la structure ?**

13,6% des parents souhaitent avoir une plus forte implication au sein de la structure.

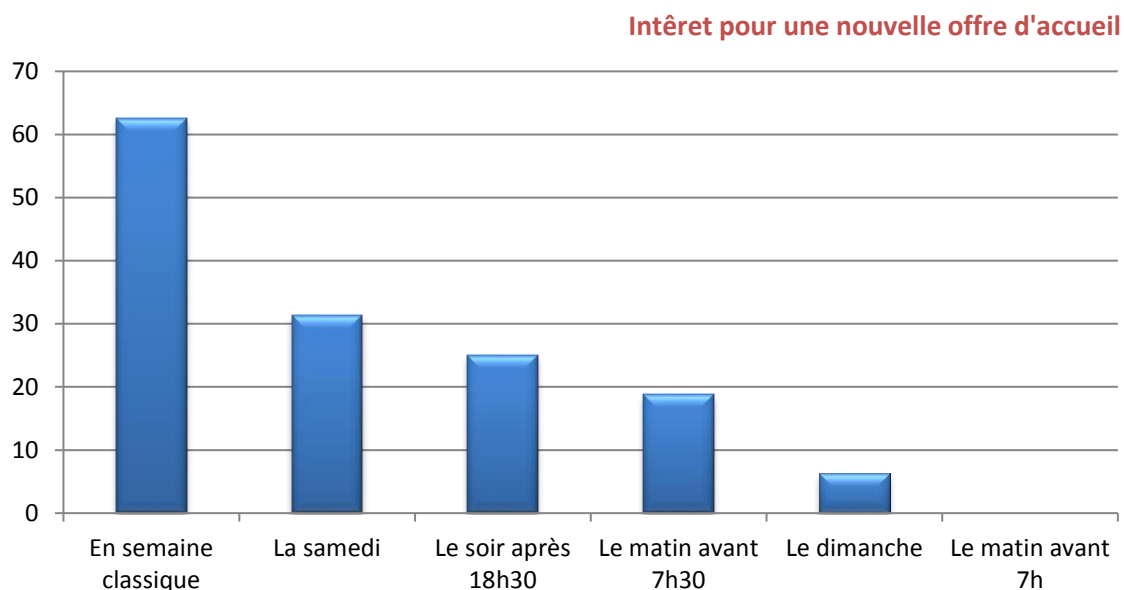


**19- Les horaires de la structure vous conviennent-ils ?**

87% des parents sont satisfaits des horaires du Multi-Accueil. Les parents ayant répondu non souhaiteraient que la structure ouvre à 7h et ferme à 19h.

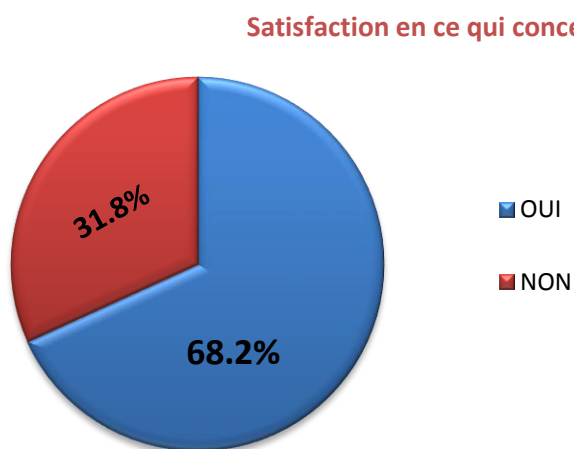
**20- Idéalement, à quel(s) moment(s) une offre d'accueil payante vous intéresserait-elle ?**

31.3% souhaiteraient une ouverture le samedi.



### **21- Pour vous, la localisation de la structure est-elle satisfaisante ?**

Les **31,8%** des familles insatisfaites évoquent **un accès à la structure dangereux** car la limitation de vitesse à 30 km/h n'est pas respectée. Ils suggèrent de mettre en place des ralentisseurs et un aménagement du parking.



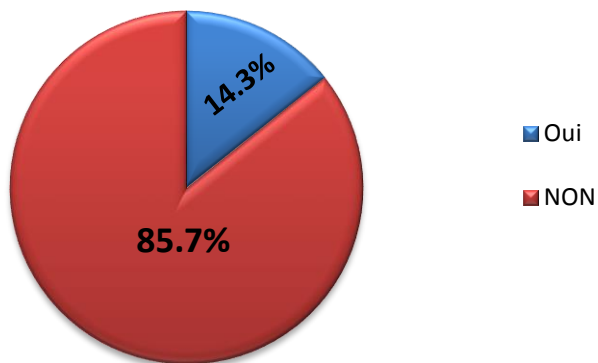
### **22- Avez-vous des difficultés de transport pour vous y rendre ?**

91.3% des parents n'ont pas de problème de transport pour se rendre au Multi-Accueil.

### **23- Auriez-vous besoin de conseils avant la naissance de votre (vos) enfant (s), pendant votre congé de maternité ou à la naissance de votre (vos) enfant (s) ?**

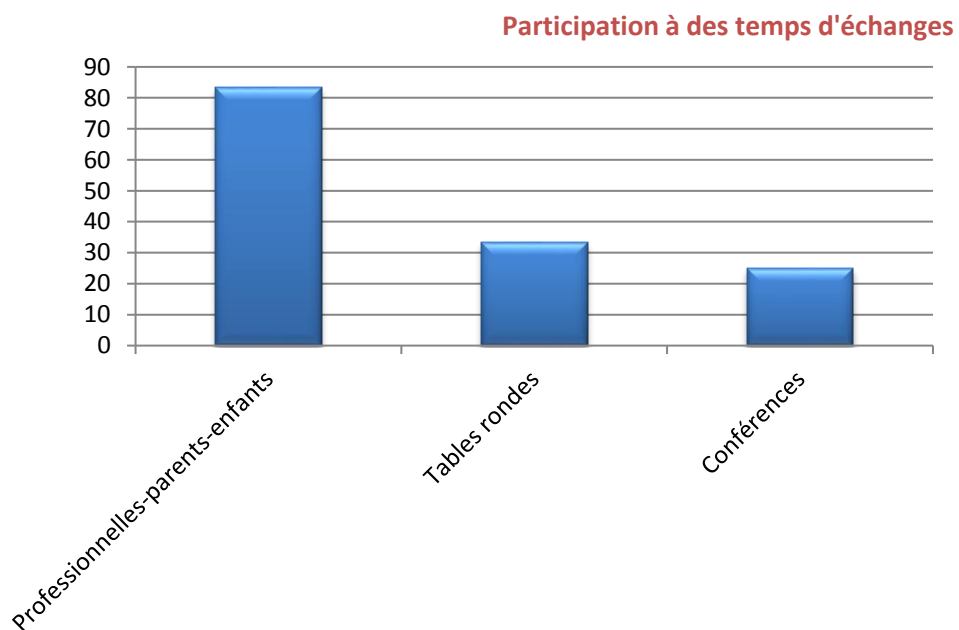
Près de 15% des familles qui ont répondu, souhaiteraient les conseils de professionnel -s-les.

### Conseils avant ou après une naissance



### 24- Souhaiteriez-vous participer à des temps d'échanges ?

**83.3%** souhaiteraient participer à des temps d'échanges avec des professionnel-s-les-/parents/enfants, **33.3%** à des tables rondes, et **25%** à des conférences.



### 25- Auriez-vous besoin d'un autre temps d'échange, sans les enfants ?

Près de **89%** des parents souhaiteraient un temps d'échange avec les professionnelles de la structure. Et **33.3%** un échange entre parents.



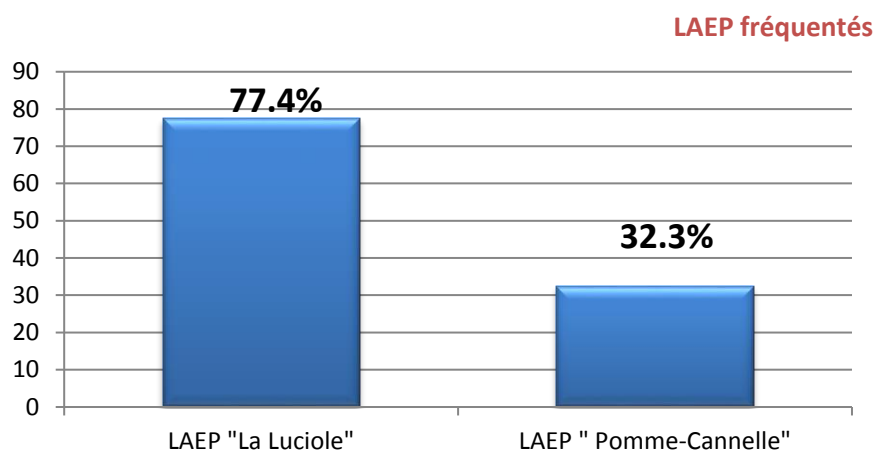
#### **4- Analyse des questionnaires à destination des parents du lieu d'accueil enfants-parents (LAEP)**

Etude faite sur 35 questionnaires.

31 questionnaires donnés en version papier. Taux de réponse **88.6%**.

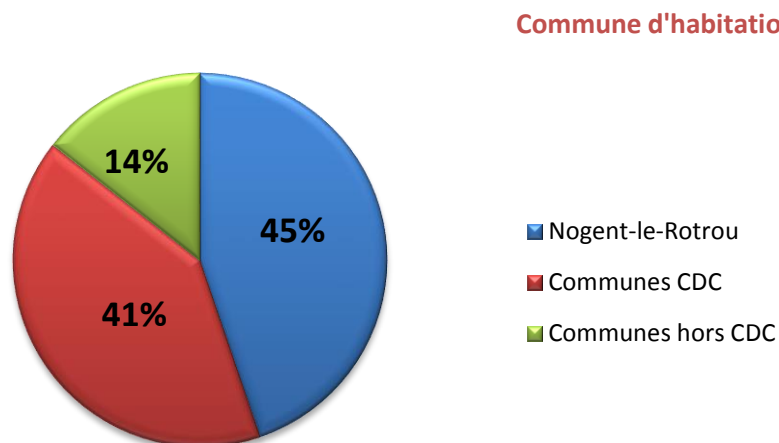
##### **1- Quel LAEP fréquentez-vous ?**

77.4% des parents fréquentent «la Luciole» et 32% «Pomme-Cannelle».



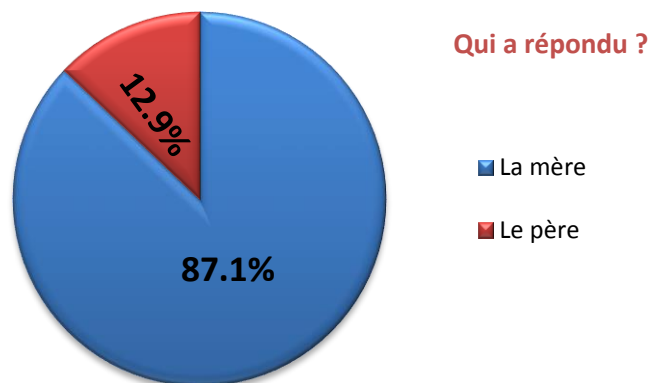
##### **2- Dans quelle commune habitez-vous ?**

**45%** des familles habitent Nogent-le-Rotrou, **41%** une commune de la CdC, et **14%** une commune hors CdC. **33%** les Gauchetières et le plateau St Jean, **25%** en Centre-Ville, et **8.3%** au Pâté.



##### **3- Qui êtes-vous ?**

**87.1%** des mères ont répondu à ce questionnaire et **12.9%** les pères.



**4- Combien avez d'enfant(s) avez-vous ou accompagnez-vous ?**

En majorité les parents accompagnent des enfants de moins de 2 ans au LAEP. Et plus rarement des enfants de 2 à 4 ans.

**5- Comment avez-vous été informé de l'existence de ce lieu ?**

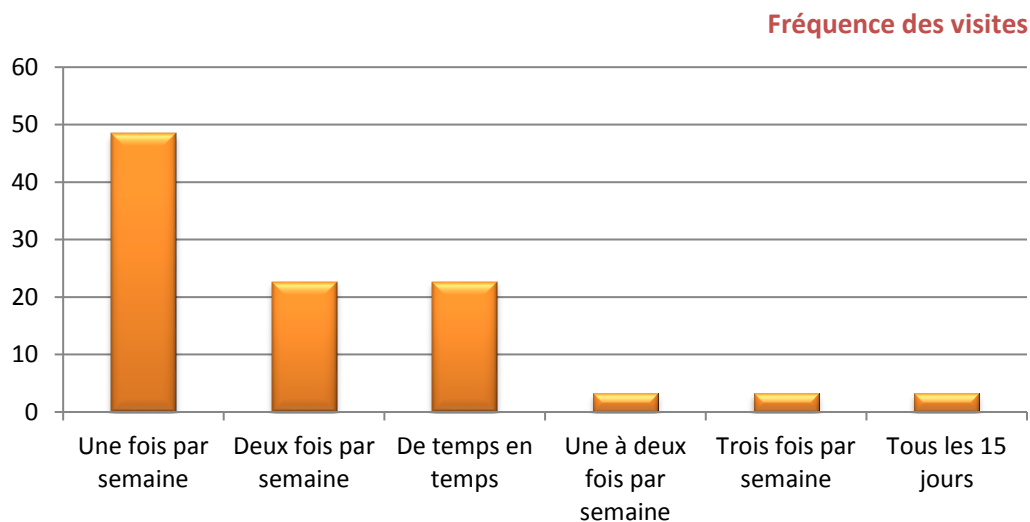
Les parents ont connu le LAEP par le biais de la PMI. Et les autres par l'intermédiaire des parents de l'école.

**6- Depuis combien de temps venez-vous au LAEP ("La Luciole" ou "Pomme Cannelle") ?**

La plupart des parents viennent au LAEP depuis moins de 2 ans.

**7- A quelle fréquence y venez-vous ?**

48.4% des parents se rendent au LAEP au moins une fois par semaine, 22.6% y viennent deux fois par semaine, et à part égales de temps en temps.

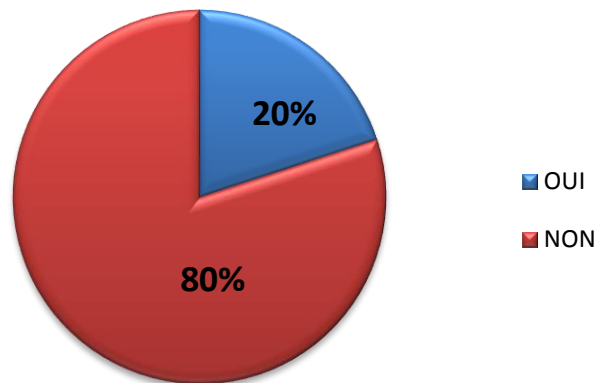


**8- Est-ce que cela a été difficile la première fois ?**

Pour 80% des parents la première venue au LAEP n'a pas été difficile.

Les difficultés rencontrées sont surtout liées à la timidité des personnes et à la méconnaissance du lieu.

### Difficultés lors de la première venue



#### 9- Qu'est-ce qui vous a donné envie d'y venir et qu'est-ce que cela apporte à votre enfant ?

Pour la grande majorité des parents, l'envie de venir au LAEP a été motivé par : le besoin de rencontrer d'autres parents d'enfants du même âge, de favoriser la socialisation de leur enfant avant l'entrée à l'école maternelle, de bénéficier des activités proposées par les professionnelles.

Pour les parents, le LAEP apporte à leur enfant du bien-être et de l'éveil, un apprentissage de la vie en communauté, le sens du partage, et une certaine diversité dans sa vie de tous les jours.

Un parent nous a même écrit que : « c'était un privilège de voir son enfant s'émerveiller »

#### 10- Qu'est-ce que cela vous apporte à vous ?

La plupart des parents viennent au LAEP pour se sortir de leur quotidien, parfois rompre leur l'isolement qui peut subvenir lors d'un congé parental, partager un moment agréable autour d'un café avec d'autres parents, pouvoir échanger sur différents sujets, apprendre de nouveaux jeux et chants à refaire à la maison.

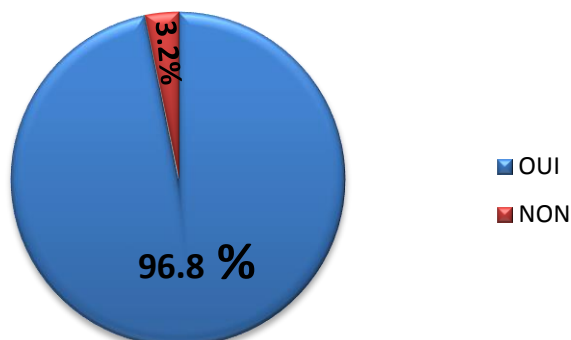
#### 11- Qu'est-ce qui est, selon vous, le plus important dans la structure ?

Le plus important est l'encadrement dans un lieu sécurisé, propre, aménagé et agréable. Le contact humain qu'ils y trouvent et l'accueil des professionnelles.

#### 12- Le temps d'échange avec le personnel vous paraît-il suffisant ?

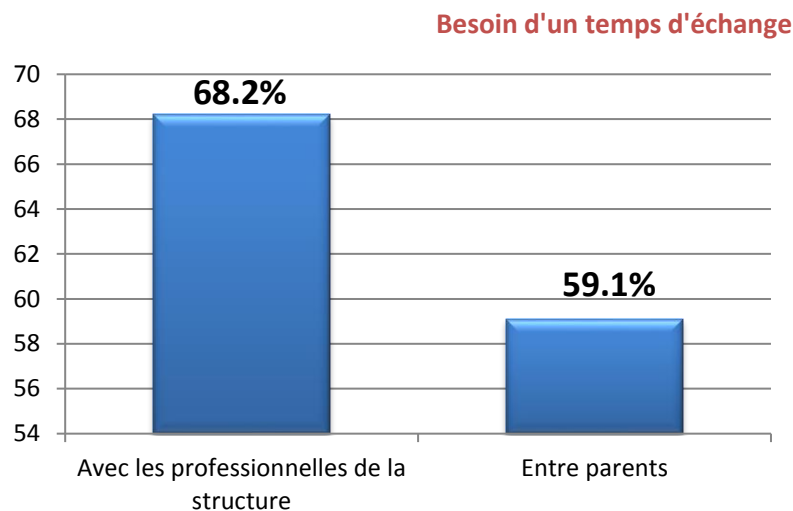
96.8% des parents disent être satisfaits par le temps d'échange avec le personnel.

### Satisfaction de l'échange avec le personnel



**13- Si nous pouvions mettre en place un système de garde pour les enfants, auriez-vous besoin d'un autre temps d'échange ?**

Si un système de mode de garde était mis en place, **68.2%** des parents souhaiteraient bénéficier d'un temps d'échange avec les professionnelles de la structure et **59.1%** entre parents.



**14 - Avez-vous des besoins particuliers dans votre rôle de parents ?**

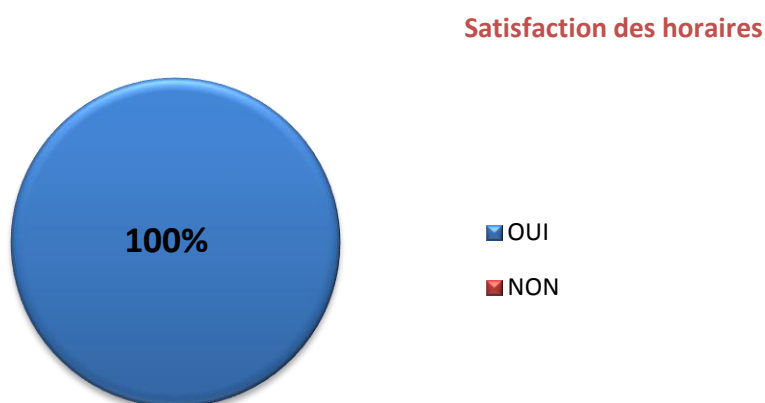
La majeure partie des parents indique avoir besoin de conseils en ce qui concerne l'éducation et l'alimentation des enfants.

**15- Quel est votre jour préféré parmi les jours d'ouverture actuels ?**

Les jours préférés sont le lundi et le jeudi.

**16 - Est-ce que les créneaux horaires de la structure vous conviennent ?**

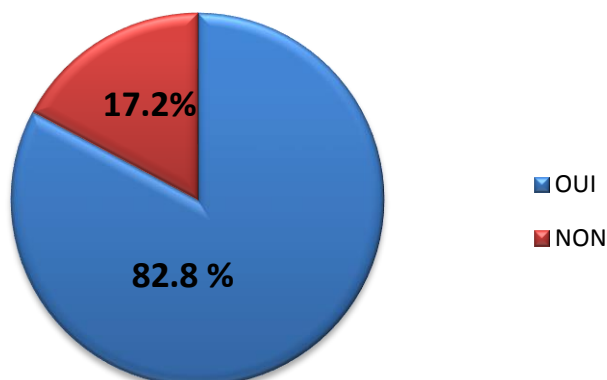
100% des parents sont satisfaits des horaires de la structure.



### 17- Est-ce que les jours d'ouverture vous conviennent ?

82.8% des parents sont satisfaits des jours d'ouverture du LAEP.

Satisfaction des jours d'ouverture



### 18 - Avez-vous d'autres propositions ?

Les parents souhaiteraient plus de sorties, spectacles ou d'intervenants extérieurs à caractère musical.

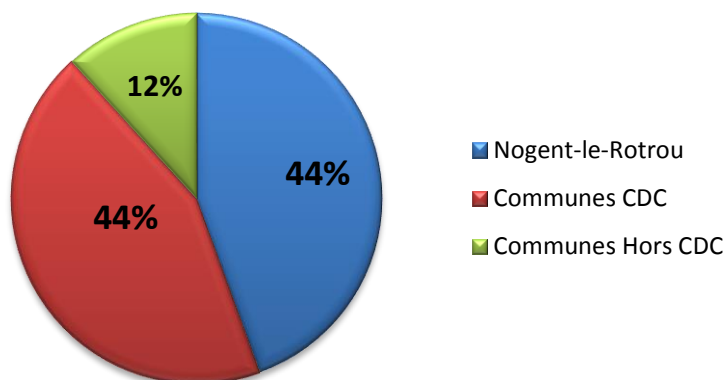
## 5- Analyses des questionnaires à destination des parents des établissements scolaires de la Communauté de Commune du Perche.

1 535 questionnaires ont été distribués. Etude faite sur 665 réponses.

Taux de réponse : 43%

### 1- Dans quelle commune habitez-vous ?

Communes d'habitation

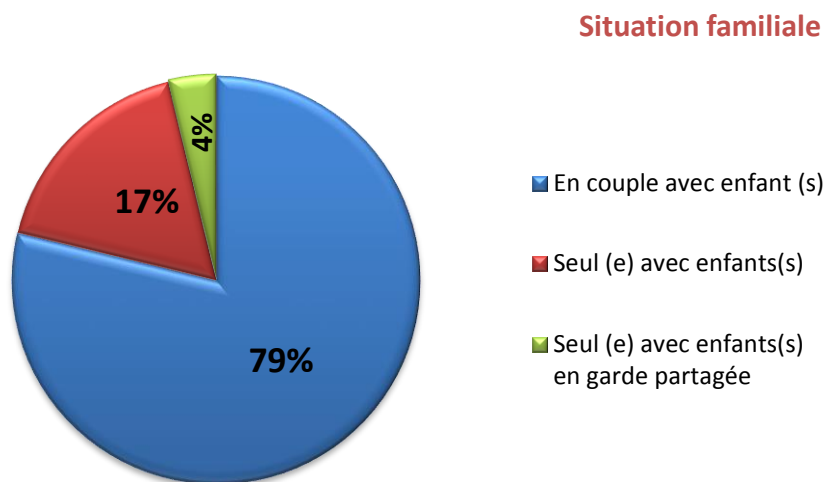


Pour les familles qui habitent **Nogent-le-Rotrou**, **33%** habitent sur le quartier des Gauchetières, **26%** sur le Plateau Saint-Jean, **23%** en centre-ville et **13%** sur le quartier du Pâté.

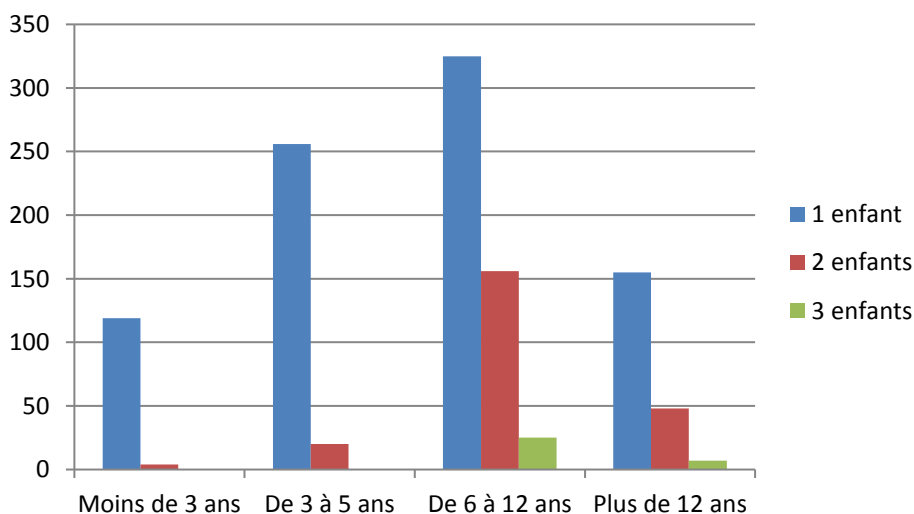
## 2- Quel âge avez-vous ?

**98%** des couples ont entre 26 et 66 ans.

## 3- Quelle est votre situation familiale ?



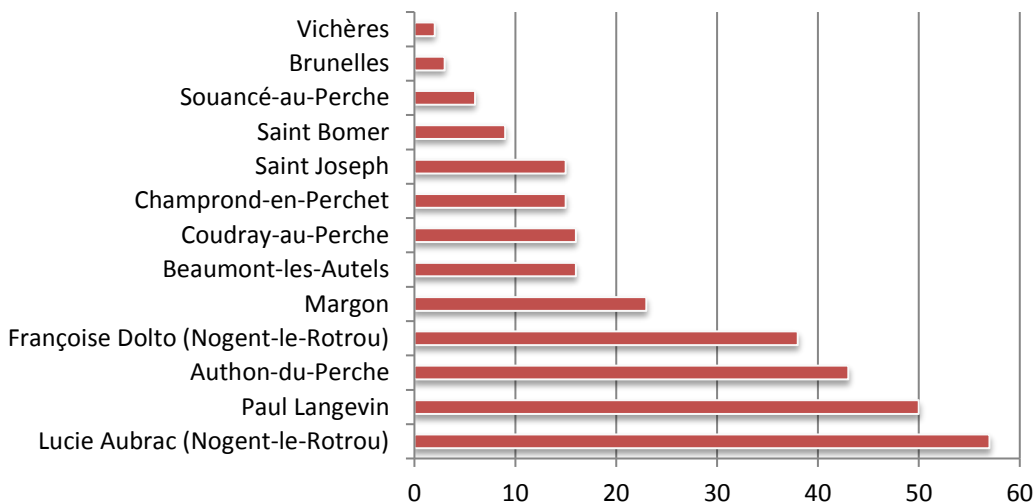
## 4 - Combien avez d'enfant(s) avez-vous ?



**21%** des enfants ont moins de 3 ans, **42%** des enfants ont entre 3 et 5 ans, **76%** des enfants se situent dans la tranche d'âge 6/12 ans et **32%** ont plus de 12 ans.

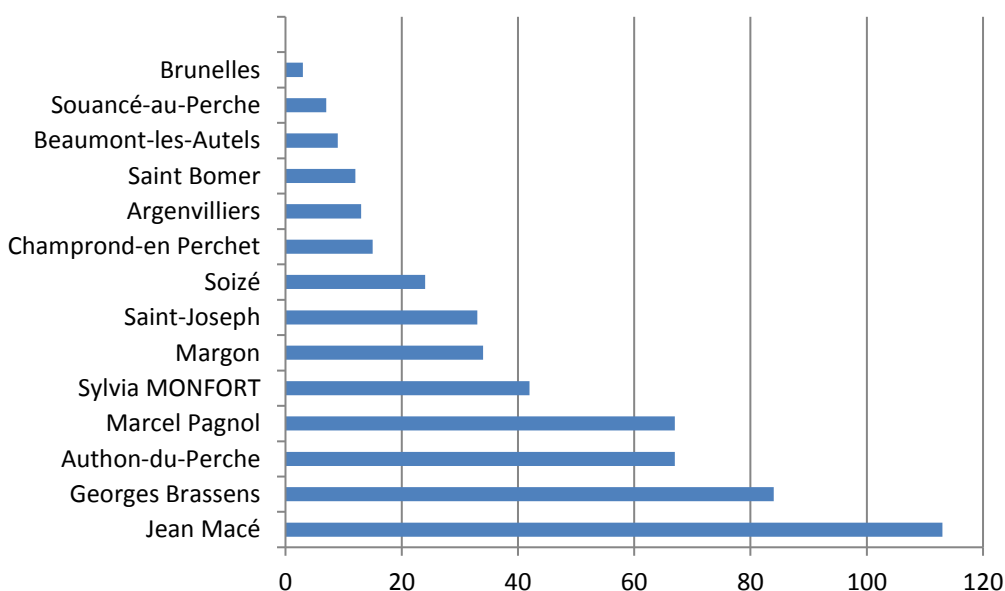
## 5- Où sont-ils scolarisés ?

### Ecoles maternelles



En ce qui concerne les écoles maternelles de Nogent- le-Rotrou, **20%** des élèves sont scolarisés à la maternelle Lucie AUBRAC, située au Plateau St Jean, **13%** à la maternelle Françoise DOLTO, située en centre-ville, **17%** à la maternelle Paul Langevin située aux Gauchetières.

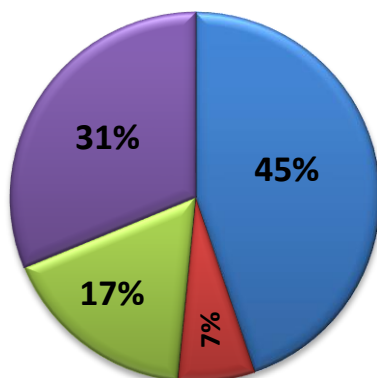
### Ecoles élémentaires



**22%** des élèves sont scolarisés à l'école Jean Macé, **16%** à l'école Georges Brassens, **13%** à l'école Marcel Pagnol.

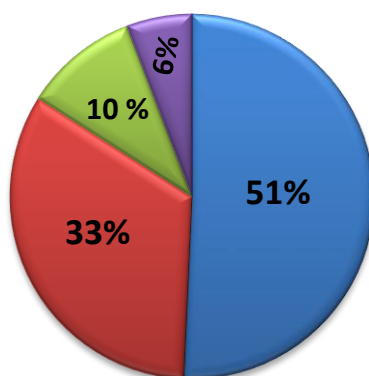


### Collèges



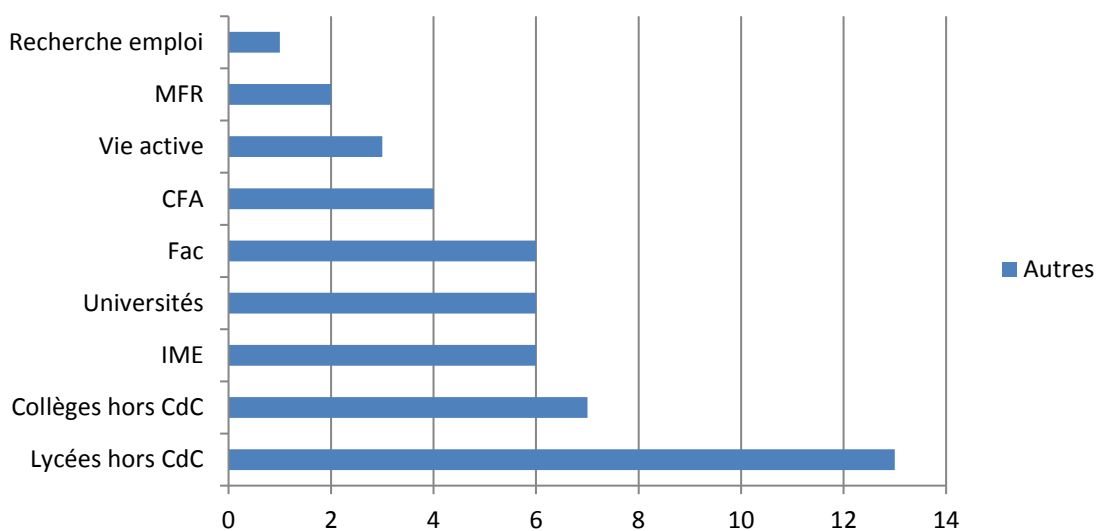
- Arsène Meunier
- Delfeuille
- Joachim du Bellay
- Pierre Brossolette

### Lycées



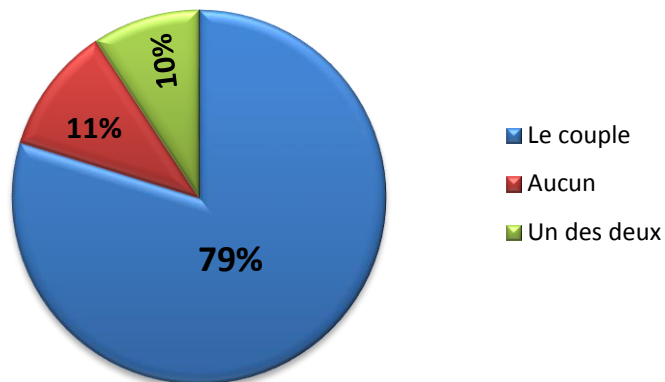
- Rémi Belleau
- LEAP Nermont
- Sully
- Maison Familiale Rurale

### Autres



## 6- Exercez-vous une profession ?

### Emploi



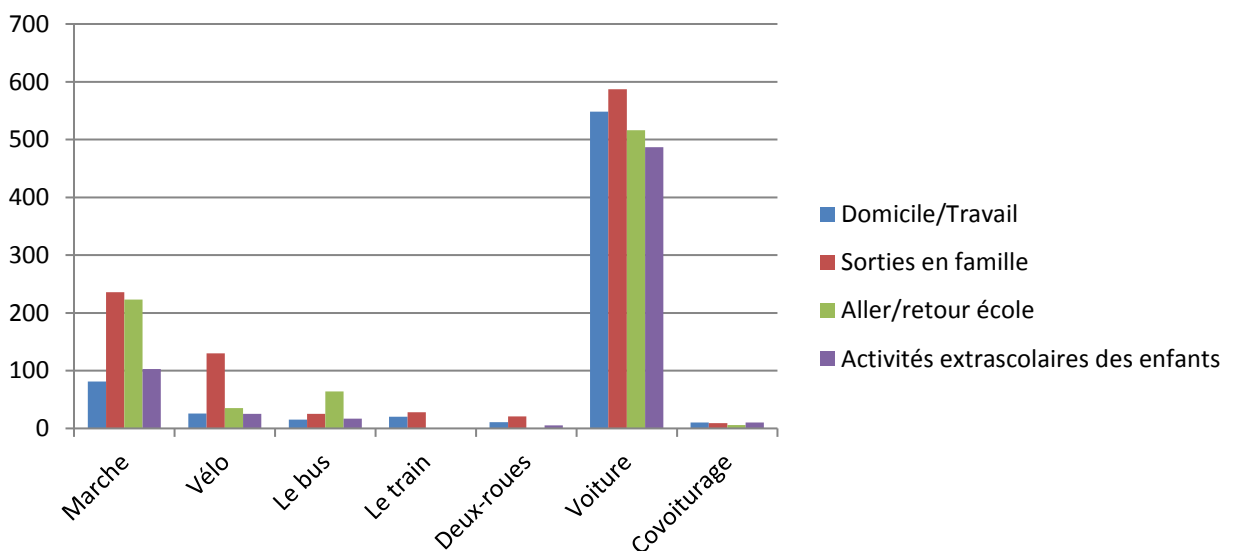
79% des couples sont bi-actifs

### 6.1 - Comment travaillez-vous ?

La majorité des parents travaillent à temps plein.

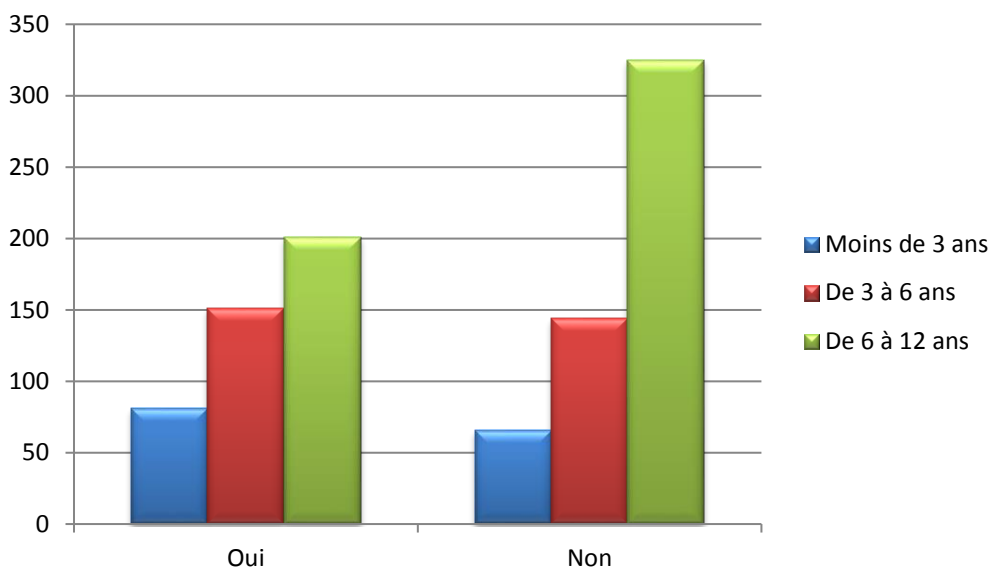
## Vos pratiques :

### 7 - Pour vos déplacements, quel(s) moyen(s) de locomotion utilisez-vous ?



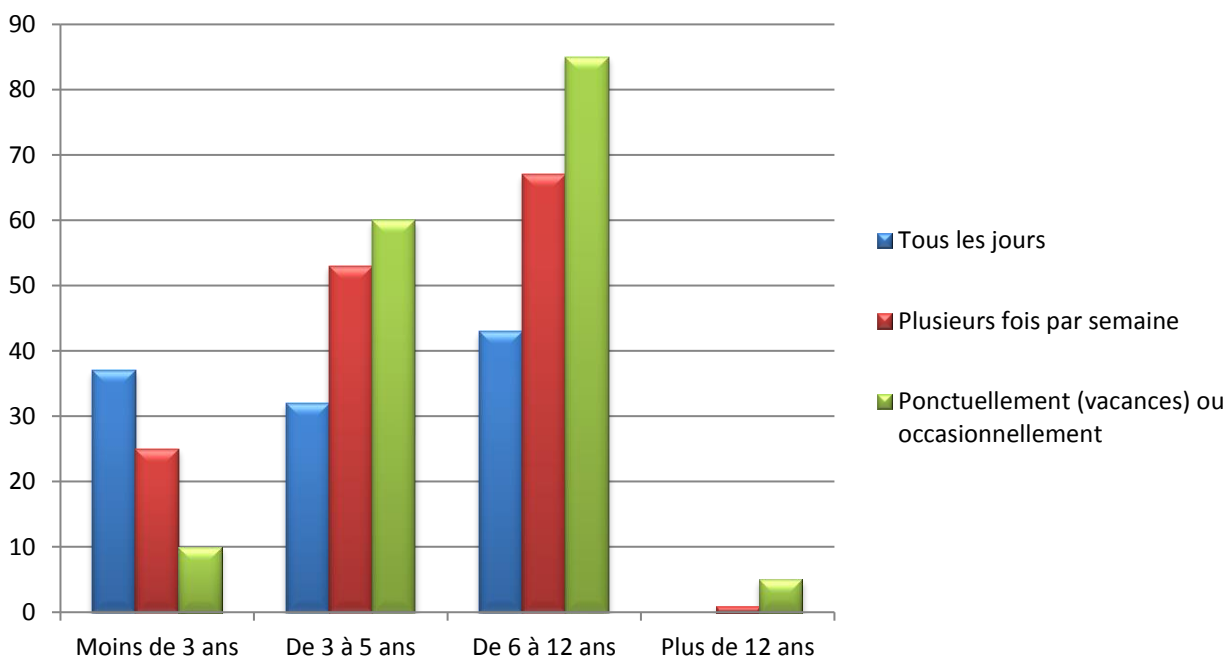
88% des familles utilisent leur voiture pour leur usage quotidien.

## 8 - Faites-vous garder votre (vos) enfant (s) ?



49% des familles disent ne « pas faire garder » leurs enfants entre 6 et 12 ans ou occasionnellement si on se réfère au graphique ci-dessous.

### 8.1 - A quelle fréquence ?



## 9 - A partir de quel âge, acceptez-vous de laisser rentrer votre (vos) enfant (s) seul (s) de l'école ou de ses activités ?

24% des familles pensent qu'elles peuvent laisser leur enfant rentrer seul à partir de 10 ans.

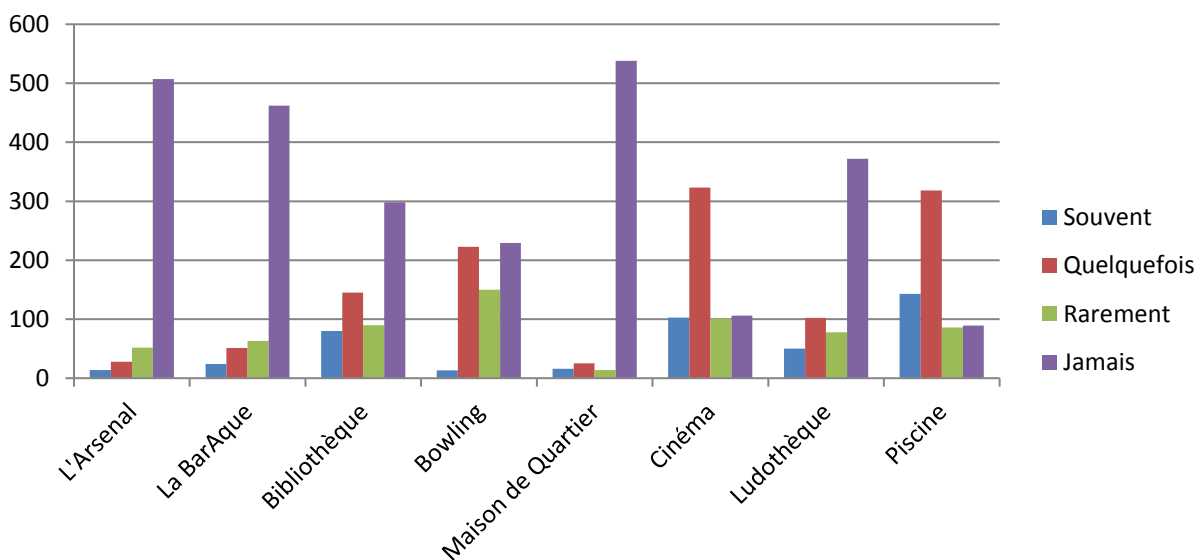
**10 - Vous investissez vous au sein de l'école dans une association (sportive, culturelle, de quartier ...) ?**

Plus de 24% des parents s'investissent au sein de l'école (association des parents d'élèves ou accompagnateurs pour les sorties ou piscine), des comités des fêtes, des clubs sportifs, de la Ludothèque...

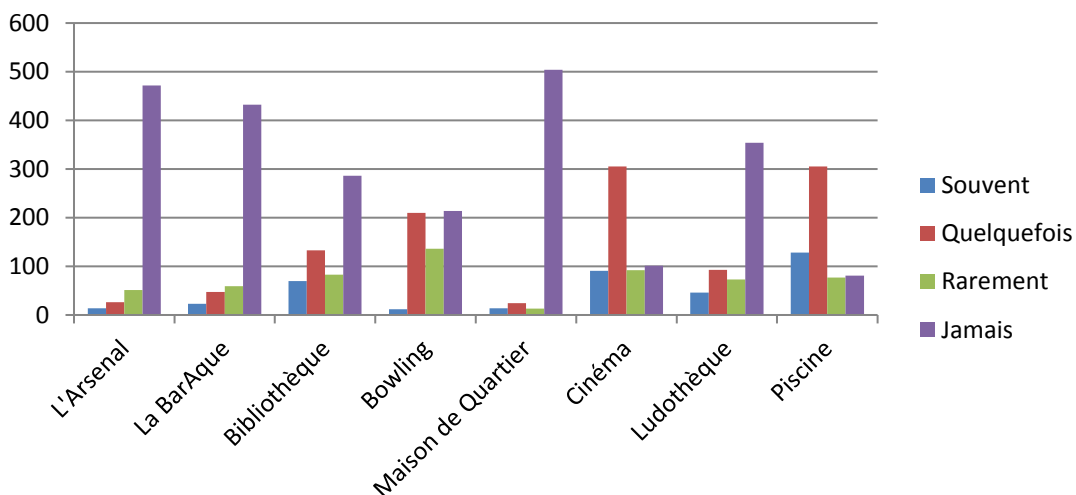
**11 - Faites-vous des activités en famille ?**

91% des familles font des activités avec leurs enfants (piscine, jeux de société, marche...). Pour les autres, elles ne le font pas par manque de temps ou pour des raisons financières et souhaiteraient qu'il y ait plus d'activités gratuites accessibles à tous.

**12 - Fréquentez-vous ces différentes structures avec votre (vos) enfant (s) ?**



Les autres structures fréquentées se situent hors de la Communauté de Communes.



Une majorité des familles n'a pas d'avis sur les structures.

Ils sont globalement satisfaits de la Bibliothèque, du Bowling, du Cinéma, de la Ludothèque et de la Piscine.

Mais concernant la Piscine, **47%** familles se plaignent que l'eau des bassins et les douches sont froides. Que les plages horaires ne sont pas assez importantes. Que le tarif d'entrée est élevé et difficilement accessible aux familles.

Concernant le Cinéma, **35%** disent que les tarifs sont trop élevés, que les petits ne sont pas accueillis, que les programmations ne sont pas satisfaisantes et que les gérants ne sont pas très accueillants. D'autres familles souhaiteraient que la bibliothèque devienne une médiathèque et qu'elle soit « rajeunit », que les vestiaires des salles de sports de Nogent-le-Rotrou soient refait ainsi que les sanitaires.

## Vos besoins, vos souhaits :

### **13 - Auriez-vous eu besoin de conseils avant la naissance de votre (vos) enfant (s) pendant votre congé de maternité ou à la naissance de votre (vos) enfant (s) ?**

Près de **23%** des familles auraient souhaité bénéficier de conseils.

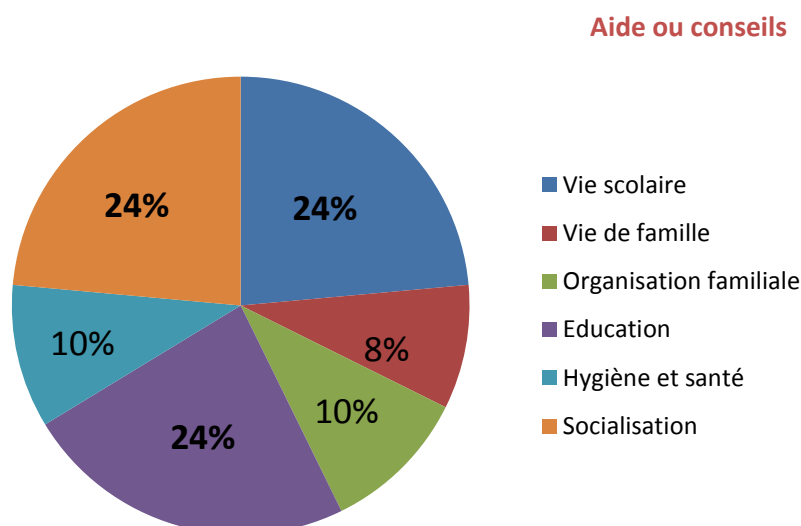
### **14 - Auriez-vous besoin d'un temps d'échanges entre parents ?**

**15%** des familles auraient besoin d'un temps d'échanges entre parents.

### **15 - Avez-vous d'autres propositions ?**

- Conseil sur la nutrition et confection de repas rapides
- Rendez-vous parents avec quelqu'un de la CAF, PMI, CPAM
- Créer un site internet pour covoiturage enfants après l'école
- Communication parents/Profs et attention particulière sur violences à l'école

### **16 - Avez-vous besoin de conseils ou d'aide sur des sujets de la vie quotidienne ?**



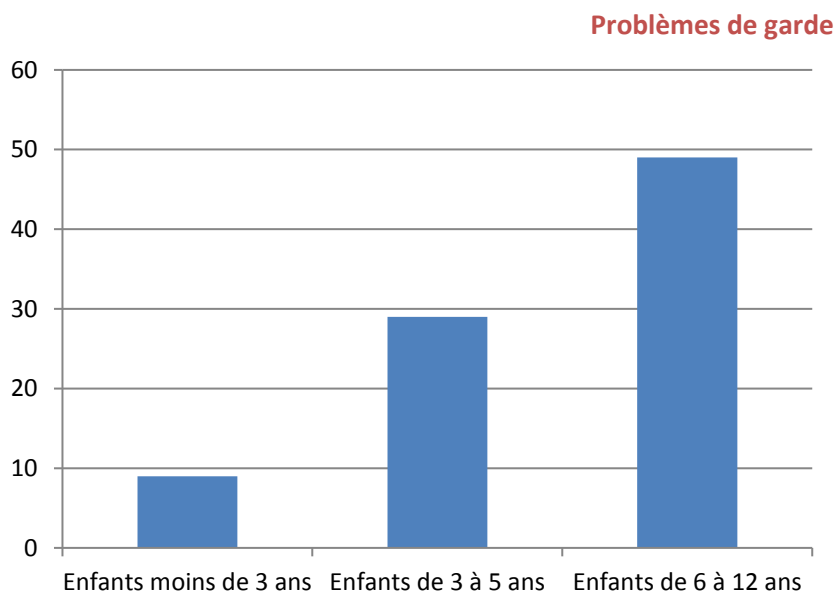
### **17 - Savez-vous où vous adresser pour avoir des réponses à vos questions sur ces sujets ?**

62% des familles savent où se renseigner.

## 18 - Rencontrez-vous actuellement des problèmes pour la garde de vos enfants ?

87% des familles disent ne pas avoir de problèmes de garde.

### 18.1 - Vous rencontrez des problèmes pour la garde de vos enfants de :



68% des familles rencontrent des problèmes de garde pour leurs enfants âgés de 6 à 12 ans.

### 18.2 - Quels problèmes rencontrez-vous ?

34% des familles se plaignent des horaires de l'accueil de loisirs. D'autres des tarifs trop élevés et que les jeunes de 13 ans ne peuvent pas être accueilli hormis au mois de juillet.

Problème de garde quand l'accueil de loisirs de Souancé-au-Perche doit fermer.

Souhait de journées entières à l'accueil de loisirs de Beaumont-les-Autels.

Un transport de l'école privée vers l'accueil de loisirs est souhaité.

Des parents rencontrent des problèmes de garde quand ils travaillent le weekend et en intérim.

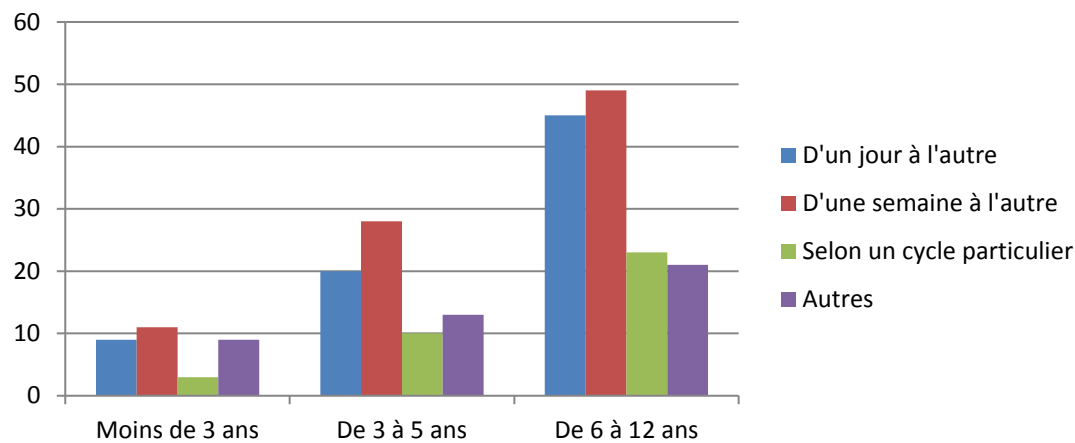
L'ouverture du Club Ados toutes les vacances à Authon est demandée.

## 19 - Pour l'accueil de vos enfants, vos besoins sont-ils toujours identiques ?

57% des familles ont des horaires réguliers donc des besoins identiques contre 29% des familles ont des besoins irréguliers.

### 19.1 - Si non, ils varient :

En fonction des horaires de travail pour une grande majorité des familles.



**20 - Si l'offre d'accueil actuelle pouvait-être étendue à d'autres périodes, lesquelles vous intéresseraient ?**

24% des familles souhaiteraient une ouverture des structures avant 7h30, et 34% une fermeture après 18H30.

**21 - Si vous aviez le choix pour l'accueil de votre enfant non scolarisé, préféreriez-vous un mode d'accueil individuel / familial (assistante maternelle) ou collectif (crèche Multi-Accueil) ?**

38% des familles souhaiteraient un accueil collectif pour leur enfant non scolarisé.

**22 - L'accès aux loisirs vous semble-t-il adapté, pour vos enfants / adolescents**

44% des familles trouvent que l'accès aux activités n'est pas adapté. Que les enfants ne pratiquent pas ou peu car les frais d'adhésion sont trop élevés, et que les parents n'ont pas le budget pour, que les horaires sont inadaptés. Les familles qui habitent hors Nogent se disent trop loin et que cela pose des problèmes pour le transport.

Manque d'activité en dessous de 5 ans. Souhait de structures gratuites, à accès libre.

**24 - L'accès à la culture vous semble-t-il adapté, pour vos enfants / adolescents ?**

38% des familles sont insatisfaites des activités culturelles proposées. Les adhésions sont trop chères, elles ne sont pas informées et les horaires sont inadaptés.

**26 - Par quel moyens souhaiteriez-vous être prévenu (e) des animations et activités mises en place sur le territoire ?**

73% des familles sont informées par les établissements scolaires. 48% privilégient les mails. 37% s'informent par les réseaux sociaux, seulement 25% regardent les affiches et les tracts et le SMS pour certains est le plus utilisé.

## 27 - Selon vous, les structures sont-elles facilement localisables et identifiables ?

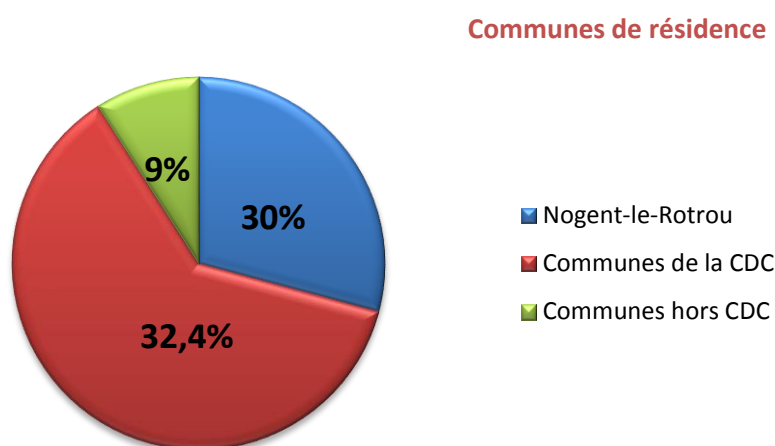
58% des familles trouvent que les structures sont identifiables.

## 6- Analyse des questionnaires à destination des parents de l'accueil de loisirs

L'étude a été faite sur 141 questionnaires. 9 questionnaires de Chapelle-Royale ont été enregistrés après les réunions de groupe de travail. 150 réponses sont prises en compte dans l'analyse ci-dessous.

263 questionnaires papiers ont été distribués. Soit 57% de taux de réponse

### 1 - Dans quelle commune habitez-vous ?

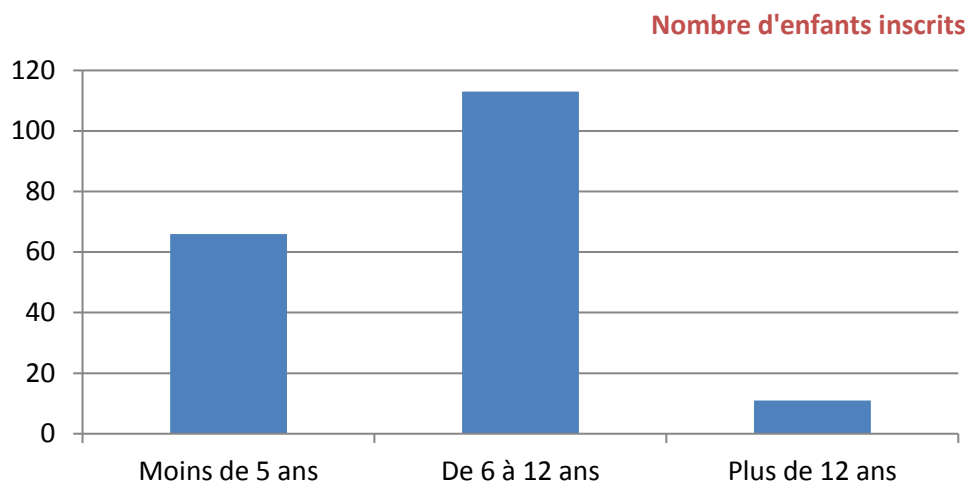


#### 1.1- Si vous habitez Nogent-le-Rotrou : Quel quartier ?

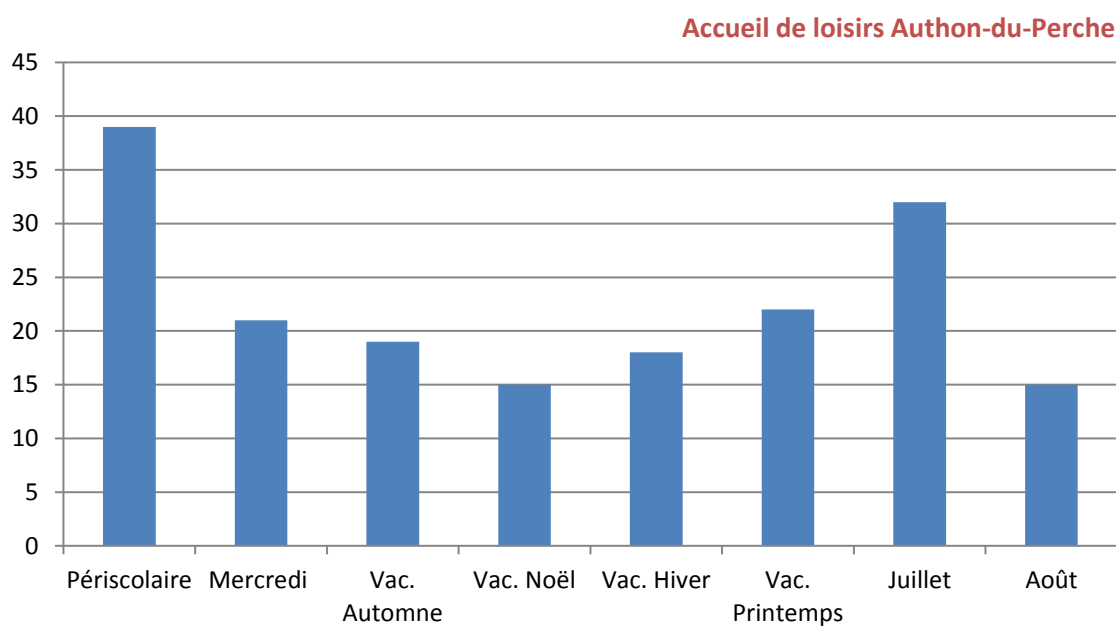
32% des familles habitent le Centre-ville. 30% habitent le plateau St Jean. 14% habitent le Pâty et 14% habitent les Gauchetières.



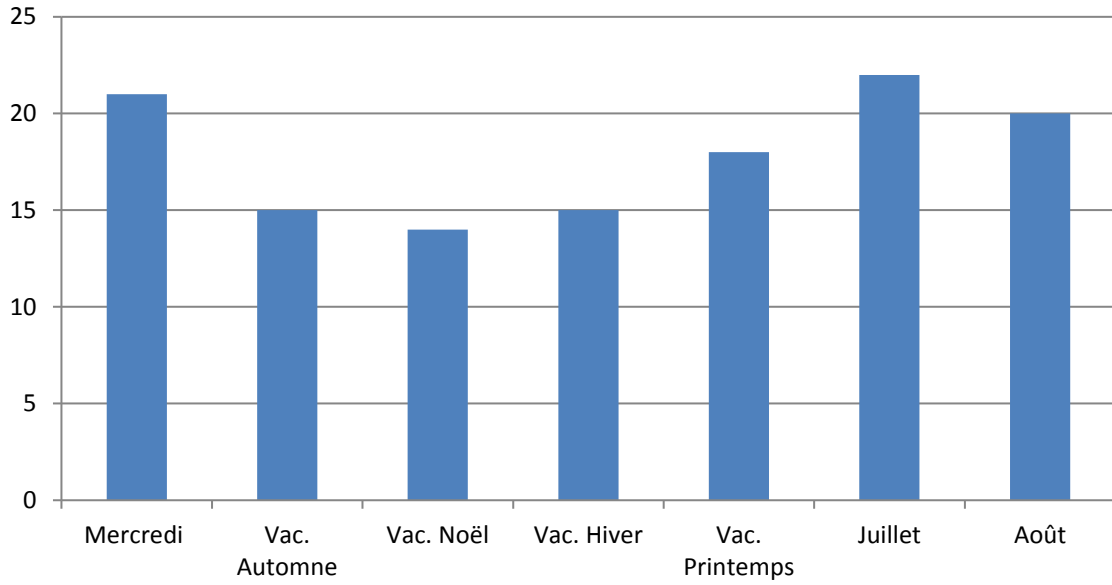
**2 - Combien avez-vous d'enfant(s) qui fréquentent l'accueil de loisirs ?**



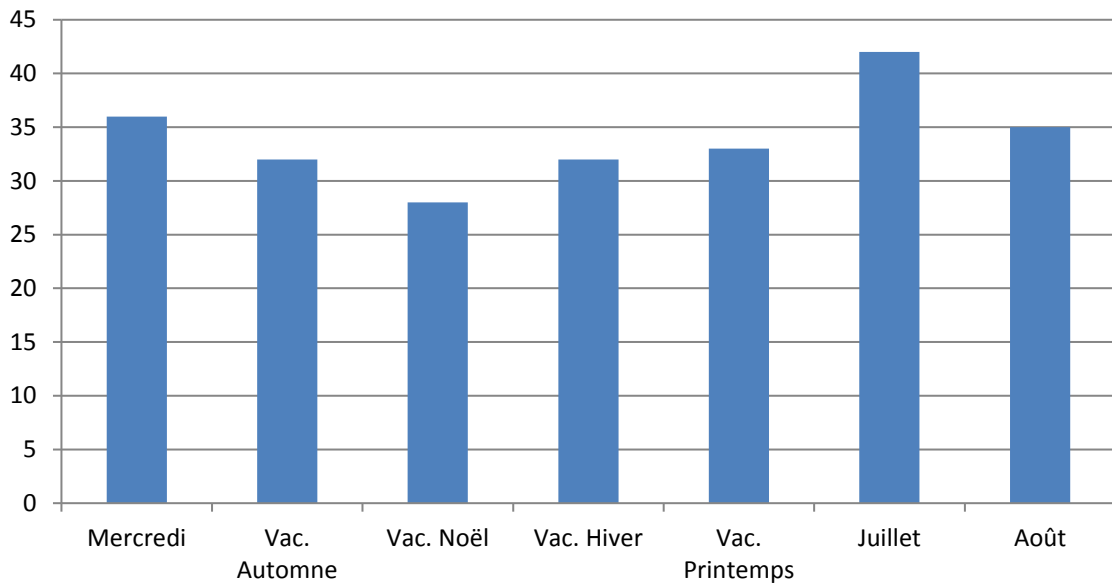
**3 - Quel accueil de loisirs fréquente votre ou vos enfant (s) et à quelle (s) période (s) ?**



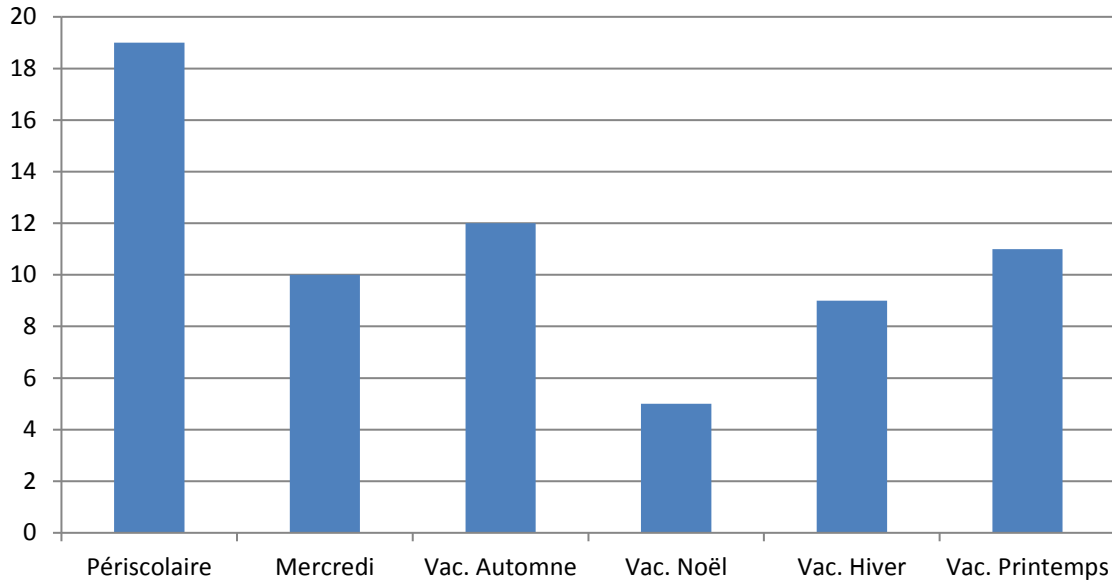
### Accueil de loisirs 3/5 ans Pôle Enfance Jeunesse



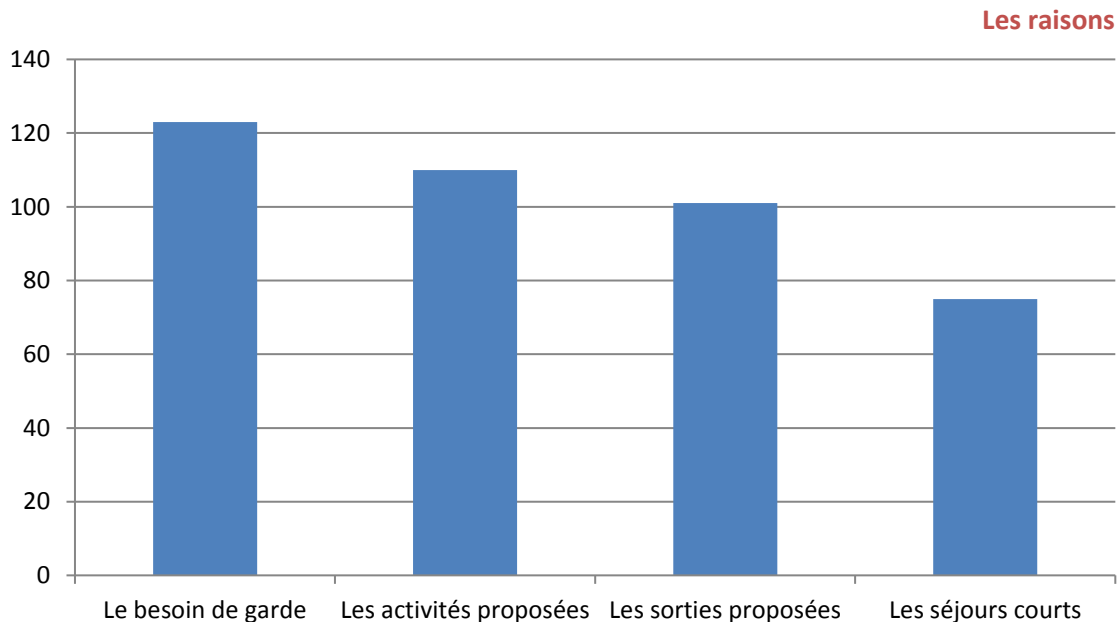
### Accueil de loisirs 6/12 ans Pôle Enfance Jeunesse



### Accueil de loisirs de Souancé-au-Perche

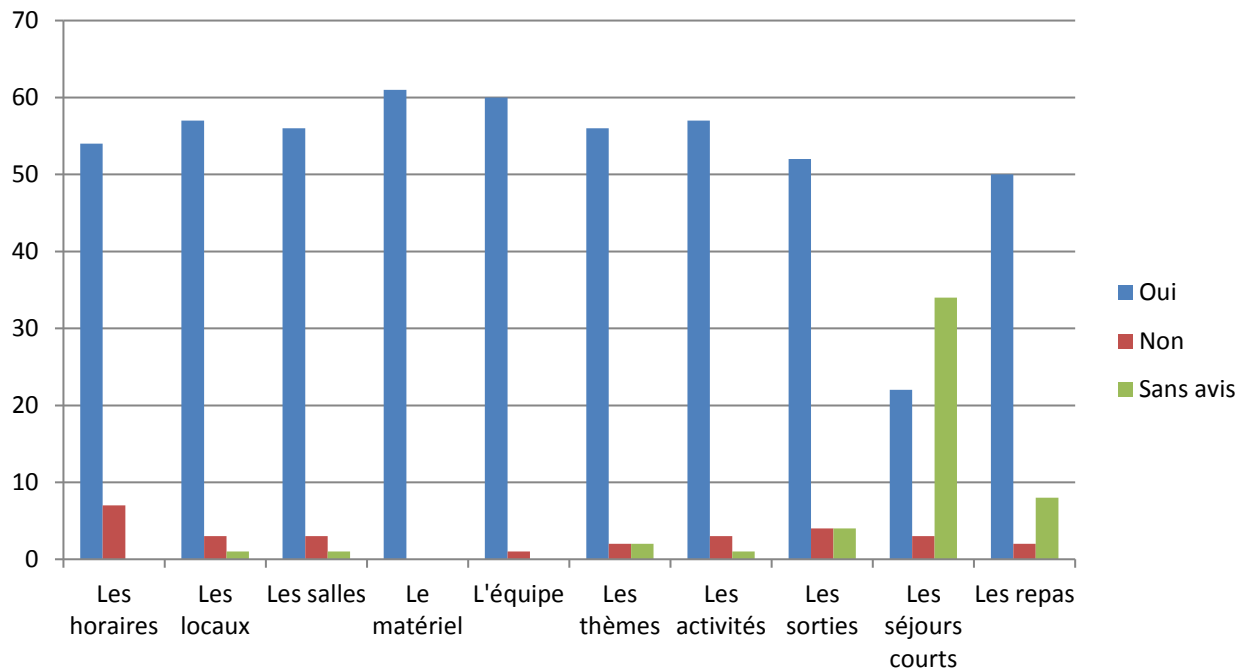


#### 4 - Pour quelles raisons votre enfant fréquente-t-il l'accueil de loisirs ?

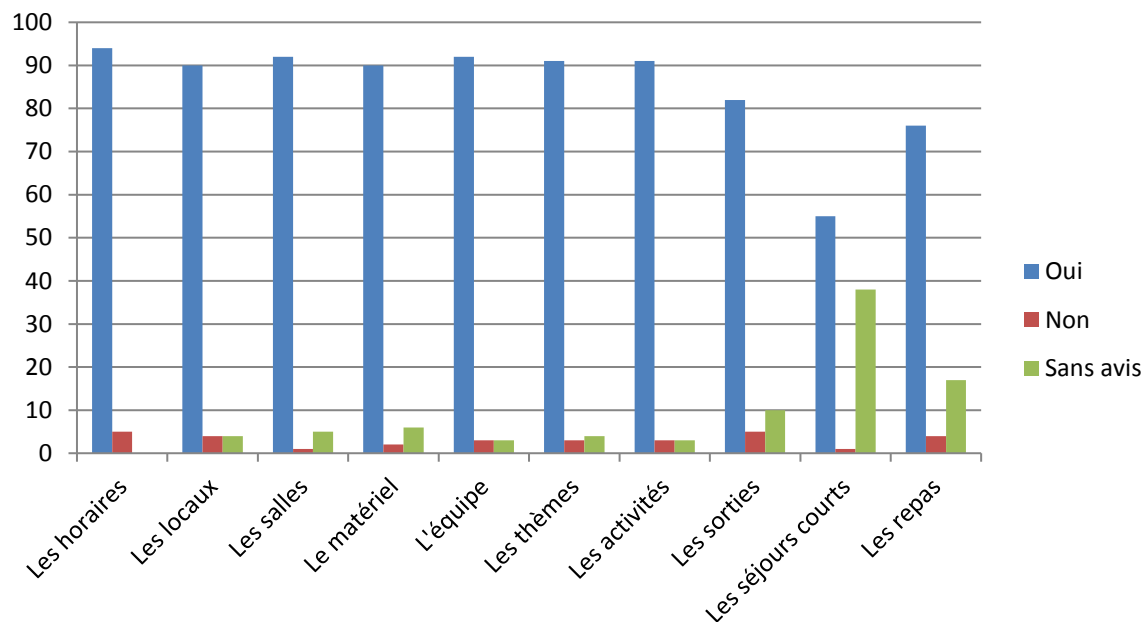


**78%** des familles sollicitent l'accueil de loisirs pour le besoin de garde. **46%** pour les activités proposées. **45%** pour les sorties organisées.

**4.1 - Si votre enfant a moins de 6 ans, merci de répondre à ces questions s'il vous plaît : Êtes-vous satisfait (e) ? :**



**4.2 - Si votre enfant a entre 6 et 12 ans, merci de répondre à ces questions s'il vous plaît : Êtes-vous satisfait (e) ? :**

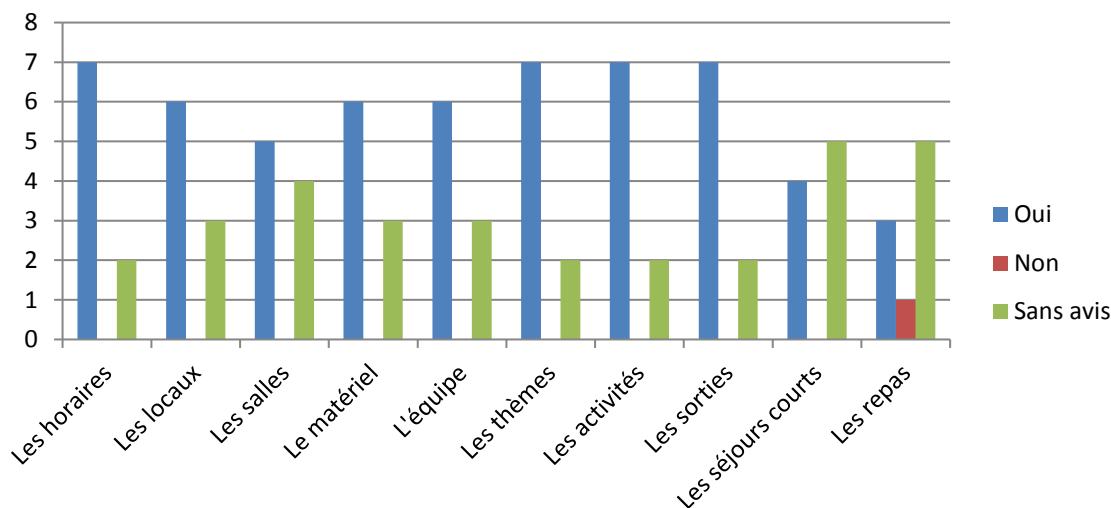


En conclusion : Quelques familles d'Authon-du-Perche trouvent les locaux trop petits pour le nombre d'enfants accueillis, et bruyants malgré les travaux d'insonorisation effectués.

Les familles sont satisfaites des équipes d'animation des différents accueils de loisirs, mais peu satisfaites des repas servis à leurs enfants à Nogent-le-Rotrou, contrairement à Authon-du-Perche et Souancé-au-Perche où les repas sont « goûteux ».

Elles souhaiteraient plus de sorties et des horaires élargis (de 7h à 18h45)

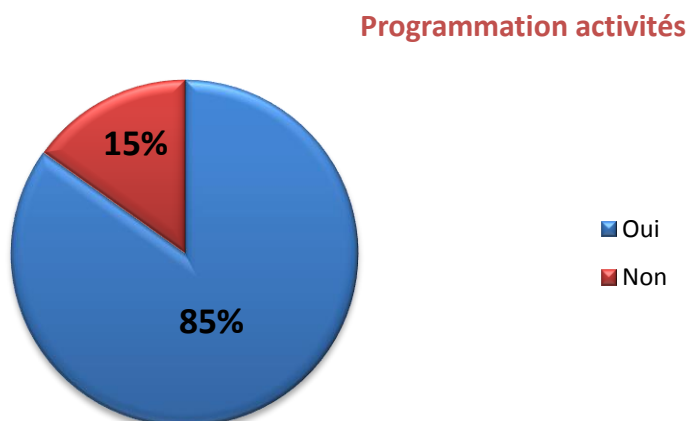
**4.3 - Si votre enfant a plus de 12 ans, merci de répondre à ces questions s'il vous plait : Êtes-vous satisfait (e) ? :**



**5 - Vous êtes parent (s) d'un enfant en situation de handicap ?**

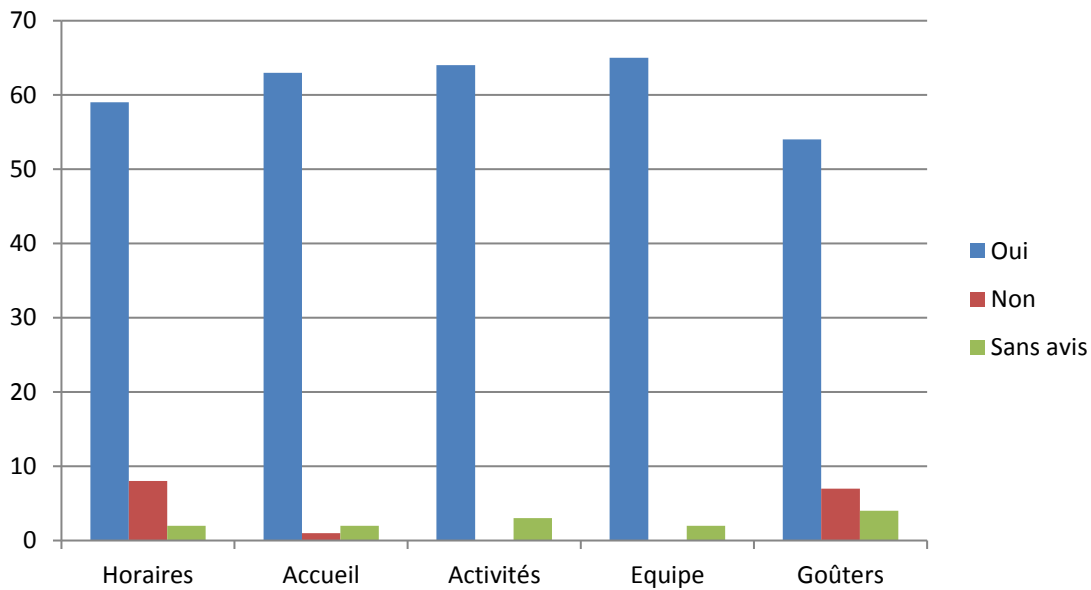
2 familles dont les enfants sont en situation de handicap ont répondu être satisfaites de l'accueil et de la prise en charge de leur enfant.

**6 - D'une manière générale, pensez-vous être suffisamment informé (e) des activités proposées aux enfants ?**

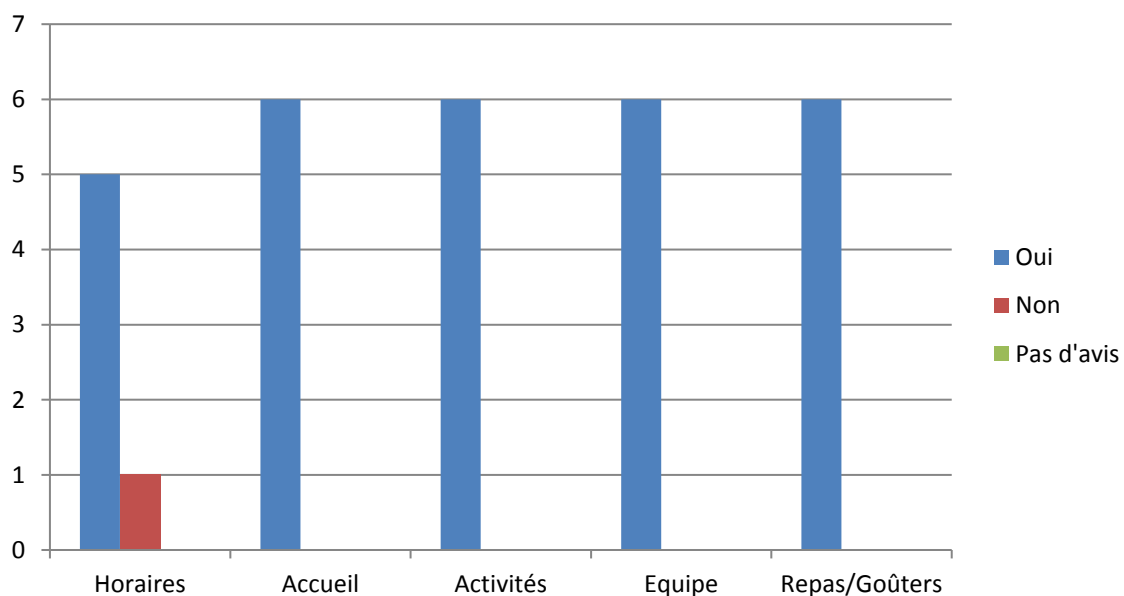


85% des familles se disent bien informés des activités mises en place

**7 - Si votre enfant fréquente les accueils de loisirs périscolaires d'Authon-du-Perche et de Souancé-au-Perche, êtes-vous satisfait (e) ? :**

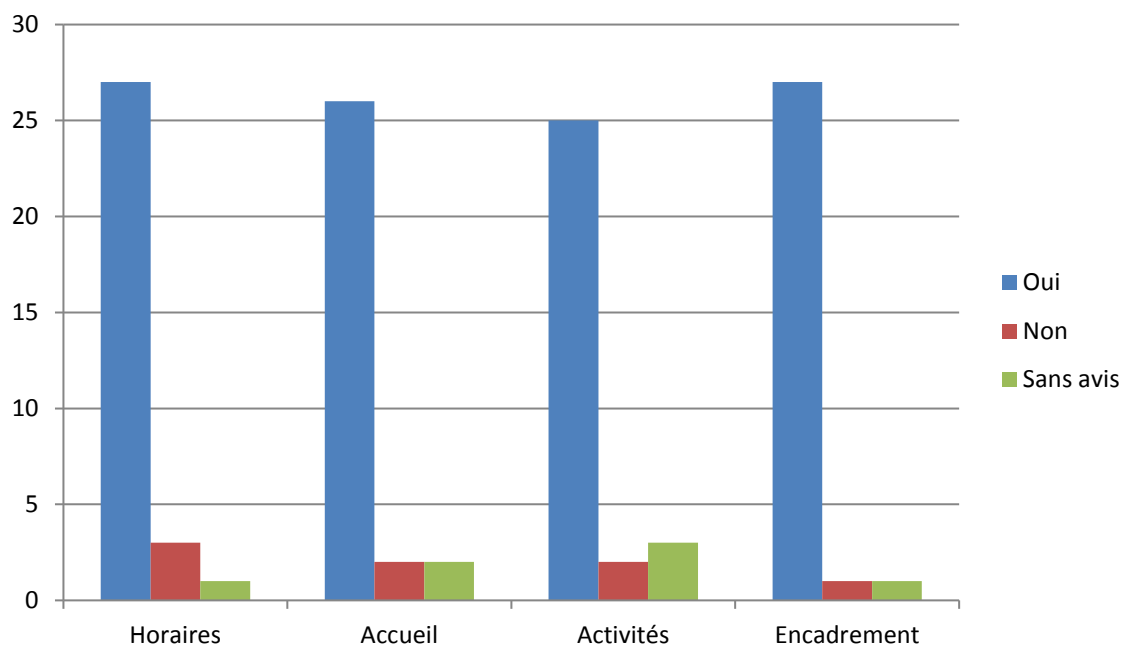


**8 - Si votre enfant fréquente l'accueil de loisirs périscolaire de Chapelle-Royale, êtes-vous satisfait (e) :**



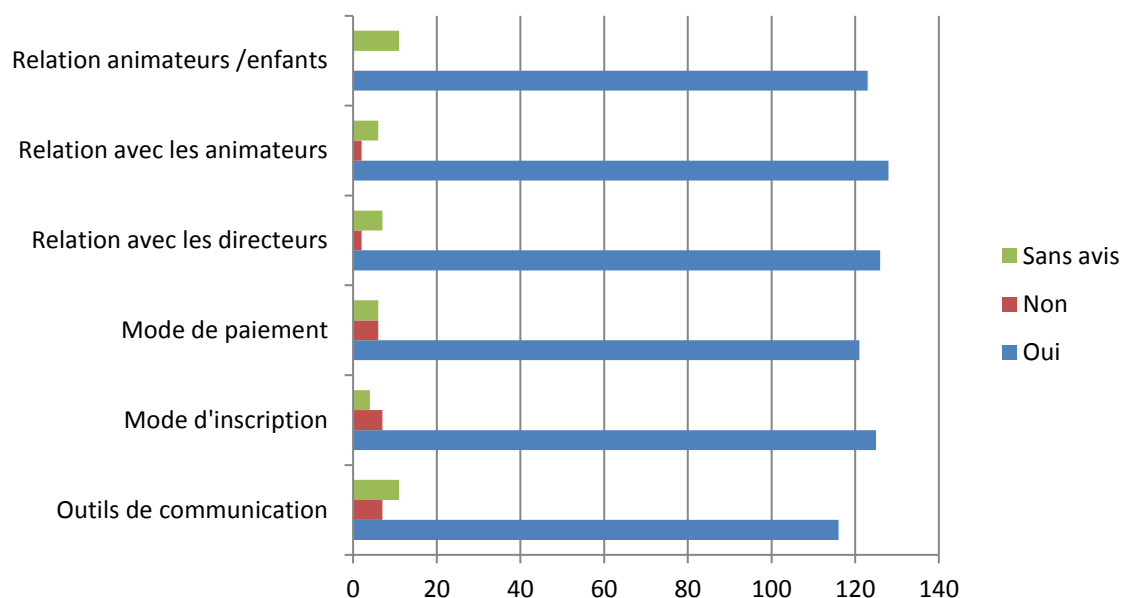
Les parents sont satisfaits d’avoir une structure pour l’accueil de leurs enfants au sein de leur commune.

**9 - Si votre enfant fréquente une garderie municipale dans votre commune, êtes-vous satisfait (e) ? :**



Quelques familles souhaiteraient une ouverture à 7h15 le matin et une fermeture à 18h45.

**10 - En ce qui concerne l'organisation et la communication, êtes-vous satisfait (e) ? :**

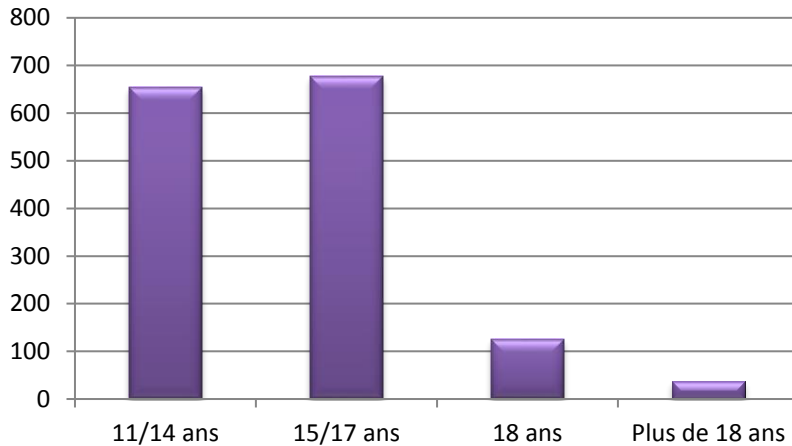


Proposition d'inscription en ligne. Des parents trouvent les tarifs trop élevés (le calcul du prix de journée au quotient n'est pas équitable).

## 7- Analyse des questionnaires à destination des jeunes

1494 réponses sur 2880 questionnaires distribués soit un taux de réponse de 52%.

### 1 - Votre âge :



**44%** ont entre 11 et 14 ans. **45%** ont entre 15 et 17 ans. **8%** ont 18 ans et **3%** ont plus de 18 ans.

### 2 - Vous êtes :

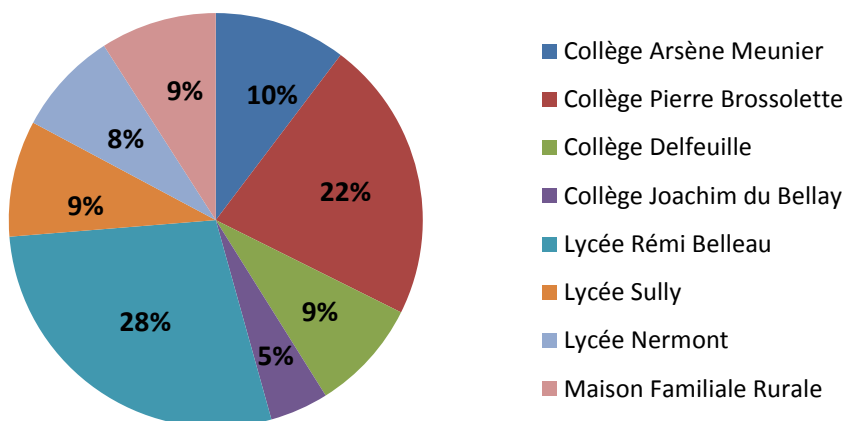
**50%** des questionnaires ont été remplis par des garçons et **50%** par des filles.

### 3 - Etes-vous scolarisé ?

**Plus de 99%** des jeunes sont scolarisés (questionnaires passés en priorité par les établissements scolaires). **0,4%** des questionnaires ont été remplis par des jeunes non scolarisés qui fréquentent le PIJ. **1,9%** des jeunes sont suivis par MILOS.

#### 3.1 - Si oui, quel établissement fréquentez-vous ?

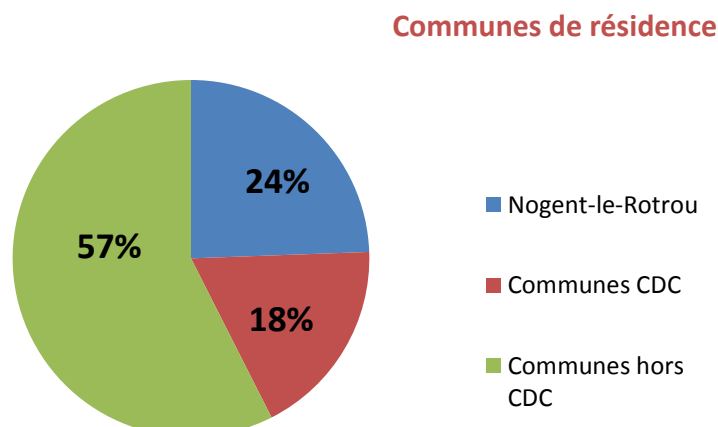
#### Etablissements fréquentés





67 % des élèves sont demi-pensionnaires. 20% sont internes et 13% sont externes.

## 5 - Dans quelle commune habitez-vous ?



### 5.1 - Si vous habitez Nogent-le-Rotrou : Quel quartier ?

32% aux Gauchetières, 31% habitent le Centre-Ville, 23% le Plateau St-Jean et 14% au Pâté.

## 6 - Quel moyen de locomotion utilisez-vous ?

38% des jeunes utilisent le transport en commun (bus ou Nosbus) en priorité et en deuxième choix se sont les parents qui les emmènent (29%). 29% sont emmenés par leurs parents en premier choix et par le bus en deuxième (14%). 9% utilisent le train et 15% la marche

## 7 - Avez-vous des difficultés à vous déplacer ?

91% des jeunes disent ne pas avoir de souci pour se rendre dans leur établissement scolaire. 84% n'ont pas de difficultés à se rendre à leur activités sportives (mais beaucoup de jeunes des collèges font partie de l'A.S et font les activités sur place) ou autres. Les 7% qui rencontrent des difficultés de transport sont ceux qui habitent Margon ou les communes avoisinantes, et 10% ne peuvent pas se rendre quotidiennement à leurs activités car ils dépendent de leurs parents qui travaillent. 18% se plaignent qu'il n'y a pas de bus ou pas assez d'arrêts.

Pour ceux qui se déplacent en train, problèmes de grèves et de retard.

## 8 - Est-ce que vos parents vous autorisent à vous déplacer seul(e) ?

Oui à 87 %.

## 9 - Pratiquez-vous ?

55% des jeunes pratiquent des activités sportives. 46% une fois par semaine.  
15% des activités culturelles. 12% une fois par semaine.

71% disent pratiquer des activités pour se faire plaisir, 69% par passion, 52% pour être en forme et 50% pour être entre amis.

## 10 - Fréquentez-vous l'aide aux devoirs ?

16% fréquentent l'aide aux devoirs de leur collègue. Les autres lieux ne sont pas connus et pas fréquentés. 4% font des cours particuliers.

28% des jeunes disent ne pas en avoir besoin.

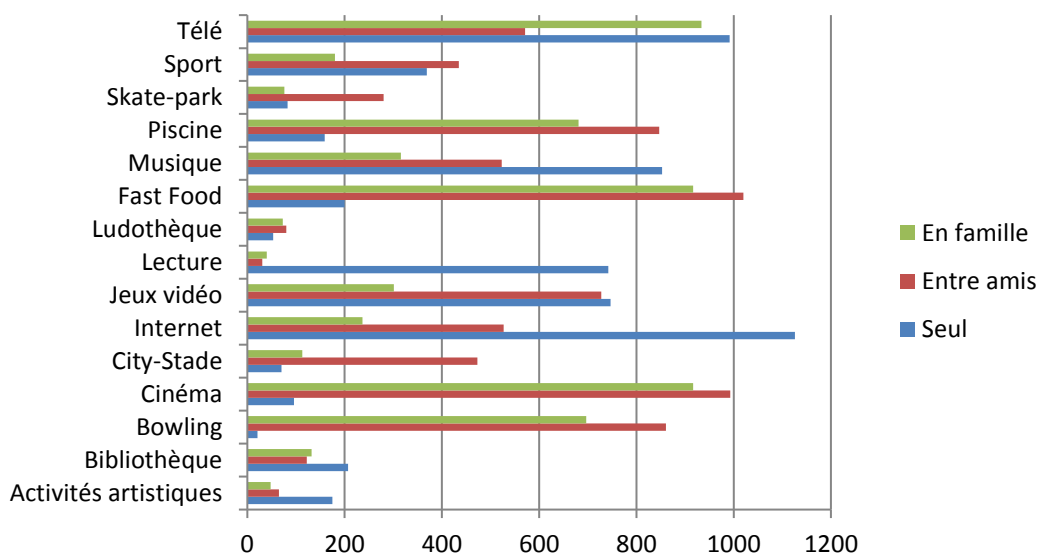
## 11 - Qu'est-ce qui vous empêche de pratiquer une activité ?

41% ne pratiquent pas d'activités parce que cela ne les intéressent pas. 38% préfèrent les pratiquer librement. 28% trouvent que les horaires ne sont pas adaptés. 20% ne peuvent pas parce que c'est trop cher. 16% ont des problèmes de transport pour s'y rendre.

## 12 - Vous investissez-vous dans une association ?( ex: Arsenal, club de sport, ludothèque, pompier...)

24% des jeunes s'investissent au sein d'association (JSP, Club Sportif, Conseil de jeunes ...)

## 13 - Activités réalisées seul (e), entre amis ou en famille



**Pour les activités pratiquées seul :** 75% des jeunes vont sur internet (dont 51% tous les jours), 66% regardent la télé (dont 40% tous les jours), 61% écoutent de la musique (dont 33% tous les jours) et 50% lisent.

**Pour les activités pratiquées en famille :** Le Fast Food à 61%, le Cinéma à 61%, la télé à 62%, le bowling à 47% et la piscine à 45%.

**Pour les activités entre amis :** Le Fast Food à 68%, le Cinéma à 66%, le bowling à 58%, la piscine à 57% et les jeux vidéo à 49%.

**De temps en temps :** 48% vont au Cinéma, 42% au Bowling, 40% au Fast Food et 36% à la Piscine.

28% des jeunes disent faire du bricolage assez souvent.

#### 14 - Quels sont vos moyens d'information ?

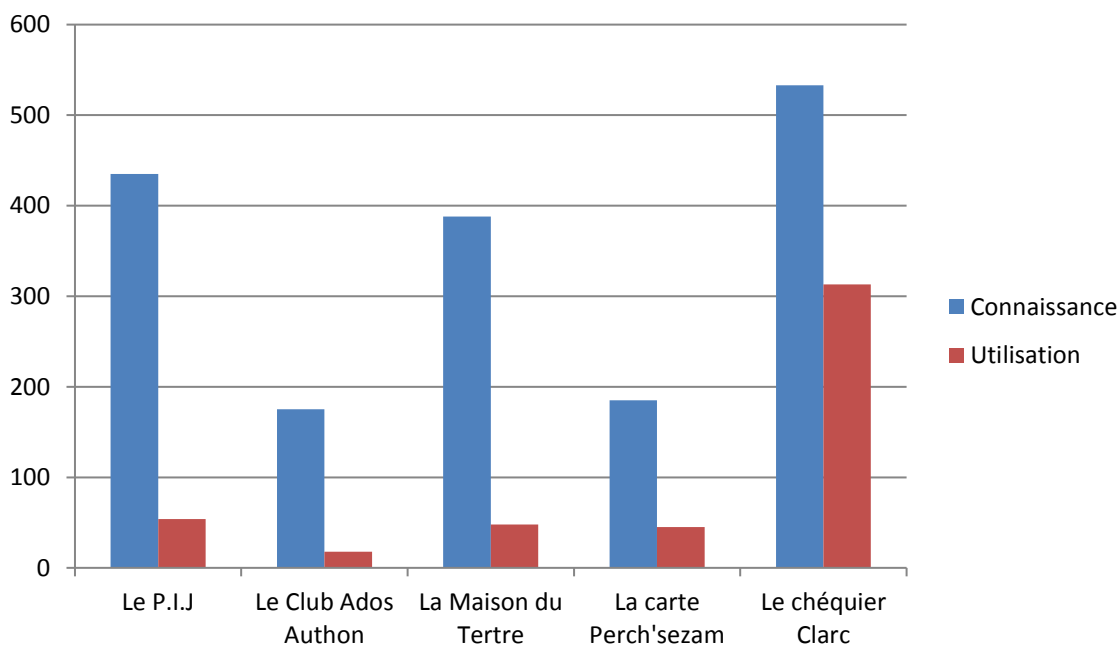
55% utilisent le SMS tous les jours. 35% Facebook et 34% Instagram.

L'information passe par les amis à 41%. 12% ont noté **Snapchat** sans qu'on leur propose.

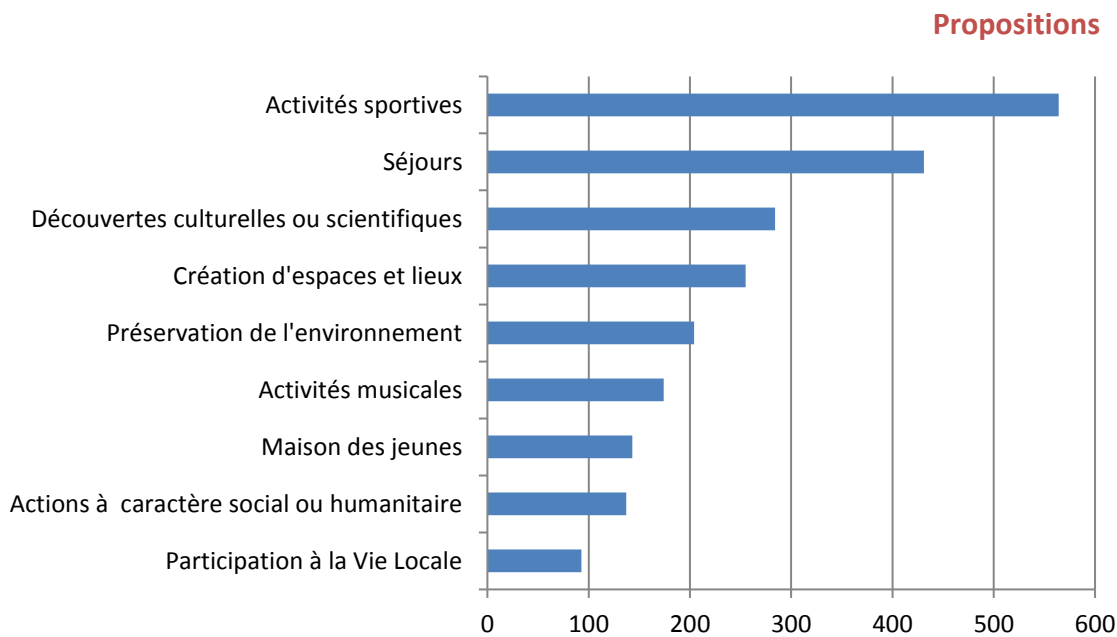
#### 15 - Etes-vous informés des activités et des animations qui sont proposées sur le territoire?

50% disent ne pas être informés des activités proposées sur le territoire.

#### 16 - Connaissez-vous ?



## 17 - Quelles nouvelles activités vous intéresseraient ?



**55%** des jeunes souhaiteraient faire des activités sportives et **28%** souhaiteraient participer à des ateliers de découverte culturelle ou scientifique. (Certains jeunes n'ont pas compris la question et ont reporté l'activité qu'ils pratiquaient).

**42%** des jeunes souhaiteraient l'organisation de séjours.

**25%** souhaiteraient la création d'un espace jeunes et **14%** une Maison des jeunes.

**27%** souhaiteraient participer à des ateliers de découverte culturelle ou scientifique. **21%** à des ateliers sur la préservation de l'environnement.

**27%** des jeunes souhaiteraient la création d'espaces et de lieux où ils pourraient se retrouver. **14%** une Maison des Jeunes.

Dans les propositions, hormis les sports qui sont pratiqués sur le territoire, d'autres idées comme le Foot en salle, le Paintball, le Laser Game, l'accrobranche, Karting ...

Améliorer la piste de Skate Parc à Margon, aménager une piste cyclable, séjours à l'étranger, projet humanitaire...

## **8- Analyse des questionnaires à destination des professionnel-le-s**

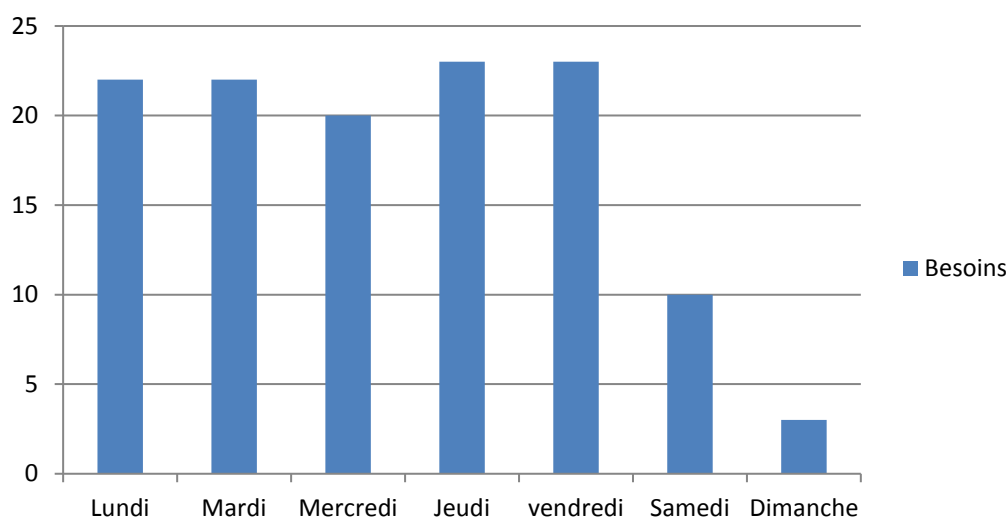
35 réponses en ligne.

### **1 - Pour quelle structure travaillez-vous ou êtes-vous bénévole ?**

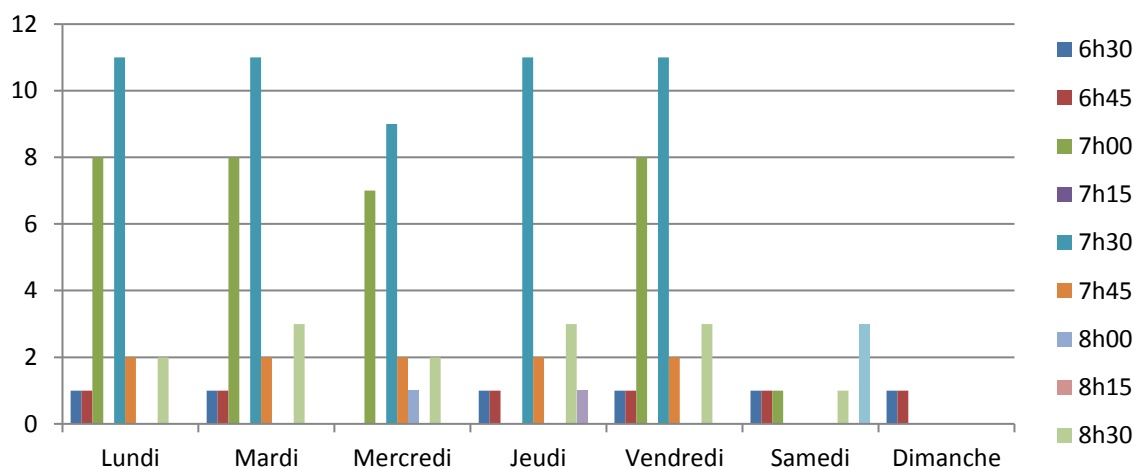
Ont répondu : **8 professionnels** du Multi-accueil, **10 professionnels** des écoles, **10 professionnels** des accueils de loisirs, **2 professionnels** du Centre Social, **2 professionnels** du Point Information Jeunesse, **1**

**professionnel** du RAM (Relais Assistantes Maternelles), **1 professionnel** du LAEP (lieux accueil enfants-Parents), **1 professionnel** de la Ludo'perche, et **2 professionnels** du PIJ (Point information Jeunesse).

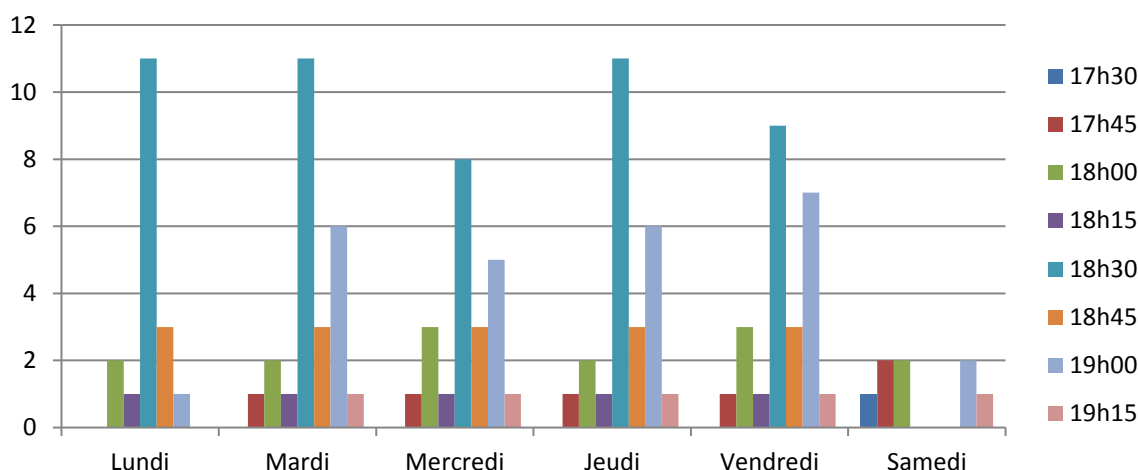
**2 - Indépendamment des ouvertures actuelles de votre structure, quels seraient d'après-vous, les jours d'ouverture dont les parents auraient besoin ?**



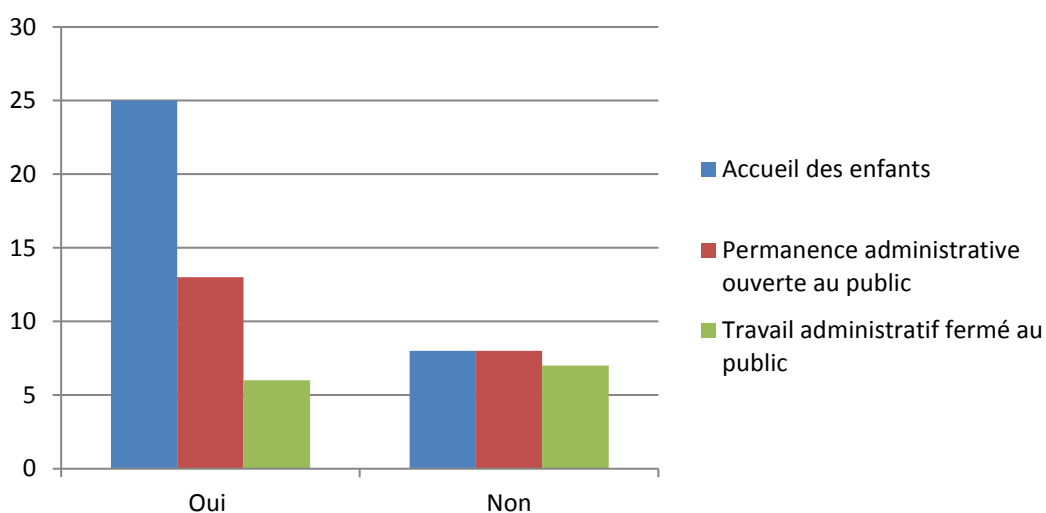
**3 - Indépendamment des horaires actuels de votre structure, quels seraient d'après-vous, les horaires dont les parents auraient besoin ? (le matin) :**



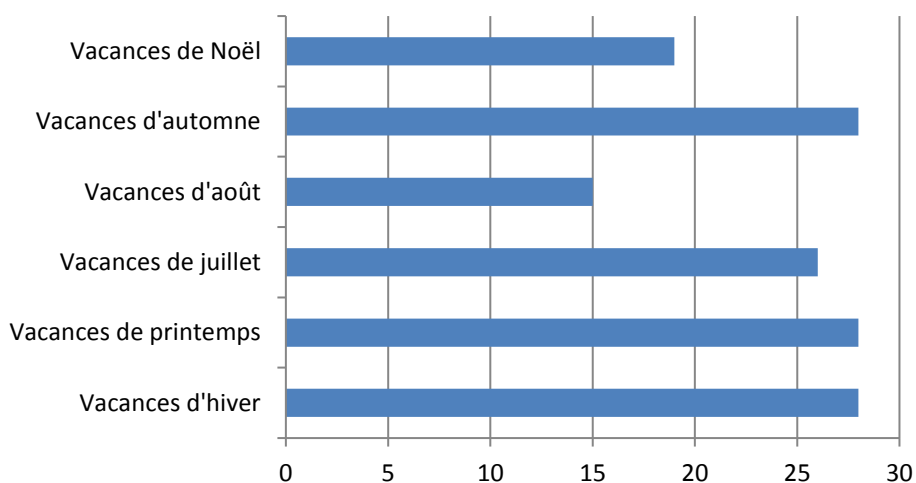
**3.1 - Indépendamment des horaires actuels de votre structure, quels seraient d'après-vous, les horaires de fermeture dont les parents auraient besoin ? (le soir) :**



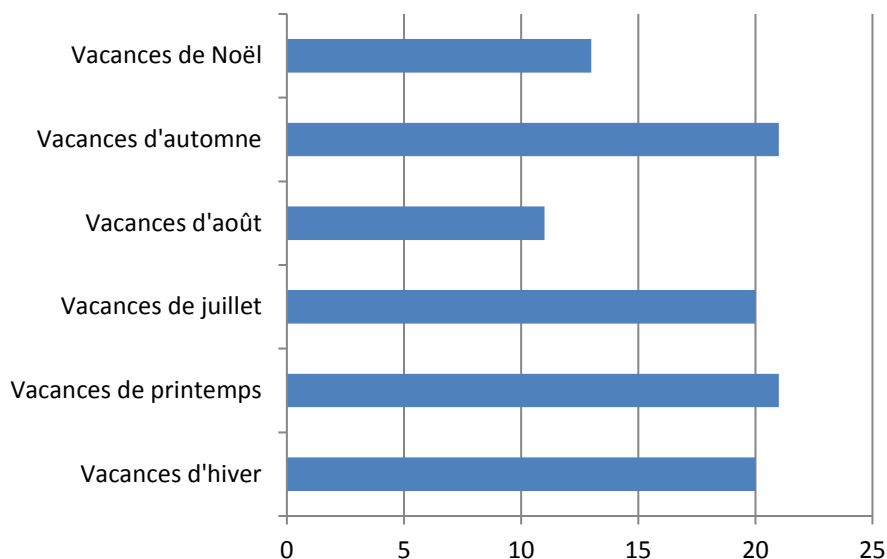
#### 4 - Votre structure est-elle ouverte pendant les vacances scolaires ?



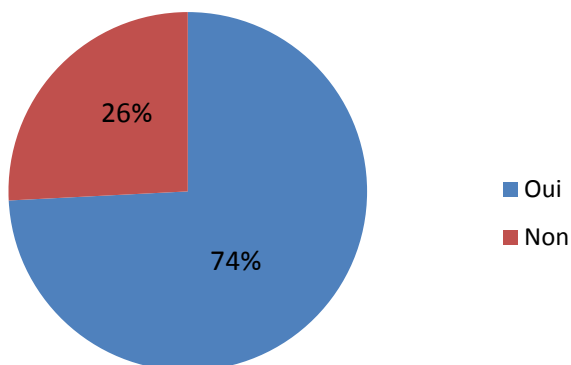
#### 4.1 - Si oui, à quelle période est-elle ouverte ?



#### 4.2 - A quelle période il vous semble nécessaire d'ouvrir votre structure ? (ce n'est pas forcément la même chose)



#### 5 - Pensez-vous que la qualité de votre action peut être améliorée pour répondre au mieux aux besoins du public accueilli ?



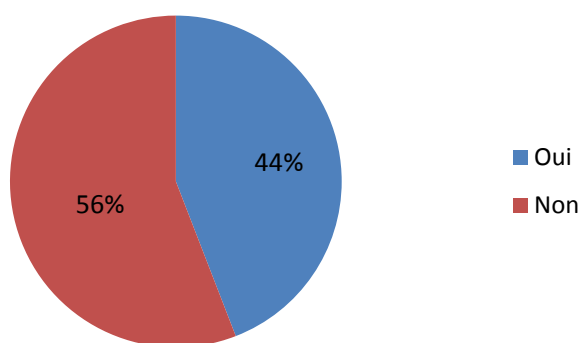
74% des professionnel-le-s pensent qu'il est possible d'améliorer les besoins du public accueilli sur leur structures.

#### 5.1 - Quelles seraient les améliorations possibles ? (16 réponses)

- Passer de 1 ETP à 1,39 ETP qui correspond aux 97 AM en activité (1 réponse)
- Accueillir uniquement en garderies scolaires les enfants dont les parents travaillent et qui ne peuvent pas venir les chercher à la sortie de l'école pour éviter que les enfants ne passent trop de temps en collectivité. Proposer des ateliers encadrés pour tous les enfants afin de leur permettre de participer à différents projets (1 réponse)

- Permettre au personnel d'avantage de formations dans leur rôle d'accueillants (1 réponse).
- Plus de personnel pour plus d'ouverture, des changements horaires et plus d'activités (3 réponses)
- Des locaux plus adaptés, avec un seul bâtiment pour toutes les salles, des sanitaires, une salle de motricité et une salle de sieste. (4 réponses concernant l'amélioration des locaux))
- Plus de personnel pour pouvoir séparer les tranches d'âges (1 réponse).
- Plus de communication (2 réponses)
- Une amélioration budgétaire (1 réponse)
- Plus de co-construction avec le public/implication des usagers (1 réponse)
- Une évaluation des besoins du territoire avec une politique de la petite enfance plus lisible (1 réponse).

## 6 - LOCALISATION et INDICATIONS URBAINES. Votre structure vous paraît-elle suffisamment indiquée, identifiée ?



56% des professionnel-les-s disent leur structure mal identifiée et mal indiquée

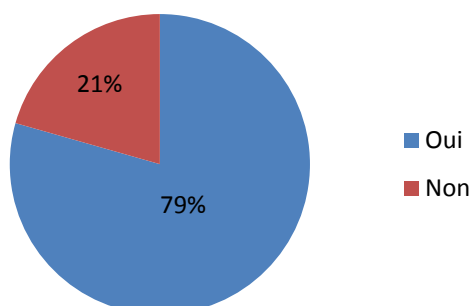
### 6.1 - Commentaires et suggestions sur la localisation et l'indication (19 réponses) :

- Pas de panneaux qui indiquent le Pôle Enfance ou les structures petite enfance, enfance et Jeunesse de Nogent-le-Rotrou dans les rues de Nogent ou aux ronds-points. Les nouveaux arrivants ou les partenaires cherchent (10 réponses).
- Sur certains sites internet, les coordonnées du Pij n'ont pas été modifiées (1 réponse).
- Certaines structures se situent loin du Centre-ville de Nogent-le-Rotrou et se disent mal identifiées, car pas de devanture, pas de fléchage. Peu de transport (bus) pour s'y rendre (3 réponses).
- Proposition de signalétique de couleur (plus représentative), d'une fresque sur le mur (Multi-accueil), de panneaux à l'entrée des structures (3 réponses).



- Pas de panneaux de signalisation pour les structures fonctionnant dans des locaux qui ne leur sont pas tout à fait dédiés (2 réponses).

## 7 - RECONNAISSANCE DU PUBLIC : Votre structure vous parait-elle suffisamment connue du public ?



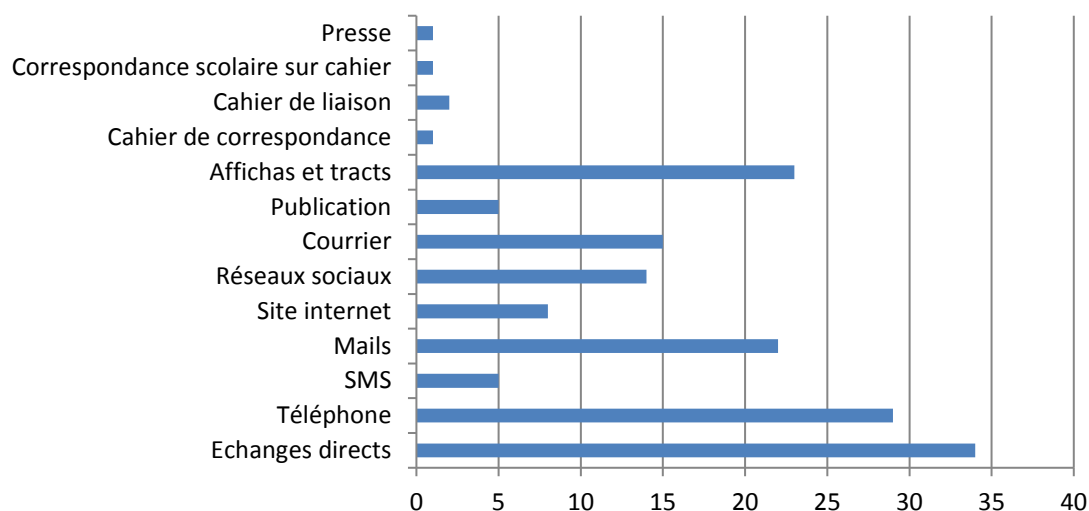
79% des professionnel-le-s disent que leur structure est connue du public.

### 7.1 - Commentaires et suggestions sur la reconnaissance du public :

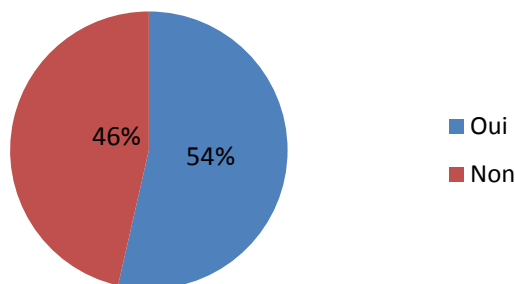
- Beaucoup de familles ne connaissent pas encore le RAM
- Une présentation du PIJ lors des rentrées scolaires, la diffusion de bulletin ou des mots dans le carnet des jeunes permettrait de mieux connaître le PIJ et ses missions
- Une porte ouverte des structures pourrait être envisagée pour les habitants de la CdC et des différents quartiers de Nogent-le-Rotrou ainsi qu'une intervention dans les classes
- Manque de reconnaissance sur l'ensemble du territoire (hormis les Gauchetières), une présence sur l'espace public est importante pour effacer l'image négative ancrée dans les esprits.

## 8 - Comment communiquez-vous avec vos familles ?

Les échanges directs sont le moyen de communication le plus cohérent et le plus utilisé par les professionnel-le-s, vient ensuite le téléphone, les mails, les affiches et les tracts.



## 9 - Y-a-t-il des besoins que vous avez repérés pour vos familles et auxquels vous ne pouvez pas répondre ?



54% des professionnel-le-s n'ont pas de réponses aux besoins repérés chez les familles qui fréquentent leur structure.

### 9.1 - Si oui, quels sont les besoins auxquels vous ne pouvez pas répondre ?

- Il est constaté un grand isolement des parents dû en partie par l'éloignement de la famille élargie mais aussi par un rythme de travail avec des temps de repos très aléatoires et non fixes qui ont des répercussions sur l'ensemble de la famille et en particulier sur la santé et le développement des enfants. Le bébé vit au rythme très soutenu des adultes et les informations commerciales en matière de Petite Enfance n'orientent pas toujours bien les familles pour répondre aux besoins de leurs bébés. C'est ainsi que l'on voit des listes de naissance avec des trotteurs, des bébés mis devant les émissions spéciales enfants ou des bébés coincés dans les coques auto une grande partie de la journée... Pour retrouver un bon sens maternel et paternel, les familles ont besoin de temps organisés par des professionnels de la Petite Enfance pour favoriser leur bien-être (adultes et petits) et des échanges plus « profonds », plus humains. Tout ce travail est une réelle prévention des « burn out » familiaux et des débordements des adultes envers les enfants.

- L'extension du secteur ados au mois d'août sur le Pôle Enfance Jeunesse

- Des apports culturels (bibliothèque...)

- Chaque année, les parents demandent des informations sur l'organisation de séjours à thème mis en place par la collectivité
- Nos missions ont des limites. Il serait intéressant que les parents puissent se rencontrer en dehors des LAEP, sans la présence des enfants et échanger autour de leurs préoccupations avec un professionnel (café des parents).
- Convaincre les familles de se faire aider
- Une famille qui a besoin d'un suivi, d'une aide, d'un soutien et d'écoute
- les aides de la Caf
- Besoin de modes de garde pour les familles qui travaillent à Nogent mais qui n'habitent pas Nogent.
- La demande des enfants de faire leur devoir le mercredi à l'accueil de loisirs. Ils n'auraient besoin que d'un coin au calme et il pourrait être autonome.

### **10 - Quelles sont d'après-vous et votre analyse, les points d'évolution nécessaires pour les services liés à LA PETITE ENFANCE ? (même si ce n'est pas votre champ d'intervention)**

- Le maintien des budgets destinés à la Petite Enfance, voire l'accroissement puisqu'il s'agit d'un travail de prévention indispensable pour les futures générations
- L'aménagement de jeux pour la Petite Enfance sur le quartier (les Gauchetières)
- De nombreux partenaires travaillent dans le quartier pour la Petite Enfance, il serait peut être intéressant de faire davantage de lien et d'avoir des projets communs pour donner du sens aux actions menées.
- Plus de lien entre les services Petite Enfance pour pouvoir se passer le relais plus facilement et mieux orienter les familles
- Travailler en partenariat avec les équipes éducatives, la trampoline, la Luciole, le Théâtre Buissonnier, la PMI.....
- « Nous avons cette chance sur Nogent d'avoir un réel partenariat au niveau de la Petite Enfance... Saisir cette chance pour continuer à mutualiser les temps de formation (cf. journée de formation sur le jeu et matinée d'information sur le livre) et à maintenir le temps d'éveil artistique»
- Des temps d'échanges entre parents
- Ouvrir une deuxième crèche pour avoir plus de place en accueil collectif (3 réponses)
- Faire des formations pour mieux évoluer
- La création de Maisons des Assistantes maternelles (2 réponses)
- Ouverture de lieux d'accueil pendant les vacances
- Renforcer le soutien et l'accompagnement parental
- Le besoin d'une politique Petite Enfance sur le territoire, d'analyses et échanges de pratiques, un soutien et une reconnaissance des professionnelles, une rencontre de professionnelles
- Plus de moyens financiers pour l'animation, les sorties, les intervenant(es)
- Créer un jardin d'enfant qui serait plus adapté pour les 2 à 3 ans

## **11 - Quelles sont d'après-vous et votre analyse, les points d'évolution nécessaires pour les services liés à L'ENFANCE ? (même si ce n'est pas votre champ d'intervention)**

- Il manque des structures sportives de proximité (diversité de l'offre, city-stade...), des structures d'animation plus nombreuses et plus souvent ouvertes
- Des informations/réunions/documentations sur le bien-être des enfants (sommeil, alimentation, hygiène)
- Un accueil pour tous mais avec des formations obligatoires pour gérer des situations diverses d'enfants et y faire face (SST, PSC1, diplôme d'accompagnateur piscine ...)
- Accès aux loisirs et aux activités : liste d'attente à l'école de musique et coût du matériel et des licences pour les activités physiques et culturelles trop élevés.
- Mettre en avant et via la communication au public, la qualité du travail des professionnel-le-s
- Un guichet unique, notamment pour les accueils périscolaires, la cantine et l'accueil de loisirs, afin d'éviter de remplir les mêmes papiers et s'adresser à de nombreux interlocuteurs. Les familles s'y perdent.
- Renforcer le soutien et l'accompagnement parental (l'éducation, lien école/famille, le quotidien, les activités...)
- La Petite Enfance, l'Enfance et la Jeunesse se croisant dans un même local (Pôle Enfance Jeunesse), il serait intéressant de croiser les réflexions et les analyses de chacun et écrire une charte d'accueil pour ce lieu.
- Organiser des séjours sur l'année (vacances d'hiver, de printemps...)

## **12 - Quelles sont d'après-vous et votre analyse, les points d'évolution nécessaires pour les services liés à LA JEUNESSE ? (même si ce n'est pas votre champ d'intervention)**

- L'orientation, la prévention et le décrochage scolaire (2 réponses).
- Retrouver un secteur ados sous forme de tickets sport loisirs pour les 15-17 ans ou sac à dos.
- « Même constat que pour l'enfance, il faudrait aussi des lieux de rencontre pour ces jeunes ».
- « Une méconnaissance des structures déjà existantes (la maison du tertre) peut être due à l'histoire de la structure et sa localisation. L'arrêt des tickets sport n'a pas été compris par les parents très friands de ce type d'activité pour leur enfant. Les animateurs jeunesse (pour le public adolescent ne sont pas connus des collégiens et lycéens. La carte perch'sezam est un super outil d'ouverture sur le culturel et les loisirs mais pour pouvoir la commander sur internet, le jeune doit posséder une carte bleue ou être accompagnée d'un adulte, cela peut être un frein ».
- Il faudrait des lieux d'accueil pour les ados, ou ils peuvent se poser et être entre eux (6 réponses)
- Accès aux loisirs et aux activités : liste d'attente à l'école de musique et coût du matériel et des licences pour les activités physiques et culturelles. Manque de lieux et d'offre adaptée aux 17/19 ans. Difficulté à mobiliser les adolescents dans des projets de long terme (5 réponses).
- Accompagnement des parents en difficulté face à la crise d'adolescence (groupe de paroles...)

## Annexe 2 :

### Fréquentation du Multi-Accueil en 2017

Domiciliation	Couple	Isolé	Age en mois au 01/01/2017	Age en mois entrée en cours d'année	Contrat					Halte- Garderie
					1J	2J	3J	4J	5J	
Beaumont-les - Autels	1			5				1		
Berd'huis	1		33		1					
Berd'huis	1		31					1		
Berd'huis	1		32				1			
Bretoncelles	1		24				1			
Brunelles	1		30				1			
Ceton		1	28				1			
Combres	1		33		1					
Coudray-au-Perche	1		20					1		
Coudreceau	1		32					1		
Frétigny			28		1					1
Frétigny	1		20		1					
Le Gault du Perche 41	1			22	1					
Male	1			26			1			
Male	1		30					1		
Male	1			3			1			
Margon	1		24			1				
Margon	1			3						1
Margon	1			7		1				
Margon	1			7		1				
Margon	1		20					1		
Nogent-le-Rotrou		1		11					1	
Nogent-le-Rotrou		1		11					1	
Nogent-le-Rotrou	1		15					1		
Nogent-le-Rotrou	1		23					1		
Nogent-le-Rotrou		1	37							1
Nogent-le-Rotrou		1	26						1	
Nogent-le-Rotrou		1		4					1	
Nogent-le-Rotrou	1		3						1	
Nogent-le-Rotrou	1		7					1		
Nogent-le-Rotrou		1	16						1	
Nogent-le-Rotrou	1		36						1	
Nogent-le-Rotrou	1		7						1	
Nogent-le-Rotrou	1			14					1	
Nogent-le-Rotrou		1	26					1		
Nogent-le-Rotrou	1		19						1	
Nogent-le-Rotrou	1			24					1	
Nogent-le-Rotrou	1			10					1	
Nogent-le-Rotrou	1		25					1		
Nogent-le-Rotrou	1		22			1				

Domiciliation	Couple	Isolé	Age en mois au 01/01/2017	Age en mois entrée en cours d'année	Contrat					Halte- Garderie
					1J	2J	3J	4J	5J	
Nogent-le-Rotrou	1			3				1		
Nogent-le-Rotrou		1		18						1
Nogent-le-Rotrou		1		27					1	
Nogent-le-Rotrou	1		11					1		
Nogent-le-Rotrou	1		32				1			
Nogent-le-Rotrou	1		7				1			
Nogent-le-Rotrou		1	20						1	
Nogent-le-Rotrou	1		11				1			
Nogent-le-Rotrou		1	7			1				
Nogent-le-Rotrou	1		35						1	
Nogent-le-Rotrou	1		12				1			
Nogent-le-Rotrou	1		26				1			
Nogent-le-Rotrou	1		24							1
Nogent-le-Rotrou	1			4						1
Nogent-le-Rotrou	1		31				1			
Nogent-le-Rotrou	1		26				1			
Nogent-le-Rotrou	1			11						1
Nogent-le-Rotrou	1		17				1			
Nogent-le-Rotrou	1		17						1	
Nogent-le-Rotrou	1		20						1	
Nogent-le-Rotrou	1		6						1	
Nogent-le-Rotrou		1		4						1
Nogent-le-Rotrou	1		10						1	
Nogent-le-Rotrou	1			26					1	
Nogent-le-Rotrou	1			24						1
Nogent-le-Rotrou	1			23					1	
Nogent-le-Rotrou	1		23						1	
Nogent-le-Rotrou	1			20					1	
Nogent-le-Rotrou		1	24				1			
Nogent-le-Rotrou	1		26				1			
Nogent-le-Rotrou	1			15						1
Nogent-le-Rotrou	1		10						1	
Sablons sur Huisne	1		18				1			
St Hilaire sur Erre	1		19				1			
St Pierre	1		3				1			
Souancé-au-Perche	1		7							1
Souancé-au-Perche	1		7							1
Trizay	1			11					1	
Verrières	1			4			1			
Vichères	1		28						1	
<b>Total</b>	<b>65</b>	<b>14</b>			<b>5</b>	<b>5</b>	<b>14</b>	<b>19</b>	<b>26</b>	<b>12</b>



Ne fréquente pas pendant les vacances scolaires